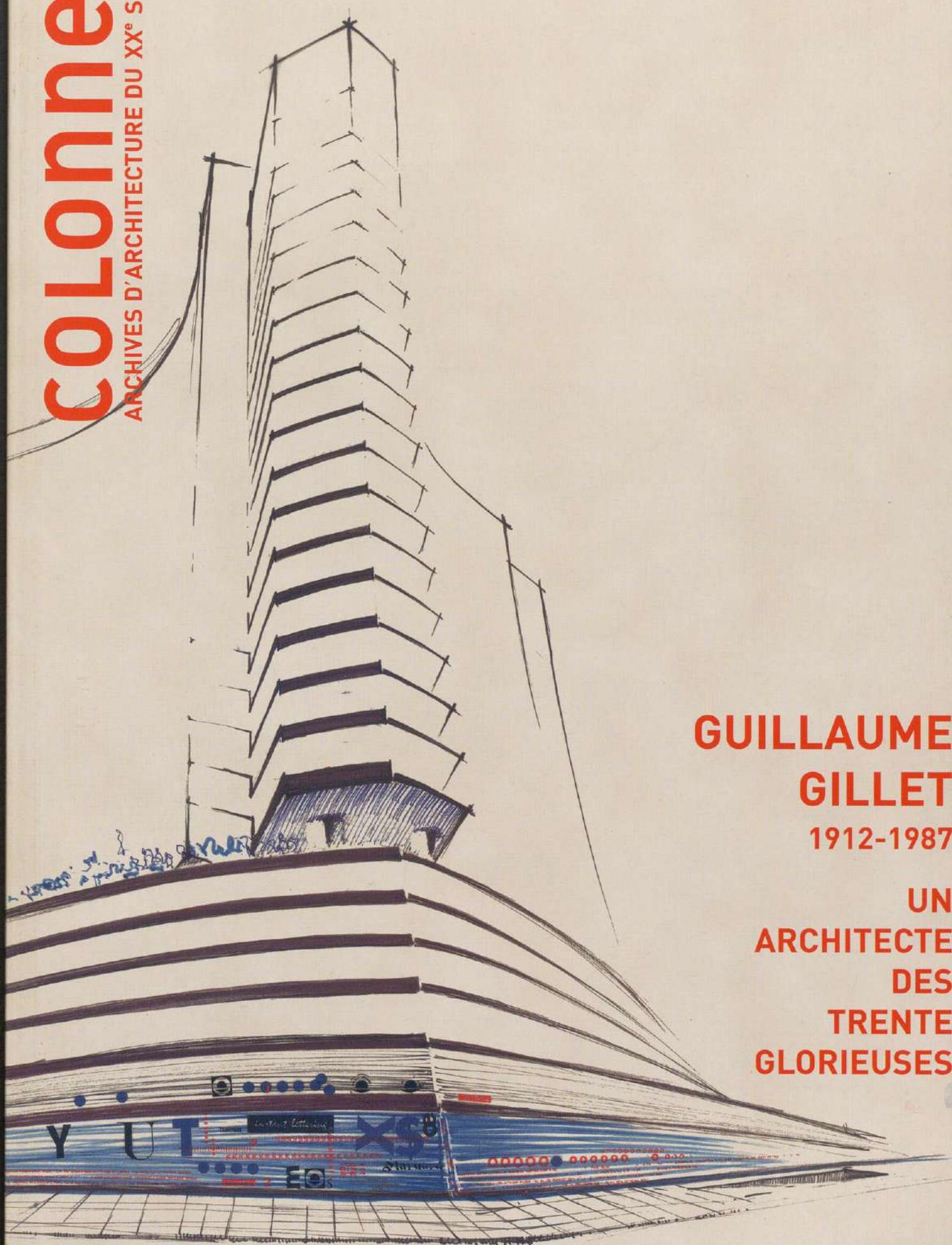


COLONNES
ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE



**GUILLAUME
GILLET**
1912-1987

**UN
ARCHITECTE
DES
TRENTE
GLORIEUSES**

Comme dans le n° 24 (décembre 2007), plusieurs centres d'archives ou associations présentent ici leur politique en matière d'archives d'architecture. Au-delà des descriptions de cas, ce sont autant d'expériences partagées avec les archivistes et les chercheurs. D'autant plus intéressantes que le nombre de fonds d'architectes susceptibles d'être pris en charge par des services d'archives ne cesse de croître, rappelant constamment l'urgence de faire des choix et de revoir les méthodes d'approche – pour la conservation comme pour l'exploitation – de ces fonds. Le contenu de ces articles a permis de constituer une rubrique «Méthodes» qu'on espère rendre régulière.

En ouverture, Pierre Saddy raconte, en un second volet (voir n° 23), les rencontres

spontanées d'un jeune architecte avec les traces écrites laissées par ses aînés, à une époque où centres d'archives et archives d'architecture ne se croisaient guère.

La seconde moitié du numéro est consacrée à un architecte important dont les archives sont en cours de classement au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle. Connue presque uniquement pour son église de Royan (1958), Guillaume Gillet est pourtant un protagoniste essentiel de l'architecture des années cinquante à soixante-dix. La qualité de ses interventions, leur sens même, doivent aujourd'hui être redécouverts: l'exposition d'archives que présentera la Cité de l'architecture et du patrimoine à l'automne 2009 entend les mettre en lumière. La richesse de l'œuvre comme celle du fonds d'archives sont ici démontrées.

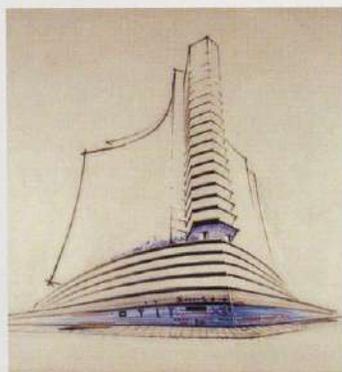
3 Histoires d'archives
par Pierre Saddy

ACTUALITÉ DES FONDS D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

8 Nouveaux fonds
reçus et classés
par David Peyceré

10 Le dépôt des fortifications
et ses archives, 1660-1940
*par Emmanuel Pénicaud
et Nicole Salat*

12 L'agence d'architecture
Castel à Marseille
par Emmanuelle Reimbold



*En couverture : Guillaume Gillet.
Perspective d'un projet pour
le Nouveau Siècle à Lille, s.d.*

17 Architecture et urbanisme
par Rachel Charzat-Froissart

19 L'architecte Pierre Chirol
par Pierre-Yves Corbel

22 Exposition "Les archives
d'architecture s'exposent"
par Nicole Noiset

MÉTHODES

26 Projets d'architecture:
collecter, traiter et valoriser
des sources fragiles
par Séverine Ménet

30 Sous le ciel exactement...
Une salle des maquettes
d'architecture à Versailles
*par Corinne Hubert
et Marie Bouquet*

34 Gestion d'un fonds récent
en agence privée
par Laure Constant

GUILLAUME GILLET 1912-1987 UN ARCHITECTE DES TRENTE GLORIEUSES

40 Guillaume Gillet, portrait
d'un architecte entre
architecture et culture
par Franck Delorme

44 Facettes
par Dominique Amouroux

48 Les archives Gillet
en chantier
par Franck Delorme

50 L'architecte et les
ingénieurs
par Christel Frapier

53 Notre-Dame de Royan,
patrimoine et actualité
par Florence Gillet

55 Le Diplodocus
du Nouveau Siècle
par Richard Klein

57 L'École nationale de la
magistrature: une académie
socratique à Bordeaux
par Franck Delorme

59 La restauration des
maquettes de Gillet :
approches
et expérimentations
par Dominique Huard

62 Bibliographie

Histoires d'archives (suite)

PIERRE SADDY
Architecte

Pierre Saddy nous propose ici un deuxième volet de ses « histoires d'archives » (Colonnes, n° 23). Il nous livre de nouveaux souvenirs personnels témoignant de l'usage et du devenir des documents d'architecture – écrits d'architecte à l'usage de ses employés, photographies, ou expériences éphémères...

À la fin des années soixante, je « faisais la place » boulevard de Courcelles à Paris, dans un ex-appartement à peine aménagé en agence, celle de l'architecte Pingusson. Une plante envahissante bloquait l'ouverture de la fenêtre ; le siège : un Breuer en tube et fourrure usée ; la lampe : un prototype donné par Le Corbusier. Je dessinais les appartements de fonction du lycée de Sarreguemines. À côté de la table à dessin, régulièrement consultée, une brochure rédigée et imprimée par les soins du patron. Un guide destiné aux futurs occupants les engageant à profiter au mieux des possibilités offertes par un logement moderne. Par la même occasion, des instructions à suivre par le projeteur. Ainsi, la porte d'entrée ne peut s'ouvrir directement sur le séjour. Dans le scénario imaginé par Pingusson, le mari, de retour du travail, a invité à dîner un collègue. Invitation surprise pour la femme au foyer. Les hommes, savourant un apéritif dans le séjour, laissent celle-ci s'échapper discrètement pour des emplettes, préparer le repas, aller se changer, se maquiller et enfin se présenter toute belle... Les utilités sanitaires ne sont pas oubliées : les WC s'équipent obligatoirement d'un lavabo car Pingusson adopte les pratiques musulmanes. Fait rarissime d'une brochure révélant, noir sur blanc, les intentions d'un architecte du

Mouvement moderne. Mais à quelle rubrique cette pièce a-t-elle été classée ? A-t-elle rejoint le lot disparate des brochures technico-commerciales envoyées par les firmes du bâtiment ? Son existence a échappé en tout cas aux chercheurs ayant exploité le fonds Pingusson...

Le Corbusier et la ciné-photographie

L'obsession d'un catalogage, régularisant le disparate des pièces, touche aussi les tirages photographiques. Armés du matériel dernier cri, les architectes collectionnent les belles « images-photos » et les punaisent au-dessus de leur table à dessin. Le Corbusier avait acquis une petite « caméra-ciné » qui permettait la prise vue par vue et, selon ce procédé, enregistra les séquences de la côte, aperçues par un passager abordant les Amériques. De même, il écrivit à ses amis d'outre-Méditerranée, qu'ils lui fassent parvenir les clichés du Mzab, dont on sait qu'ils inspirèrent la chapelle de Ronchamp.

Un labo lumino-climatique

Dans le dossier d'avant-projet du musée national du Koweït, des clichés photographiques documentent l'approche climatique. Le musée s'ouvre sur un patio central, où quatre pylônes soutiennent une structure tridimensionnelle de cent mètres de

côté ; dans l'épaisseur de la nappe, un dispositif de pare-soleil, en charge de modérer un soleil implacable tout en laissant filtrer la lumière. Pour le réglage, l'agence sert de laboratoire lumino climatique. Au plafond, le projecteur diapo en guise de soleil ; sur le plancher, une feuille de papier bulle, couleur sable ; entre les deux une maquette de la nappe tridimensionnelle ; une partie seulement car l'échelle doit permettre l'étude : deux centimètres par mètre ; en balsa pour les barres, en carton pour les écrans pare-soleil, que rendent amovibles des accrochages bricolés en « attaches trombones ». Un jeu de trouver les dispositifs les plus performants, aussitôt fixés par l'appareil photographique du patron, équipé du meilleur matériel. Un hobby qui appuie efficacement le travail du projet.

Les lieux du palabre

Une autre application de la photo lors de l'étude de la cité universitaire de Yaoundé : l'étudiant camerounais ne reçoit pas de visite dans sa chambre, nous signale le sociologue. Un substitut s'impose. Il faut, me semble-t-il, éviter de créer quelques lieux affectés exclusivement à ces rencontres, et au contraire multiplier au maximum les occasions de palabres. Je dessine donc des murets en pierre, à construire au pied des immeubles et dimensionnés pour s'asseoir commodément ; sinuant le long de la pente, ces murets seront diversement occupés suivant l'heure, le soleil, le vent... mais garderont toujours leur seconde utilité de soutènement des terres. Pour les dessiner, je m'aide des photos aériennes prises par Écochard, pilotant un petit avion (il détenait le brevet

de pilote). Cette opération, généralisée à tous les projets, contredit l'idée reçue de la table rase, attribuée aux architectes du Mouvement moderne. Elle place le document photo au même rang que le dessin ou la pièce écrite, tous inséparables dans un classement idéal.

Une consultation milanaise

De l'avant-projet du musée du Koweït, passons à l'extrémité de la chaîne du projet, aux dessins d'exécution : ceux de la salle des expositions temporaires. Afin de varier la disposition des panneaux, ceux-ci sont plantés dans des plots en bronze, incrustés dans le dallage en marbre ; ces plots sont la réplique exacte de ceux dessinés par l'architecte Ernesto N. Rogers pour le musée du château des Sforza, à Milan. Les ayant croqués sur mon carnet de notes lors du voyage milanais de 1958, je les montre à Écochard qui les trouve adéquats. Aussitôt le patron prend la plume et poste un courrier à son confrère : il lui demande communication des documents originaux avec spécifications et cotes exactes. Ce qui fut fait (dès l'ouverture du musée des Sforza, une polémique enflamma le milieu des muséologues : la qualité artistique des objets exposés paraissait moindre que celle des supports dessinés par Rogers, sculptures très Moyen Âge, découpées dans du fer noir...).

De Tony Garnier (Boulogne) à Beaudouin et Lods (Clichy)

Dans cette circulation des pièces constitutives des dossiers, celle à l'intérieur même de l'agence se constate souvent. Cette pratique permet de reconduire une solution qui a déjà fait ses preuves. Repositionner le document à sa place initiale viendrait à supprimer un indice intéressant. Bien sûr, on peut placer un fantôme, mais, me semble-t-il, il faut privilégier l'état des dossiers à leur arrivée

au dépôt d'archives. S'il faut prévoir un fantôme, il serait à placer de préférence dans le premier dossier.

Cette migration des pièces à l'intérieur des agences est d'un usage courant. Pour le partage de la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Boulogne-Billancourt (Tony Garnier), Jean Prouvé étudia une solution originale pour de grandes cloisons mobiles. Confronté à un problème similaire, Vladimir Bodiensky recruta Prouvé lors de la mise au point des plans de la Maison du peuple de Clichy (Beaudouin et Lods). Les dessins de Boulogne « resservirent » pour Clichy...

Climatiser sans machine

Une fois les édifices réalisés, les dossiers ne sont pas remisés dans un local inaccessible ; ils figurent longtemps sur les étagères de l'agence, prêts à la consultation. Reprenons l'exemple déjà évoqué de la cité universitaire des facultés de Yaoundé ; pour les chambres, je repris la coupe type de celles d'Abidjan. Des poutres plates disparaissaient dans l'épaisseur de la dalle. Les retombées d'une poutraison traditionnelle génèrent en effet un inconfort thermique particulier : l'air chaud, bloqué au plafond par celles-ci, chauffe l'espace par rayonnement. Une sous-face lisse, sans relief, permet une circulation continue de l'air, d'une façade à l'autre, à partir d'ouvertures ménagées au ras des dalles d'étage. Un mouvement naturel, car il est actionné par la différence thermique entre les deux faces diversement exposées. L'assurance d'un fonctionnement pérenne, à l'abri des pannes d'une machinerie de climatiseurs et ventilateurs, dont l'expérience locale montre qu'elles ne sont jamais réparées.

Le choix de la poutre plate déroge à la loi sacro-sainte des traités de construction, qui veut que la poutre soit plus haute que large... Par la suite le choix s'imposa dans une circonstance tout à fait différente. L'enjeu

n'était plus le confort thermique mais la résolution d'un problème spatial : la restauration de l'ancien presbytère de Conflans, en Savoie, nécessitait une reprise en sous-œuvre, réunissant deux pièces en une seule ; la petitesse de l'espace, la faible hauteur sous plafond interdisaient la présence prégnante d'une retombée de poutre. Par chance, une portée de même ordre que celles utilisées à Abidjan et Yaoundé ; j'ai donc recopié les armatures calculées autrefois par Chadzidakis, ingénieur de l'ATBAT (Atelier des bâtisseurs). Exécutée par deux « compagnons passants du Devoir », la poutre plate donna satisfaction...

Les attachements

Le document « poutre-plate » fait partie des détails joints aux plans dits de construction. Souvent ils ne sont pas de la main de l'architecte, même si celui-ci les a contresignés pour accord. Cette confusion entraîne l'attribution inexacte de nombreux dessins du XIX^e siècle, confusion pas très grave mais autant être précis. L'architecte ne dessinait pas de détails d'une exécution qui, selon la mention habituelle, serait réalisée « suivant les règles de l'art ». Ces dessins sont fournis par l'entreprise chargée des travaux et soumis à vérification par l'architecte ; exécutés après coup, ils attestent la réalité des travaux et permettent leur paiement par le maître d'ouvrage, l'occasion pour les entrepreneurs de magnifier leurs compétences. Ainsi celui qui monte les murs des bibliothèques de Labrouste multiplie les classes de pierres : dures pour les soubassements sur lesquels la pluie rebondit ; dures aussi pour les corniches saillantes ; mi-dures pour les bandeaux et encadrements de baies ; tendres pour les murs courants. Des considérations d'aspect viennent compliquer ce choix en indiquant des références de carrières réputées pour la couleur de leurs produits. Ces dessins sont « attachés » à la facture

envoyée au maître d'ouvrage, d'où leur nom d'attachements. La désignation correcte serait « dessin d'attachement contresigné par l'architecte ».

Des lavis techniques

Dans le genre « attachement », peuvent figurer les croquis attachés aux rapports d'expertises. La bibliothèque de l'ancienne École des ponts et chaussées recèle un trésor du XVIII^e siècle : le double des rapports demandés aux ingénieurs des Ponts, corps technique de l'État au même titre que l'Académie d'architecture de l'Ancien Régime. J'ai en tête l'analyse économique d'un projet d'alimentation en eau de Seine destiné à l'hôtel des Invalides. Le dossier, documenté de toutes pièces préparatoires, examine deux solutions : une pompe à eau alimentée par du charbon de terre (suivant la dénomination de l'époque), une invention récente produite dans l'usine voisine des frères Périer, à comparer à la solution traditionnelle, un manège actionné par des chevaux (le calcul est facile car il suffit de prendre en compte le volume de fourrage enregistré journalièrement aux différents contrôles de l'octroi et le diviser par le nombre estimé de chevaux, 30 000 têtes). Reprenons nos dossiers ; ils s'accompagnent des beaux lavis des machines, aux couleurs fraîches, mais pliés au format des pièces écrites. Au XVIII^e siècle, pas de photocopieuses, mais des « dessinateurs mécaniques », tel Lequeu, habiles à pro-

duire rapidement des dessins, traités comme des photocopies... Faut-il les déplier, alors que cette situation a préservé leur fraîcheur ?

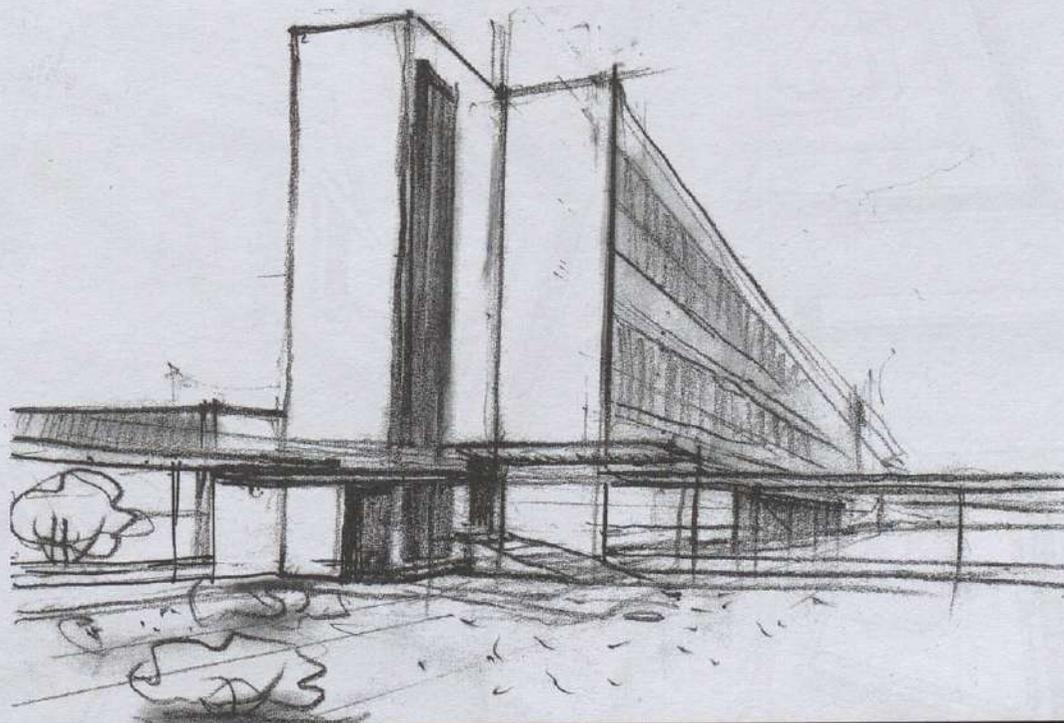
Un architecte à l'ancienne

En conclusion, retour à la fin des années quarante, début de ma fréquentation des archives. À Chambéry, le maître d'ouvrage de Courchevel, Louis Petraz, en haut fonctionnaire de la préfecture, m'indique qu'il dépose régulièrement aux Archives départementales de la Savoie les dossiers de permis de construire de la station départementale. Je deviens un habitué de cet immeuble des années trente, construit sur l'esplanade du château des ducs de Savoie, face au carré de tilleuls chanté par Jean-Jacques Rousseau. Le conservateur en chef, peu sollicité, prend le temps de converser, de guider les recherches et de me donner des doubles. À la suite du traité de paix franco-italien, Turin restitue les archives de la Maison de Savoie, en même temps que la République italienne se sépare des terrains de chasse royaux du Mont-Cenis et de Tende et La Brigue. Nous ouvrons ensemble des caisses, lisons des lettres de François de Sales ou de Cavour, son compagnon savoisien. Autre arrivée postale, le lot des nouvelles cartes du département, imprimées par l'Institut géographique national. Surprise : les toponymes d'orthographe savoi-

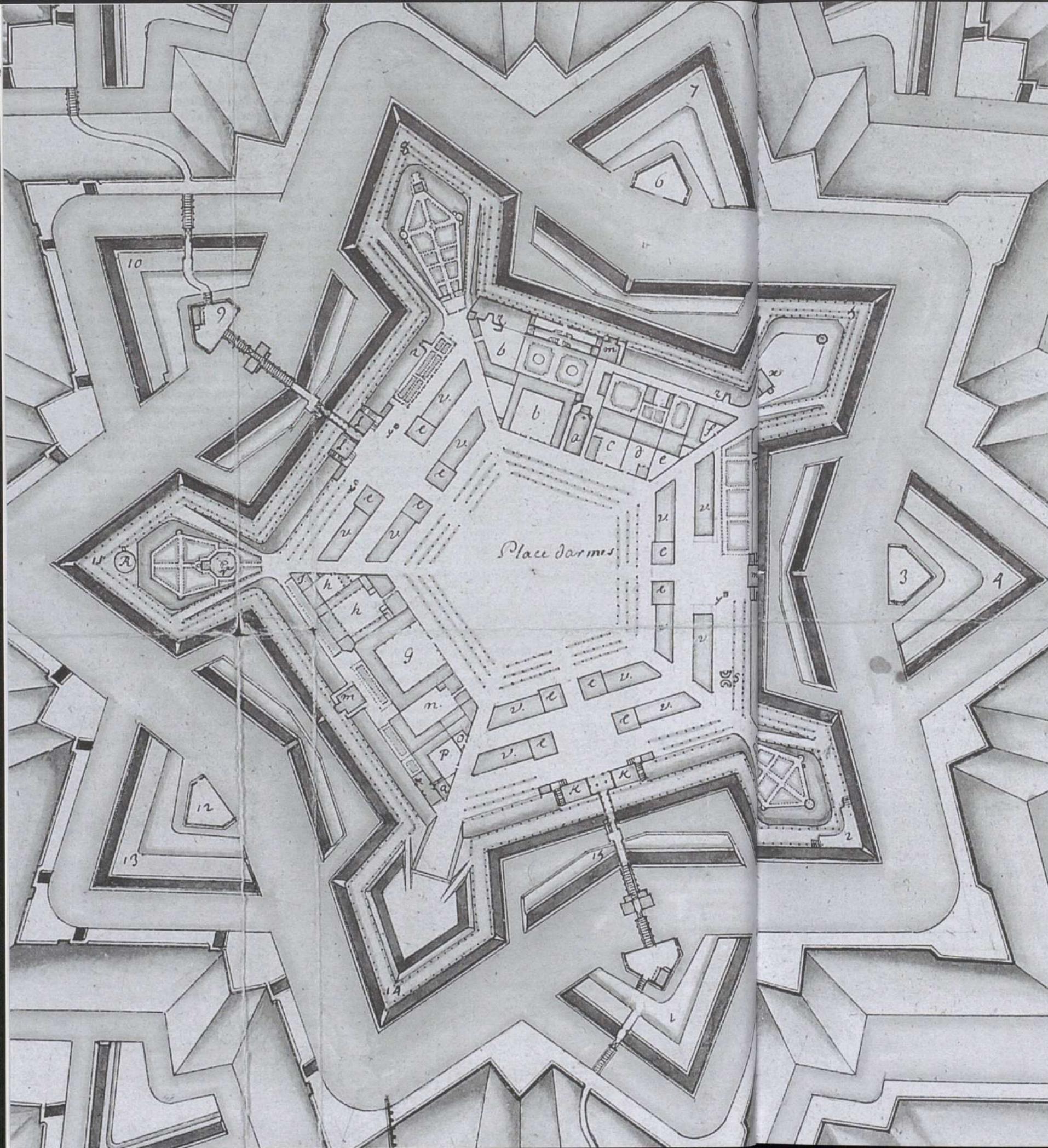
sienne sont libellés à la française ; supprimées les terminaisons en « az » et « oz », remplacées par des « e » et « è ». La Féclaz s'écrit ainsi la Fècle.

François I^{er} et les limaces rouges

Un autre habitué des Archives départementales, un retraité, ancien employé de la Sécurité sociale et passionné d'archéologie. Nous partons découvrir l'ancienne voie romaine qui grimpe au flanc de la montagne de l'Épine. Dans les sacs à dos, des pelles pliantes des surplus américains, car nous avons le projet de piocher le sol, sous le tapis de ronces qui recouvre les ruines ; nous espérons trouver les pièces de monnaie, lancées autrefois par les voyageurs franchissant le col, en promesse de bonne route. Une autre lecture aux Archives départementales nous met sur la voie d'un abri sous roche, témoin d'un épisode remontant à la Renaissance. Une chronique de la Maison de Savoie relate le voyage de François I^{er} et de sa cour, en marche vers le saint Suaire du Christ, exposé alors dans la Sainte-Chapelle du château de Chambéry. Le chroniqueur mentionne l'épisode d'un orage qui força la troupe à s'abriter sous un grand rocher ; il signale la présence étonnante sur ce flanc aride, d'une colonie importante de limaces rouges. Rêveurs, nous contemplons les beautés du pays d'Aiguebelle, peu changées depuis la Renaissance.



Lycée technique,
Sarreguemines (Moselle),
perspective schématique,
1965-1971. ENSBA/Cité
de l'architecture
et du patrimoine,
Centre d'archives d'archi-
tecture du XX^e siècle,
fonds Pingusson,
46 Ifa 53.



ACTUALITÉ DES FONDS D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE EN FRANCE

À travers une série d'expériences disparates, quelques aspects très diversifiés du traitement des archives d'architecture sont ici présentés.

Source d'archives de l'État, le fonds des archives du dépôt des fortifications, remontant à 1415 et se poursuivant jusqu'en 1940, vient d'être classé. Il contient des informations d'une grande richesse sur les fortifications, mais aussi sur l'urbanisme et même sur l'architecture – pas toujours militaire – des places fortes françaises.

Trois centres d'archives départementales présentent la richesse de leurs fonds privés. Les Archives départementales des Bouches-du-Rhône publient aux éditions Parenthèses le répertoire méthodique des archives de Gaston Castel, réunissant deux parties du fonds éclaté d'un acteur de tout premier plan pour Marseille et sa région pendant plusieurs décennies du xx^e siècle. Les Archives départementales de

Loir-et-Cher ont acquis en deux ans, dans le cadre d'une collecte active, quatre fonds d'architecture et d'urbanisme, précieux notamment pour la reconstruction de Blois et l'urbanisation du département dans la seconde moitié du xx^e siècle. Les Archives départementales de Seine-Maritime travaillent au classement et à la mise en valeur des archives de Pierre Chirol, un fonds pauvre en dossiers d'affaires mais éclairant sur les autres centres d'intérêt de Chirol : l'organisation de la profession (à travers l'Association provinciale des architectes français, avant-guerre), la défense de l'art religieux, l'érudition sur la Normandie.

Enfin, l'association Archives d'architecture de la Loire, s'appuyant surtout sur les Archives municipales de Saint-Étienne et sur les Archives départementales, présente son exposition « Les archives d'architecture s'exposent ».

« Plan de la citadelle
de Lisle, signé Godignon »,
27 mars 1693.
SHD, DAT,
1 Vh 937, n° 11.

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE

Nouveaux fonds reçus et classés, 2008

DAVID PEYCERÉ

Conservateur,
Responsable du Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle,
Cité de l'architecture et du patrimoine

Fonds reçus, 2008

Le Centre d'archives a reçu cinq fonds en 2008. Deux d'entre eux sont liés à l'Atelier d'urbanisme et d'architecture (AUA) et à la carrière de ses membres après sa dissolution. Un autre, le fonds Garry Faïf, a été présenté dans le précédent numéro de *Colonnes*, (n° 24, p. 31).

Par ailleurs, plus d'une dizaine de fonds, souvent de grande qualité, ont été proposés par leurs propriétaires au cours de l'année écoulée. Les modalités de leur prise en charge éventuelle seront déterminées par la direction des Archives de France et la Cité de l'architecture et du patrimoine en 2009.

Fonds Adrien Fainsilber (401 IFA). Né en 1932, Adrien Fainsilber reçoit le grand prix national d'architecture en 1986. Il étudie à l'École nationale supérieure des beaux-arts (ateliers Expert et Beaudouin) et obtient son diplôme en 1960. Il fonde en 1970 son agence, que rejoint en 1979 son épouse, Julia Fainsilber ; en 2000 l'agence devient la société Adrien Fainsilber et associés (AFA), qui poursuit son activité après le départ des Fainsilber fin 2007.

Il remporte en 1967 le concours pour la création d'une ville universitaire dans la plaine de Villeteuse, qu'il construira en partie de 1972 à 1975. Chargé d'études à l'IAURP, il participe à la mise en œuvre du schéma directeur (1965-1969). Outre Villeteuse, il construit la première université technologique de France, à Compiègne (Oise, 1972-1975). Le concours pour la Cité des sciences et de l'industrie, dans le parc de la Villette (Paris 19^e), consacre

le travail d'Adrien Fainsilber et marque un changement d'échelle dans le travail de l'agence (La Géode et Cité des sciences, 1980 à 1986). Fainsilber construit ensuite de nombreux équipements publics et ensembles tertiaires : centre EDF à La Défense (1979-1981), hôpital d'Évry (1978-1981), lycée Philibert-Delorme à L'Isle-d'Abeau (1987), sièges sociaux à Paris (1996), palais de justice d'Avignon (2000). À partir de 1990, il est l'architecte en chef de la ZAC Port Marianne/Richter à Montpellier.

La technique tient une place importante dans ces projets (collaborations avec les ingénieurs Ove Arup et Peter Rice). Adrien Fainsilber enseigne à l'Institut d'urbanisme de Paris et à l'école d'architecture Paris-Tolbiac.

Le fonds d'archives couvre l'activité de l'architecte depuis ses débuts, dans les années 1960, jusqu'au début des années 2000, y compris les projets de concours. Malgré des lacunes (le fonds contient peu de correspondance et peu d'études des projets), l'ensemble de l'activité est documenté, notamment par des plans et par des photographies de maquettes, chantiers et réalisations. *Fonds repéré.*

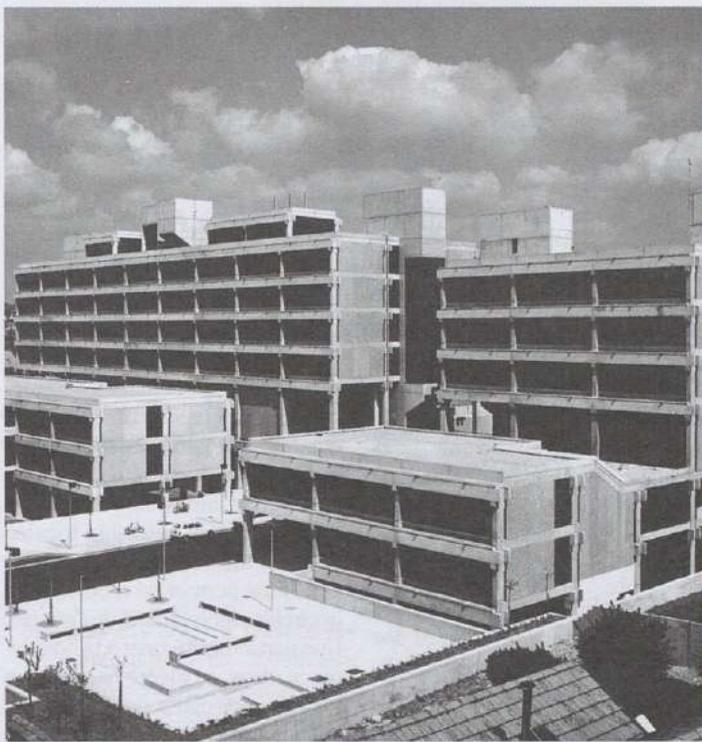
Fonds Fabre et Perrottet (402 IFA). Né en 1927, Valentin Fabre étudie la peinture aux Beaux-Arts de Toulon, puis l'architecture à l'École nationale supérieure des arts décoratifs à Paris de 1948 à 1959. Il est inscrit à l'ordre des architectes en 1974. Il travaille sur des salles de cinéma et des projets d'architecture intérieure, s'associe à Jacques Berce, puis, avec lui, fait partie des créateurs de l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture). À l'AUA, il s'asso-

cie plus tard (1975) avec Jean Perrottet ; il reste membre de la structure collective jusqu'à sa dissolution, en 1986.

Né en 1925, Jean Perrottet étudie l'architecture de 1947 à 1954 à l'École nationale supérieure des beaux-arts (atelier Lagneau). Il participe à l'ensemble HLM Les Buffets à Fontenay-aux-Roses (Lagneau, Weill et Dimitrijevic) en 1957. Il fait partie des créateurs de l'AUA en 1960 et y reste pendant toute la période d'activité de l'agence.

En association, les deux architectes se font surtout connaître par la réhabilitation et la construction de théâtres et de salles de spectacle en France (plus de vingt : théâtre de la Ville, théâtres nationaux de Chaillot et de la Colline, maison de la culture de Seine-Saint-Denis à Bobigny, théâtres de Sartrouville, de Creil, de Colombes, d'Angoulême, de Saint-Étienne, etc.), qui, délaissant le dispositif classique du théâtre à l'italienne, explorent les ressources du théâtre frontal et celles du théâtre transformable « espace libre ». L'enseignement tient une place importante pour les deux architectes (à l'ENSBA dès 1955 puis à UPI pour Perrottet, à UPI et Nissim de Camondo à partir des années 1970 pour Fabre).

Partiel, le fonds (1967-2008) contient notamment les pièces écrites et les documents graphiques relatifs à des projets de logements (Le Mans, Colombes, rue du Chemin-Vert à Paris), à des réhabilitations de foyers Sonacotra en région parisienne, et à des projets de salles des fêtes et de théâtres (théâtres de la Ville, de Chaillot, de la Colline, Chambéry, Sartrouville, Bagnolet, Saint-



Adrien Fainsilber, l'université technologique de Compiègne (1972-1975), vue d'ensemble. Cliché Michel Moch, vers 1975.

Michel-sur-Orge, Colombes, Les Géméaux à Sceaux, L'Agora à Évry, Angoulême, ainsi que plusieurs projets de concours non lauréats). *Fonds repéré.*

Fonds Jean Tribel (404 IFA). Né à Paris en 1929, Jean Tribel effectue ses études à l'École nationale supérieure des beaux-arts, de 1947 à 1957, dans les ateliers Leconte puis Beaudouin. Il travaille à l'agence Beaudouin, puis effectue une recherche sur la cellule logement au CSTB, avant de rejoindre l'AUA (Atelier d'urbanisme et d'architecture). Il en reste membre pendant toute l'existence de la structure, en association avec Georges Loiseau (1960-1982) puis avec Loiseau et Vincent Sabatier (1982-1986). Il participe de bout en bout au projet de la Villeneuve de Grenoble. Il mène avec Georges Loiseau une première étude théorique sur le théâtre (avec Roger Planchon, René Allio) qui débouche sur les nombreux théâtres réalisés ensuite surtout par Fabre et Perrottet. Il exerce brièvement des fonctions administratives (directeur adjoint de l'Architecture au

ministère de l'urbanisme et du logement, 1981-1984), et enseigne à UP1 à partir de 1985.

Il reste associé avec Vincent Sabatier et avec Georges Loiseau après la séparation de l'AUA, et déménage son agence en 1999 dans les nouveaux locaux des anciens membres de l'AUA Jean Perrottet et Valentin Fabre. *Fonds non classé.*

Fonds Jean Darras (405 IFA). Né à Versailles en 1931, Jean Darras est architecte DPLG en 1959. Il travaille avec son père Amédée Darras, avec Yves Bedon et enfin avec son fils Pierre Darras, toujours actif. C'est l'agence qui travaille le plus régulièrement pour la ville de Nanterre, pour laquelle Darras édifie 15 groupes scolaires, des équipements publics, et des ensembles d'habitation (1200 logements pour l'OPHLM ; autres projets dans les Hauts-de-Seine et l'est du Val-d'Oise). Les deux grands projets de l'agence sont le théâtre des Amandiers (deux salles, 1969 et 1976) et l'hôtel de ville de Nanterre. Le fonds consiste uniquement en fiches descriptives de la totalité des opé-

rations, compilées par l'architecte. *Fonds accessible.*

Fonds classés, 2008-printemps 2009

Deux classements de longue haleine ont été poursuivis mais non terminés en 2008 : celui du fonds **Guillaume Gillet** (ci-dessous notamment l'article de Franck Delorme p. 48), et celui du fonds **Hennebique** (*Colonnes*, n° 24, p. 35-42).

Parmi les archives de l'Académie d'architecture, le fonds **Henry Bernard (266 AA)** a été classé (voir ill. p. 24-25). Résultant d'un tri très sélectif effectué par l'architecte, ce fonds, au-delà d'archives graphiques abondantes concernant la Maison de la radio (Paris 16°), se révèle d'un grand intérêt pour les études sur l'urbanisme parisien menées à partir de la Seconde Guerre mondiale. Le fils de l'architecte a complété le fonds par plusieurs dossiers de photographies et de calques à l'occasion du classement.

Les autres classements ont porté sur deux fonds déjà inventoriés, mais qui exigeaient un reconditionnement et la saisie de l'inventaire en base de données : les fonds **Roger-Henri Expert (32 IFA)** et **Louis Bonnier (35 IFA)**, recotés et mieux décrits (ainsi que la documentation annexe réunie par l'Institut français d'architecture autour de ces deux architectes), sont désormais consultables et interrogeables en ligne dans l'application ArchiWebture. Des interventions plus limitées ont porté sur les fonds **Georges Bovet, 34 IFA** (intégration à la base de données), **Pierre Pinsard, 58 IFA**, et **Joaquim Richard, 81 IFA** (révision ; description des photographies Pinsard).

Enfin, les fonds **Garry Faïf (400 IFA)** et **Adrien Fainsilber (401 IFA)** ont été pourvus d'un repérage lors de leur prise en charge. Les architectes **Jean Perrottet et Valentin Fabre (fonds 402 IFA)** ont accompagné leur don d'un repérage (pièce à pièce pour les documents graphiques).

SERVICE HISTORIQUE DE LA DÉFENSE

Le Dépôt des fortifications et ses archives, 1660-1940

EMMANUEL PÉNICAUT
Conservateur du Patrimoine

NICOLE SALAT
Responsable des archives

Fleuron des archives du génie conservées au Service historique de la Défense (département de l'armée de terre), le Dépôt des fortifications frappe aussi bien par son ampleur (4 334 cartons, 611 registres, 3 500 plans de grandes dimensions), par son étendue chronologique (de 1415 à 1940) que par sa cohérence : à travers lui, ce sont quatre siècles de l'activité du service du génie qui s'offrent à l'exploration du chercheur. La publication de son inventaire, fruit de quatre années de travail menées par et sous la direction de M^{me} Nicole Salat, responsable de ce fonds au Service historique de la Défense, est prévue en 2009 et nous donnera l'occasion de faire mieux connaître ce fonds et son histoire¹. Héritier des structures administratives du génie mises en place à partir de la fin du XVII^e siècle, le Dépôt des fortifications fut créé par la loi du 10 juillet 1791, dans un triple but : documentaire (être capable de renseigner le Comité du génie sur la législation en recopiant des lois, arrêts et ordonnances depuis le xv^e siècle), historique (rassembler le travail des ingénieurs militaires depuis leur création), et gestionnaire (enrichir constamment le Dépôt par la production des offi-

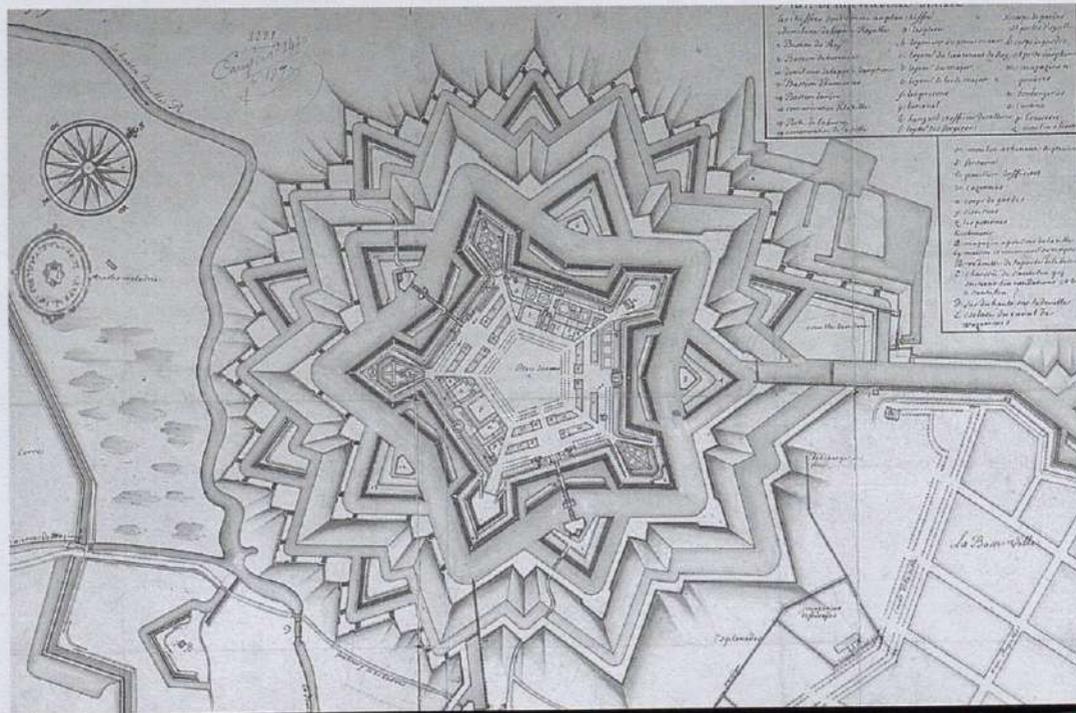
ciers du génie). Il était, à l'origine, composé de deux éléments principaux : le dépôt des archives de la fortification, aujourd'hui détenu par le Service historique de la Défense, et celui des plans en relief, créé en 1668 par Louvois et actuellement conservé aux Invalides.

Après plusieurs tâtonnements, le cadre de classement définitif des archives, en vingt-trois « articles », fut adopté le 26 octobre 1866. Ce cadre fut suivi jusqu'en 1885 et même au-delà par la Section technique du génie, héritière du Dépôt des fortifications à sa dissolution, qui, par commodité, continua d'alimenter les rubriques existantes jusqu'en 1940. En 2004, ces vingt-trois articles ont fait l'objet d'une nouvelle cotation. L'ensemble constitue aujourd'hui la sous-série 1 V des archives de l'armée de terre, déclinée en vingt et une sous-séries, de A à R.

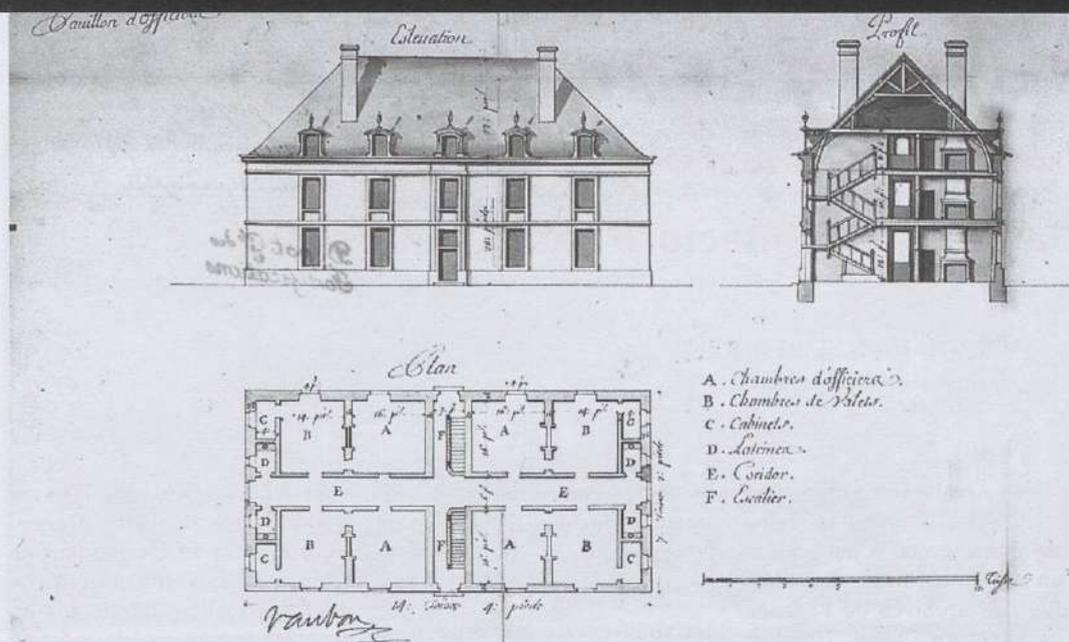
La typologie des pièces est variée : elle reflète la pratique commune des officiers du génie – qui est également celle des architectes civils – dans la rédaction des projets, réalisés ou non, accompagnés des devis estimatifs, des plans d'ensemble incluant coupes et élévations, des plans de détails.

À ces documents à caractère technique s'ajoutent les lettres échangées entre les ingénieurs, le directeur général des fortifications, le commissaire général des fortifications et le secrétaire d'État de la Guerre, et aussi la correspondance avec les autorités locales (intendants, magistrats). Cet ensemble permet de reconstituer le circuit administratif de l'affaire. Une particularité tient à la coexistence, dans un même carton, des textes et des plans, contrairement à une pratique archivistique qui a, la plupart du temps, réservé des espaces de conservation différents pour les matériaux graphiques et les documents écrits afférents. Seuls les très grands formats ont été conservés sur des « tablettes ».

Les archives du Dépôt des fortifications constituent une série remarquable tant par l'intérêt historique et scientifique des documents que par la qualité esthétique des représentations figurées. Elles reflètent la diversité des activités du service du génie, ce « corps à talents » qualifié d'arme savante depuis l'Ancien Régime. C'est d'abord une source privilégiée pour l'étude de l'architecture militaire, de la ceinture de fer de Vauban au système du général



« Plan de la citadelle de
Liste, signé Godignon »,
27 mars 1693.
SHD, DAT,
1 Vh 937, n° 11.



« Plan, profil et eslevation d'un pavillon d'officiers pour Montdauphin », signé Vauban, 25 septembre 1700. SHD, DAT, 1 Vh 1193, n° 16/7.

Séré de Rivières, à travers les mémoires et plans des théoriciens et aussi des études originales d'officiers du génie. On y trouve également des éléments sur des fortifications plus anciennes comme celles du Mont-Saint-Michel, d'Aigues-Mortes ou d'autres places, notamment dans la série des *Places abandonnées*. La succession annuelle de mémoires et plans permet de suivre l'évolution d'un ouvrage, son entretien et ses transformations. Les documents fournissent une matière abondante pour la rédaction de monographies et sont indispensables pour la restauration du patrimoine fortifié. Les séries de plans aident à établir des datations précises et leur étude est précieuse pour préparer des fouilles archéologiques et retrouver la trace d'édifices disparus comme par exemple les enceintes urbaines antérieures aux démantèlements du XIX^e siècle.

L'urbanisme peut y être étudié pour la période moderne à travers les archives des villes neuves créées par Vauban ou des villes remaniées par l'adjonction d'une citadelle ou la substitution d'une enceinte bastionnée à une enceinte médiévale; d'intéressants projets d'agrandissement et d'embellissement sont également conservés. De même, l'application de la réglementation des servitudes militaires eut des répercussions importantes sur l'implanta-

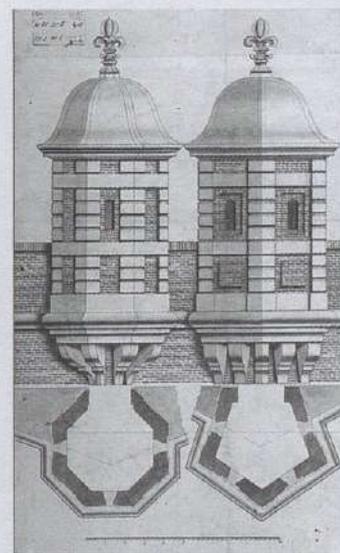
tion et le type de constructions édifiées autour des places fortes. Si cette militarisation de l'espace a provoqué un ralentissement dans la croissance des villes et a freiné leur développement économique à l'époque de la révolution industrielle, leur déclassement a offert de nouvelles possibilités aux municipalités qui récupéraient des superficies inespérées. Les collections de plans d'ensemble représentant les tracés des fortifications et la délimitation du terrain militaire et des zones de servitudes constituent une base de départ dans laquelle le chercheur trouvera des éléments pour la compréhension de l'aménagement urbain actuel. Plus inattendu, ce fonds militaire conserve de nombreux documents sur des édifices civils et religieux : dans le cas d'une place forte construite *ex nihilo* au XVII^e siècle par Vauban, les ingénieurs se chargeaient des bâtiments civils et religieux. Plus tard, la Révolution annexa au domaine militaire nombre d'églises, couvents ou abbayes transformés en casernes, manutentions ou entrepôts.

Historiens, historiens d'art, archéologues, architectes, mais aussi géographes et historiens des sciences et des techniques trouveront dans les archives du Dépôt des fortifications un gisement précieux pour leurs recherches, qui dépasse largement la sphère de l'activité militaire.

Contacts

Service historique de la Défense
Château de Vincennes
avenue de Paris
94306 Vincennes cedex
Tél. 01 41 93 22 34
www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr

1. Les éléments qui se trouvent dans le présent article sont issus de l'introduction de l'inventaire à paraître, rédigée par N. Salat.



« Guérites de maçonnerie sur le pentagone et l'octogone », anonyme, n.d. SHD, DAT, 1 Vr 134, n°1.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

L'agence d'architecture Castel à Marseille

EMMANUELLE REIMBOLD

Attachée de conservation

Les Archives départementales des Bouches-du-Rhône parachèvent la publication d'un répertoire méthodique détaillé des archives de l'agence d'architecture Castel. L'importance de celle-ci est indéniable tant son empreinte dans le paysage départemental reste aujourd'hui très présente. Mairies, écoles, hôpitaux, salles des fêtes, terrains de sports, palais de justice, HBM et HLM, monuments aux morts, cimetières, mais aussi

bâtiments commerciaux et maisons individuelles témoignent de la vigueur de cette agence dans le département et au-delà.

Les archives de cette agence d'architecture sont aujourd'hui réparties entre les Archives départementales des Bouches-du-Rhône et le musée d'Histoire de Marseille (MHM). L'instrument de recherche, en cours de coédition avec l'éditeur marseillais Parenthèses, répond ainsi à deux atten-

tes : rendre accessible l'œuvre volumineuse de cette agence, pour laquelle on compte plus de 270 réalisations effectives, et surtout rassembler intellectuellement les deux parties de ce fonds.

Gaston Castel (Pertuis, 1886-Marseille, 1971) étudie les beaux-arts et l'architecture à Marseille puis à Paris de 1901 à 1913, année où il obtient le premier Second Grand Prix. Le déroulement de sa carrière, interrompue par la guerre durant laquelle il est grièvement blessé, reprend dès 1919. Il exerce alors la profession d'architecte jusqu'en 1970. Il fonde en 1923 son agence d'architecture qu'il installe dans sa résidence-atelier, maison Art déco qu'il construit rue Croix-de-Régner à Marseille. Sa formation lui a enseigné l'importance de la transversalité des arts et de l'apport de la peinture et de la sculpture dans l'architecture. Ses réalisations les plus marquantes en sont le reflet. C'est d'ailleurs ce travail associant architecture, peinture et sculpture qui lui vaut l'obtention du marché de reconstruction de l'opéra de Marseille en 1922. Son goût pour les arts ne se dément pas et à la fin de sa vie, lorsqu'il laisse la gestion de l'agence à son fils, il donne libre cours à sa passion pour l'aquarelle et expose ses œuvres dans une galerie. Parallèlement à sa carrière privée, il exerce la fonction d'architecte en chef du département de 1926 à 1941. Il enseigne également à l'école d'architecture de Marseille de 1922 à 1952. Ses fonctions publiques et privées permettent de croiser les travaux d'architecture et d'urbanisme. Il cosigne des projets d'aménagement de la ville et de la région marseillaise et expose ses idées sur le



Portrait de Gaston Castel, s.d. AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 480.



*Sanatorium des Alliés,
Montana (Suisse),
perspective d'ensemble,
27 janvier 1917.
AD des Bouches-du-Rhône,
86 J 521.*

sujet dans les *Cahiers du Sud*, revue dans laquelle il signe régulièrement des articles sur l'aménagement urbain. Il y rappelle chaque fois la place que l'individu doit y tenir, soulignant que l'architecte est au service de l'homme. Ses fonctions professionnelles et sociales lui ont enfin permis tout au long de sa vie de tisser un réseau relationnel très dense qui le place dans les cercles pensants et écoutés.

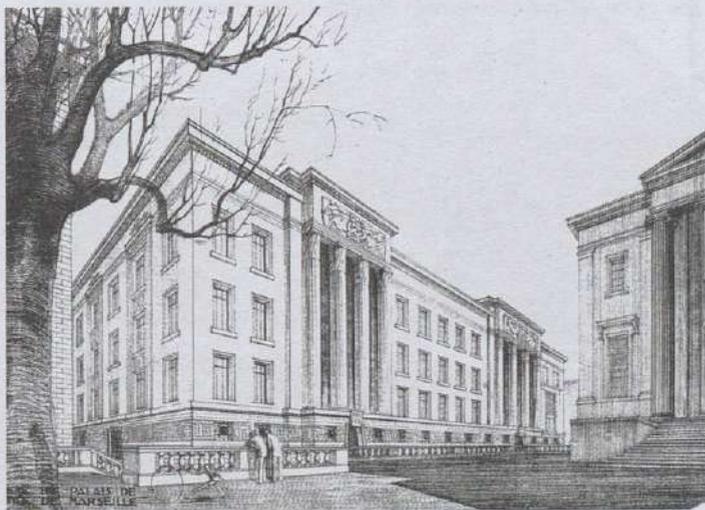
Sa fille Jeanne, surnommée Nano (1918-2003), et son fils Auguste, dit Ello (1922-1989), poursuivent tous deux des études d'architectes. Mais seul Ello en fait son métier et rejoint l'agence de son père dès 1945. Ils travaillent alors conjointement et cosignent la plupart des plans sortis de l'agence jusqu'en 1970, date des derniers plans signés par Gaston Castel.

Gaston Castel meurt en 1971 : à cette date, le fils aîné d'Ello, Yves Castel (né en 1946), obtient le diplôme d'architecte et entre à son tour dans l'agence familiale. Ils travaillent alors ensemble jusqu'en 1989, année du décès d'Ello et de la fermeture de l'agence. Yves Castel poursuit alors sa carrière à Simiane-Collongue, toujours dans les Bouches-du-Rhône.

La production de cette agence fut très importante puisqu'on recense

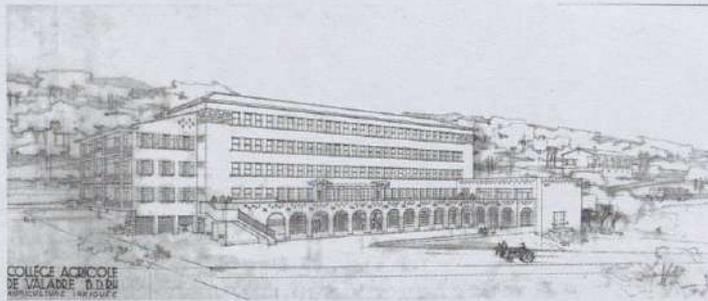
plus de 270 bâtiments construits, comme le tribunal de commerce et l'opéra de Marseille, la prison des Baumettes, le sanatorium de l'Arbois, de très nombreux ensembles de HBM et de HLM, mais aussi le palais de la Provence lors de l'Exposition des arts décoratifs et industriels modernes de Paris en 1925. Gaston Castel participe également aux côtés de Fernand Pouillon à la reconstruction du Vieux-Port. À cette brève énumération s'ajoute un grand nombre de projets non réalisés qui soulignent encore la vitalité et la créativité de cette agence pendant soixante-cinq ans.

Ce fonds d'architectes, où se mêlent archives personnelles, archives de formation professionnelle et archives de l'agence d'architecture, est aujourd'hui réparti entre deux lieux de conservation. Cette situation résulte d'une démarche de conservation particulière de leurs archives professionnelles par les Castel. Dans l'agence d'architecture, située 2, rue Croix-de-Régnier, furent conservés au fil des ans les documents d'usage courant, à savoir les plans des bâtiments en cours de construction, ceux des bâtiments dont l'agence assurait régulièrement les transformations et l'en-



*Annexe du palais de justice et tribunal de commerce, Marseille,
croquis perspectif (vers 1929-1930). AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 1072.*

retien (globalement, des années 1940 à 1989, date de la fermeture de l'agence). Les documents relatifs à des projets plus anciens et pour lesquels l'agence n'était plus sollicitée furent transportés dans la résidence secondaire de la famille, située dans un quartier résidentiel de Marseille (documents de 1910 à 1950). Ce découpage « raisonné » fut suivi, lors de la fermeture de l'agence en 1989, d'une gestion différente par les membres de la famille de cet ensemble documentaire : une partie du fonds (celle conservée à La Rose) fut sauvée d'une destruction annoncée et donnée au musée d'Histoire de Marseille, tandis que le fonds resté rue Croix-de-Régner fut déposé aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône. Aujourd'hui, les Archives départementales conservent 30 ml de pièces écrites (dossiers de projets, documents relatifs à la vie et au fonctionnement de l'agence), 412 rouleaux de plans, et 5 000 plans mis à plat dans des pochettes, alors que le musée d'Histoire de Marseille conserve 300 rouleaux de plans, 8 boîtes de plaques de verre, 3 maquettes en plâtre, 4 toiles, et le buste en bronze de Gaston Castel, œuvre d'Antoine Sartorio, le tout cumulé occupant l'équivalent de 140 ml.



Collège agricole de Valabre, Gardanne (Bouches-du-Rhône), Gaston et Ello Castel, croquis perspectif, 1961. AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 765.

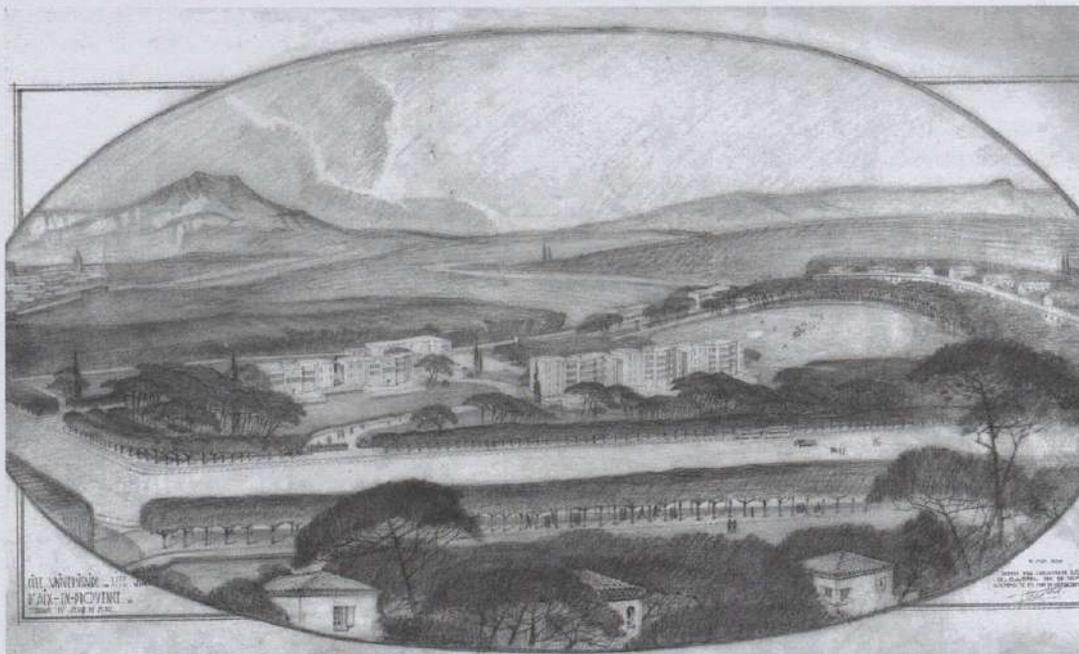
Le musée d'Histoire de Marseille a coté les plans pièce à pièce, proposant pour chaque élément une analyse précise. Les Archives départementales ont de leur côté traité l'ensemble volumineux de pièces écrites et de plans au niveau du dossier. Le rapprochement de ces deux inventaires a souligné les différences notables entre les méthodes des deux institutions. La réalisation de cet instrument de recherche a donc nécessité un ajustement, en extrayant de l'inventaire du musée les informations qui alimentent les notices du répertoire, tout en les allégeant, pour proposer un ensemble cohérent avec les analyses d'archives.

La présentation de l'instrument de recherche et les études historiques qui l'accompagnent font de

cette publication un véritable outil de recherche. Les documents Castel sont en effet mis en valeur mais aussi enrichis de sources complémentaires très variées, et d'un corpus d'études historiques permettant de situer très précisément l'agence Castel dans le paysage architectural du xx^e siècle.

Le répertoire méthodique détaillé rapproche intentionnellement les archives Castel qui traitent du même projet, qu'elles soient conservées au MHM ou aux Archives départementales. Elles s'articulent autour de trois grands axes : archives personnelles des architectes, vie de l'agence, projets et réalisations.

Cette troisième section est évidemment la plus importante. Elle a été organisée en respectant le



Cité universitaire et cité-jardin, Aix-en-Provence, perspective aérienne, 9 juin 1930. AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 1138.



*Compagnie générale transatlantique, Marseille, élévation de la façade, 7 novembre 1949.
AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 697.*

statut de l'agence d'architecture, qui change de propriétaire en 1971. Dans cette longue troisième partie, la présentation des projets se fait sur la base d'une catégorisation qui, après les réalisations urbanistiques, comprend dix « familles » de bâtiments :

- Bâtiments administratifs et structures d'utilité publique ;
- Bâtiments scolaires et universitaires ;
- Bâtiments hospitaliers et de santé ;
- Infrastructures ;
- Équipements sportifs, culturels, sociaux et de loisir ;
- Cimetières et monuments commémoratifs ;
- Édifices culturels ;
- Bâtiments industriels et commerciaux ;
- Villas et lotissements ;
- Immeubles et grands ensembles.

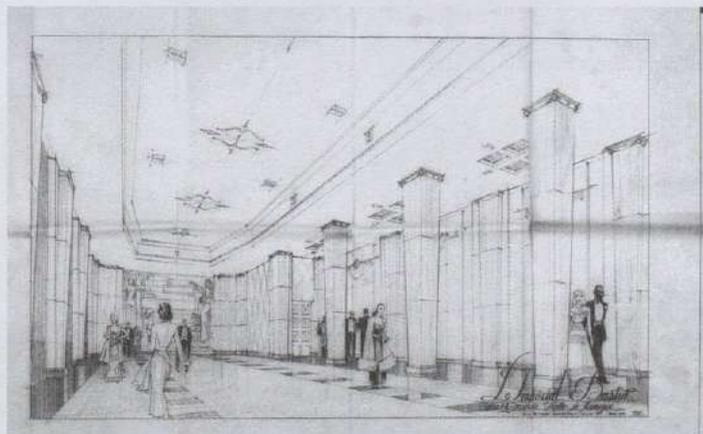
Dans chacune de ces rubriques, les projets se succèdent dans l'ordre alphabétique des départements puis des localités d'implantation, et enfin, à ce niveau, dans l'ordre chronologique.

À cette présentation intellectuelle très ordonnée des projets et réalisations des deux agences s'ajoute, pour chaque projet architectural, une recension très détaillée des sources complémentaires, qui

sont celles constituées, d'une part, par les maîtres d'ouvrage publics et, d'autre part, par la tutelle préfectorale.

Même si l'on n'atteint pas ainsi l'exhaustivité, les archives des commanditaires ayant le plus souvent disparu ou restant inaccessibles, le nombre et l'importance, dans l'activité de l'agence, des constructions réalisées pour les administrations départementales et communales sont tels que le repérage effectué a souvent permis de retrouver des pièces concernant des projets peu ou pas documentés dans le fonds Castel. Les fonds des services de la Préfecture mais aussi de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC SUD), ainsi que les archives communales

déposées aux Archives départementales des Bouches-du-Rhône, se sont révélés très riches. Les communes dans lesquelles l'agence Castel était intervenue pour l'édification d'un bâtiment public ou privé ont été consultées pour savoir si elles détenaient également des sources complémentaires. Cette recension permet de présenter un corpus très dense où se mêlent des fonds d'archives très variés : archives de la préfecture pour la construction des bâtiments départementaux, les travaux communaux et les constructions scolaires, archives de l'Office public d'aménagement et de construction, archives municipales, archives privées de photographes ayant « saisi sur le vif » les changements de la ville, etc.



Hôtel Impérial, Bastia (Haute-Corse), Gaston et Ello Castel, perspective de la grande salle à manger, 1951. AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 399.

Ce fonds d'archives, il faut le souligner, reflète la diversité et l'évolution des commandes sur une longue période, où les maisons de la culture et les centres des impôts succèdent aux mairies et aux écoles. Il constitue ainsi une source intéressante pour l'histoire économique et sociale de Marseille et du département en illustrant ces fluctuations.

La valeur iconographique de ce fonds n'est pas négligeable non plus. L'influence de la formation de Gaston Castel aux Beaux-Arts est manifeste dans ses croquis et perspectives, parfois aquarellées, rappelant son goût pour le dessin. Mais, loin de s'enfermer dans une représentation architecturale classique, il fait également preuve d'humour : c'est ainsi que, sur un dessin de projet de logements sociaux, déambule un curé en soutane tandis que se déroule une prise d'otages à l'autre extrémité. Ces traits d'humour se retrouvent dans les coups de crayon de ses fils et petit-fils pour représenter un jeune dégingandé dans une MJC, des jeux de mots sur des camions-citernes, ou une affiche satirique pour un parfum dans une vitrine de pharmacie.

Enfin, ce fonds montre la place qu'ont prise, dans la pensée et dans le travail de Gaston Castel, les réflexions sur l'urbanisme, sur

l'organisation des villes ou sur le rôle de l'architecture dans cette organisation spatiale. C'est le cas du projet de centre urbain à la croisée des allées Léon-Gambetta et de la Canebière (aujourd'hui appelées Allées de Meillan, Marseille, 1954), où les Castel proposaient de rassembler tous les services publics et privés censés répondre aux attentes de la population. Cette dernière est en effet au cœur des réflexions de Gaston Castel et de ses successeurs. Leur travail de réflexion sur les espaces se fait toujours en plaçant l'homme au centre de l'ensemble. Espaces verts, aménagements urbains et espaces de jeux pour enfants parsèment les plans comme les personnages représentés, donnant un souffle de vie à l'ensemble architectural.

L'instrument de recherche du fonds Castel permettra aux historiens et aux historiens de l'architecture d'aborder ce vaste fonds d'archives, l'un des 18 fonds d'architectes conservés dans le service, de manière plus aisée. Il propose un ensemble cohérent et explicite, provenant d'archives d'architectes qui ont laissé une empreinte importante dans le département. Au-delà d'une lecture des archives, il faut espérer que la découverte ou la redécouverte de ce fonds permettra aux lecteurs de deviner, derrière les

plans et les projets, les ambitions de ces architectes qui rêvaient la ville et la place que les hommes devaient y tenir.

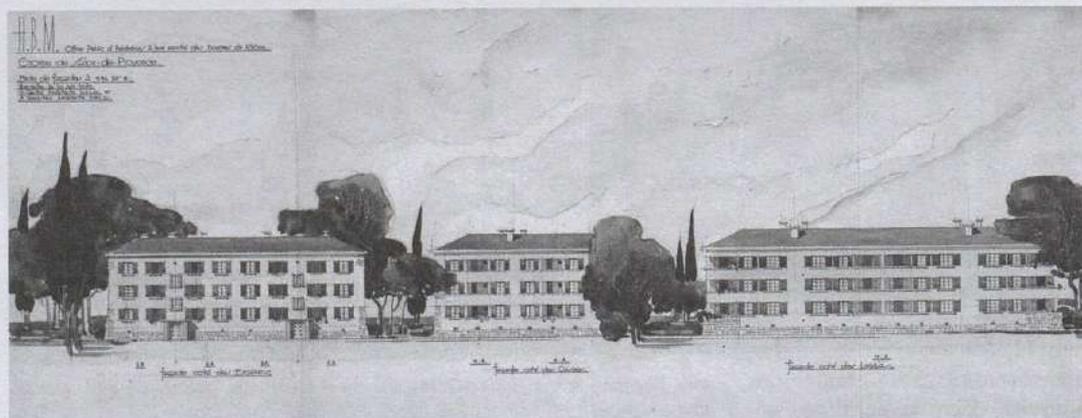
En lien avec cette publication, les Archives départementales des Bouches-du-Rhône offriront à Castel une place méritée dans leur programmation pédagogique et culturelle. Elles présentent, du 18 septembre au 18 décembre 2009, l'exposition *Gaston Castel, architecte du département*. L'exposition retracera la vie et l'œuvre de l'architecte ; elle évoquera plus précisément la carrière du maître d'œuvre, le fonctionnement de son agence, et ses principales réalisations dans le département.

Le programme complet des actions pédagogiques et manifestations associées à l'exposition, conférences et autres, est visible sur le site www.archives13.fr.

Contacts

Archives départementales
des Bouches-du-Rhône
18, rue Mirès, BP 10099
13303 Marseille cedex 03
Tél. 04 91 08 61 08
archives13@cg13.fr
emmanuelle.reimbold@cg13.fr

HBM, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône), étude de façade, 10 juin 1949.
AD des Bouches-du-Rhône, 86 J 603.



Architecture et urbanisme

RACHEL CHARZAT-FROISSART

Chargée d'études documentaires,
Responsable des archives privées
(aujourd'hui en poste aux Archives départementales du Doubs)

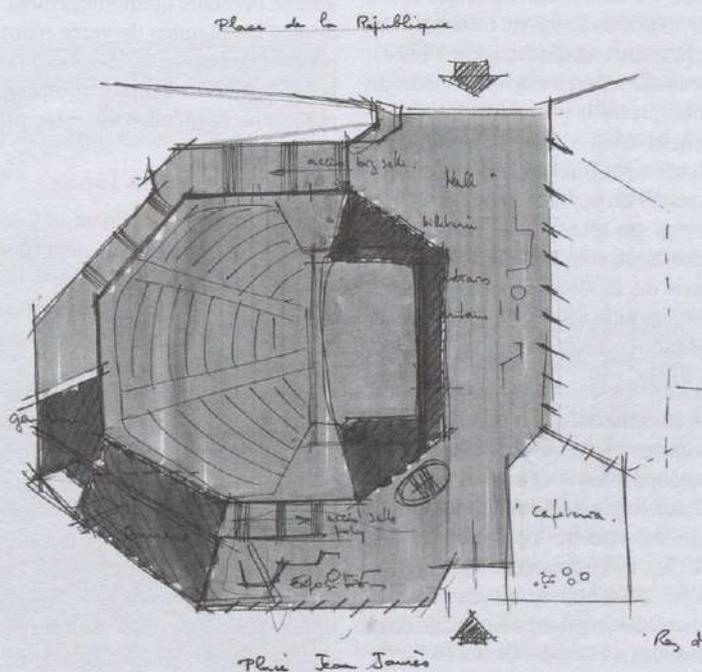
Les archives relatives à l'urbanisme et à l'architecture étaient une typologie documentaire quasiment inexistante en 2006 aux Archives départementales de Loir-et-Cher. Seul était conservé un petit fonds de promoteur immobilier représentant moins de 5 ml. L'effort a donc porté, entre 2006 et 2008, sur la collecte et le classement de ce type d'archives. Aujourd'hui, ce sont quatre fonds qui sont conservés – dont trois déjà disponibles, soit un volume consultable, hors plans, de 142 ml sur 154. Les régimes de communicabilité de ces fonds sont calqués sur celui des archives publiques défini aux articles L 213-1 et L 213-2 du code du Patrimoine modifiés par la loi n° 2008-696 du 15 juillet 2008 (art. 17), et sur l'article 9 du Code civil en matière de respect de la vie privée.

Présentation des fonds

Premier entré par don aux Archives départementales de Loir-et-Cher en 1994, le fonds **Marcel Debède** est disponible sous les cotes 61 J 1-272 et 165 Fi 1-219. Ce promoteur immobilier, maître d'ouvrage d'importants programmes résidentiels privés, a laissé de nombreux dossiers témoignant de son activité professionnelle et de son impact sur le paysage urbain bloisais entre 1957 et 1994. Ces archives, composées essentiellement de dossiers de sociétés civiles immobilières, contiennent des documents administratifs relatifs à la gestion des copropriétés ainsi que des documents techniques relatifs à la réalisation des projets immobiliers. Après classement, le fonds représente 2,30 ml, les éliminations n'ayant porté que sur des pochettes et chemises en mauvais état et des doublons.

Fondateurs du **Cabinet d'architecture et d'urbanisme** (122 J 1-1304), les architectes Jean-Michel Aubry et Robert Ferrieux ont déposé leurs dossiers professionnels aux Archives départementales de Loir-et-Cher en 2007 alors qu'ils organisaient leur succession. Pour permettre la continuité de fonctionnement du cabinet, seules les archives de plus de dix ans ont été collectées, ce qui représente néanmoins 106 ml, après classement, pour 30 ans d'activité (1965-1996). Architectes DPLG, ces deux hommes ont travaillé presque exclusivement en Loir-et-Cher dès leur sortie de l'École des beaux-arts de Paris. Ils ont ainsi marqué de leur « patte » le paysage urbain du département tant dans le domaine public (préfecture, hôpitaux, établissements

scolaires, salles municipales...), parapublic (opération de lotissements et programmes d'habitat à loyer modéré) que privé (maisons d'habitations et locaux industriels). Le fonds est constitué d'une série de dossiers de projets et de réalisations comprenant les documents techniques (études, cahiers des charges, comptes rendus de chantier, plans) et d'une série de carnets de croquis illustrant la plupart des dossiers. Un sous-fonds témoigne également de leur activité auprès de la société d'économie mixte de rénovation de la ville de Blois (SEMIREB) dans le cadre des restaurations des secteurs sauvegardés (loi « Malraux » du 4 août 1962). En raison de son intérêt géographique et de sa diversité d'action, l'intégralité du fonds a été conser-



Centre de congrès et de rencontres, « Halle aux grains », Blois, Jean-Michel Aubry, esquisse, 10 mai 1975. AD 41, fonds du cabinet d'architecture et d'urbanisme Aubry-Ferrieux, 122 J 1273 (crédit Thierry Davigny).



Résidence Wilson, Blois, Pierre Cantais arch., élévation, 1977.
AD 41, fonds Debède, 165 Fi 92 (crédit Thierry Davigny).

vée, à l'exception des doublons de documents techniques.

Légataire universel de **Marc Paget** (1907-2005), la congrégation des Petites Sœurs des Pauvres a autorisé les Archives départementales à prélever parmi les archives professionnelles de ce dernier les dossiers intéressant le Loir-et-Cher (1930-2000). C'est ainsi que sont entrés, sous forme de don, 12 ml de dossiers de projets et de réalisations, aujourd'hui cotés 125 J mais non encore classés. Ce don étant intervenu après le dépôt du fonds du Cabinet d'architecture et d'urbanisme (122 J), une sélection a été opérée afin de compléter le précédent dépôt. Le choix s'est donc porté sur des bâtiments publics ou privés marquants du paysage blésois tels que ceux qui illustrent la reconstruction de la ville, le bâtiment d'archives de la Caisse des dépôts et consignations et l'agence de la Banque régionale de l'Ouest (BRO).

À la demande des Archives municipales de la ville de Blois et en accord avec le déposant, le fonds **Paul Robert-Houdin**, architecte des monuments historiques (1907-1976), a été transféré au cours de l'été 2008 aux Archives départementales, où il est disponible sous les cotes 127 J 1-219 et 176 Fi. Ce fonds, consacré essentiellement au Loir-et-Cher, est composé de dossiers des monuments historiques, mais aussi de projets de

reconstruction et d'aménagement de la ville de Blois, de dossiers de clients et d'une importante collection iconographique (plans, affiches, gravures et plus d'un millier de plaques de verre). Les dossiers représentent 18 ml et les documents iconographiques 16 ml. Avant le transfert, seuls quelques documents avaient été inventoriés. Mais au regard de l'intérêt des documents, du volume et des ressources disponibles, il a été décidé de rendre accessible l'ensemble du fonds grâce à un recensement présenté méthodiquement. Seules les plaques de verre n'ont pu être inventoriées en raison de leur nombre et du traitement pièce à pièce qu'elles nécessitent.

Exploitation des fonds

Les Archives départementales de Loir-et-Cher sont donc actuellement dotées de quatre fonds relatifs à l'architecture et à l'urbanisme. Ces fonds présentent d'une part une unité de temps, l'ensemble du xx^e siècle étant couvert et plus particulièrement la deuxième moitié à partir de la reconstruction de la ville de Blois ; d'autre part, une unité de lieu, Blois et le Loir-et-Cher étant à l'honneur dans les dossiers, au point de représenter au moins 90 % de l'activité de ces hommes. Au travers de ces fonds, c'est donc toute l'évolution du paysage urbain du Loir-et-Cher et de l'architecture en général qui peut être étudiée sur un siècle. En outre, ces fonds enri-

chissent non seulement les fonds publics par leurs apports sur les réalisations privées, collectives (SCI, lotissement), industrielles, mais ils les complètent aussi en permettant la critique des sources pour les bâtiments publics, mettant en lumière le jeu subtil d'équilibre qui s'instaure entre le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage. Enfin, ils pallient parfois l'absence des sources publiques. Même les projets non aboutis, notamment pour les édifices publics, intéressent l'histoire car ils illustrent des partis pris architecturaux qui n'ont pas été retenus. Ces fonds peuvent aussi être exploités indépendamment les uns des autres et témoignent de types d'activités différents : promotion immobilière, architectes DPLG travaillant seuls ou en cabinet, architecte des monuments historiques. Au-delà de l'étude de l'histoire de l'urbanisme et de l'architecture, ces fonds peuvent aussi nourrir la recherche historique dans des domaines parallèles et notamment l'histoire sociale et celle des mentalités. En effet, au travers de ces fonds, c'est l'application des grandes politiques de l'État qui transparait : mise en place des secteurs sauvegardés et politique sur les monuments historiques, programme de construction d'établissements scolaires dans le cadre de la démocratisation de l'éducation, « humanisation » des hôpitaux et maisons de retraites dans le cadre des politiques de santé publique. Mais ce sont aussi les standards d'exigence des populations à l'égard de leur habitat qui sont visibles au travers des demandes des particuliers ou des programmes d'habitations à loyer modéré, ces derniers proposant depuis peu des maisons individuelles à la place des habitats collectifs, illustration des aspirations des Français en matière de logement.

Contacts

Archives départementales de Loir-et-Cher,
2, rue Louis-Bodin
Tél. 02 54 58 41 24
sec.archives@cg41.fr
rachel.froissart@doubs.fr

L'architecte Pierre Chirol (1881-1953)

PIERRE-YVES CORBEL
Directeur adjoint

Les Archives départementales de Seine-Maritime conservent de nombreux fonds d'architectes, essentiellement des architectes du ^{xx}e siècle ayant joué un rôle important dans l'effort de reconstruction après les deux guerres mondiales.

Parmi ces fonds, celui de Pierre Chirol (97 J, 4,5 mètres linéaires, et 121 Fi pour les plans) occupe une place particulière en raison de la personnalité de l'architecte et de l'originalité de sa carrière. Le fonds d'archives de Chirol, donné aux Archives départementales par sa fille Élisabeth, est actuellement en cours de classement et devrait donner lieu prochainement à une exposition ainsi qu'à une publication (octobre 2009, Archives départementales de Seine-Maritime).

Pierre Chirol (1881-1953) fut non seulement architecte mais aussi érudit, conférencier, animateur et homme de lettres au sens large du terme. Rouennais de naissance, il resta très attaché à sa ville, y passa toute sa vie, devenant au fil des ans une figure incontournable du monde culturel normand.

Après une formation à l'École nationale des beaux-arts de Paris (atelier Pascal), Chirol, architecte DPLG, ouvre son cabinet d'architecte à Rouen en 1911. Son activité se déploie durant 40 ans sur des chantiers très divers, diversité qui sera une constante tout au long de sa vie professionnelle : églises, logement social, bâtiments administratifs (PTT, Douanes), maisons et villas particulières, entreprises, chambre de commerce...

Sans prétendre donner une vue exhaustive de ces archives, nous pouvons d'ores et déjà en souligner les principales caractéristiques.

Il convient de souligner d'emblée que l'activité professionnelle de Chirol n'est que partiellement reflétée dans le fonds d'archives. On constate en effet l'absence presque totale de dossiers de clients et de chantiers : pas ou très peu de correspondance avec les clients privés, peu de contrats ou conventions, très peu de documents techniques concernant le déroulement et les étapes des chantiers – des lacunes évidemment regrettables, notamment au regard des chantiers privés.

En raison de sa qualité d'architecte régional des Postes et Télégraphes (nomination en décembre 1923), Chirol a

consacré une part non négligeable de son activité à l'entretien et à la construction de bureaux de poste. Son territoire de compétence s'étendait à l'ensemble de la Normandie – Haute et Basse – et c'est dans ce cadre qu'il a réalisé deux œuvres importantes qui ont contribué à asseoir sa réputation d'architecte, et qui par bonheur ont échappé aux destructions de la dernière guerre : la direction régionale des Postes à Rouen et l'hôtel des postes à Caen. Il faut souligner que toute cette part de son activité n'est que partiellement documentée dans le fonds des Archives départementales de Seine-Maritime, la plupart des plans et dossiers étant conservés par l'administration des PTT à quelques exceptions près (notamment l'hôtel des postes d'Alençon dont les AD possèdent un jeu de plans complet). On trouvera dans le fonds Chirol essentiellement des photos de chantier, des articles publiés dans les revues professionnelles, des éléments de correspondance entre l'architecte et l'administration des PTT, ainsi qu'un dossier concernant l'Association des architectes des PTT.

Chirol a par ailleurs construit un certain nombre d'édifices religieux, églises et chapelles, ainsi que des habitations ouvrières et particulières pour des commanditaires privés. Il a été également actif dans le domaine du logement social (Office HBM de la Seine-Maritime, MRU). Force est de souligner, là encore, des lacunes, à savoir l'absence de dossiers de chantiers et de clients. Reste, heureusement, un très beau fonds de plans (plus de 2 000), qui vient d'être numérisé et qui per-



Portrait de Pierre Chirol.
AD 76, fonds Chirol.

met de retracer de manière parlante les diverses facettes de l'activité professionnelle de Chirol de 1912 à 1951.

Ces lacunes pourraient laisser penser que Chirol envisageait sa propre carrière d'architecte avec un certain détachement. Or il avait une haute idée de sa profession, qu'il ne manque pas d'exprimer dans ses diverses publications, ses articles ou ses conférences. De fait, à l'exception de ces lacunes, le fonds se caractérise par sa diversité, témoignant parfaitement des intérêts multiples de l'homme Chirol : un homme de l'art, pleinement engagé dans l'organisation et la promotion de sa profession ; un homme de foi, ardent défenseur de l'art religieux ; un homme d'érudition et d'études, viscéralement attaché à sa Normandie natale.

L'homme de l'art, nous le découvrons d'abord en formation, élève de l'École nationale des beaux-arts au sein de l'atelier Pascal (Jean-Louis Pascal), puis membre de multiples associations professionnelles : Société des architectes diplômés par le gouvernement, Société des architectes de la Seine-Inférieure et de l'Eure, Société centrale des architectes, Association provinciale des

architectes français. Ce n'est pas le moindre intérêt du fonds Chirol que de nous faire assister à l'évolution d'une profession encore très éclatée, entre groupements professionnels concurrents, jusqu'à la création de l'Ordre des architectes en 1941. Soulignons en particulier les dossiers concernant l'Association provinciale des architectes français (1928-1952) et, notamment ses congrès annuels, auxquels Chirol a souvent participé. Programmes, correspondance, photos de groupes, menus de banquets, textes de chansons à boire donnent un bon aperçu de cette vie associative, chaleureuse, parfois facétieuse. Les confrères n'étaient point de tristes sires... Cette sociabilité heureuse n'excluait pas l'examen de questions ardemment débattues sur la profession elle-même, son organisation, son enseignement, la protection sociale. La création de l'Ordre des architectes, et la nomination de Chirol à la fonction de président du conseil de l'Ordre pour la région de Rouen (mai 1941) marquent le sommet de sa carrière officielle, dans les conditions difficiles de l'Occupation, dans une Normandie déjà affectée par les destructions. Cette nomination témoigne de la

place éminente reconnue à Chirol dans la profession, à un âge (60 ans) où il avait déjà fait preuve de ses qualités d'organisateur et d'infatigable animateur. Après-guerre, Chirol continuera de s'investir dans la vie associative, y compris au niveau international, comme en témoignent ses voyages d'étude avec l'Union franco-britannique des architectes (1946-1950).

Pour Chirol, la foi est sans aucun doute première, le socle de sa personnalité, jamais remis en cause, un socle jusqu'à la dernière heure (sa femme souligne qu'il est mort après avoir fait ses prières du soir). Cela explique ses efforts incessants de promotion de l'art religieux, sa fierté d'avoir construit des églises, qu'il considérait comme le plus haut accomplissement d'un architecte. Ses principales réalisations dans ce domaine sont l'église Sainte-Jeanne-d'Arc de Charleville (Ardennes, 1929-1931), l'église Saint-Nicaise à Rouen et l'église d'Aunay-sur-Odon (Calvados, 1948-1952), cette dernière sous l'égide du MRU. Le fonds comporte des dossiers sur les multiples associations catholiques auxquelles Chirol a été affilié : association Saint-Philippe-Néri de Rouen, groupe Ozanam de Rouen, Catholiques des Beaux-Arts, Société de Saint-Jean. Le dossier sur la Société de Saint-Jean est particulièrement intéressant, car il documente bien l'action de cette association prestigieuse créée à l'initiative de Lacordaire en 1839 – et plus tard présidée par Maurice Denis – pour encourager l'art chrétien. On y trouve notamment un registre de procès-verbaux de la Société (alors dénommée Confrérie) couvrant les années 1839-1844, des documents sur la participation de la société à l'Exposition des arts décoratifs de 1925 (église du Village français), sur l'Exposition internationale d'art sacré de Rome en 1934, et sur le I^{er} Congrès international des artistes catholiques (Rome, 1950). Complétant



Projet de maisons ouvrières pour la filature Maillard, Pavilly (Seine-Maritime), élévation, 3 août 1921. AD 76, fonds Chirol.

"Clos Normand"

Pavillon
« le Clos Normand »
pour l'Exposition
internationale des arts
décoratifs de 1925,
Paris, élévation,
1^{er} avril 1924.
AD 76, fonds Chirol.



ces dossiers d'associations, Chirol a également réuni une documentation générale sur l'art religieux, avec notamment une série de catalogues d'éditeurs, marchands et fabricants de statuaire, vitraux, orfèvrerie qui reflètent bien la vitalité du renouveau artistique religieux entre deux guerres.

Le troisième volet du fonds, le plus important quantitativement, reflète les activités d'érudition et d'animation culturelle de Chirol sous ses diverses déclinaisons : affiliation aux sociétés savantes locales, rédaction d'articles et de livres d'histoire artistique, conférences. Dans ce domaine, Chirol a déployé une activité considérable d'organisateur et de chercheur. Il a été appelé à occuper des fonctions importantes au sein de ces sociétés, la plus éminente étant la présidence de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. On trouve ainsi les dossiers d'admissions des nouveaux membres de l'Académie (1919-1952). Les cérémonies de réception, calquées sur celles de l'Académie française, étaient l'occasion de discours souvent très travaillés, nécessitant de la part de Chirol des recherches approfondies sur un personnage ou un monument qu'il souhaitait mettre en lumière, par exemple les architectes Alavoine (auteur de la flèche de la cathédrale de Rouen), Guillaume Pontifs (maître d'œuvre de la tour de Beurre de la même cathédrale) ou encore Jacques-Eugène Bar-

thélémy (auteur de la basilique de Bonsecours), d'où des dossiers documentaires étoffés comportant parfois des archives plus anciennes collectées auprès des descendants ou des commanditaires.

Chirol a participé activement à la vie littéraire de son époque, en rédigeant plusieurs ouvrages de synthèse sur l'histoire artistique normande (*Cathédrales et églises normandes*, *Humbles demeures dans la tourmente*, *Rouen à travers les âges*, *Rouen*) qui se lisent encore avec plaisir et profit, et en contribuant de façon régulière à des chroniques du *Journal de Rouen*. Cette œuvre littéraire est bien représentée dans le fonds, par des dossiers documentaires, des brouillons et documents dactylographiés, des épreuves corrigées, des coupures de presse et de la correspondance.

Chirol, qui avait des qualités certaines de « communicant », a également fait œuvre de conférencier, et cela très tôt puisque l'on trouve trace d'une conférence dès janvier 1905 (sur l'art en Égypte, Maison du peuple du 6^e arrondissement, Paris). Le fonds comporte plusieurs dizaines de dossiers relatifs à des conférences données en France et en Europe (Luxembourg, Suisse). On y trouve généralement des notes, le texte manuscrit ou dactylographié de la conférence ainsi que de la correspondance et des coupures de presse. Ces

conférences, souvent reprises en plusieurs lieux sous forme de « tournées », concernent essentiellement l'histoire de l'architecture, la ville de Rouen, les destructions causées par les bombardements à Rouen en 1940 et 1944. Elles ont valu à Chirol une large notoriété, au-delà des bornes de sa ville natale.

Au terme de cette brève synthèse, il faudrait encore citer les archives de sa vie privée (importante correspondance, guerre de 14-18, mariage, notes de voyage à Rome...) ou d'autres dossiers sur son activité d'enseignant (École des beaux-arts et École régionale d'architecture de Rouen), son activité publique comme membre de nombreuses commissions administratives municipales et départementales (Sites et perspectives, Urbanisme, Antiquités, etc.) Un fonds très divers, à l'image de l'homme lui-même.

Contacts

Archives départementales
de Seine-Maritime
Hôtel du département
quai Jean-Moulin
76101 Rouen cedex 1
Tél. 02 35 03 54 95
pierre-yves.corbel@cg76.fr

ASSOCIATION ARCHIVES D'ARCHITECTES DE LA LOIRE

Exposition

« Les archives d'architecture s'exposent »

NICOLE NOISETTE

Chargée d'études documentaires,
Responsable des archives privées
Archives départementales de la Loire

Cette exposition a été présentée aux Archives départementales de la Loire, du 1^{er} septembre au 24 octobre 2008.

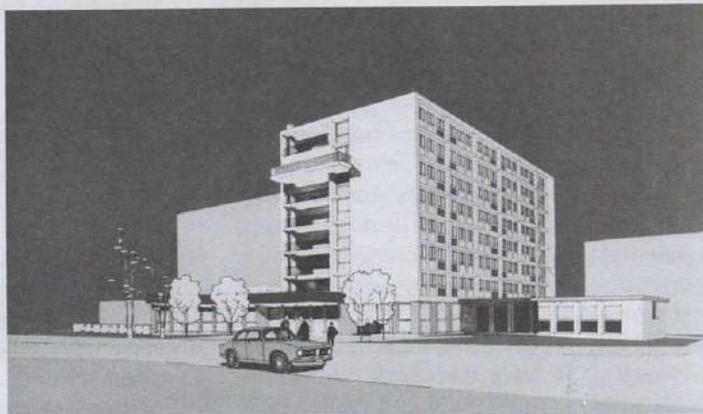
Elle est partiellement reprise aux Archives municipales de Saint-Étienne, du 1^{er} avril au 30 juin 2009.

Le département de la Loire est riche de nombreuses constructions d'architectes plus ou moins célèbres. La réalisation d'un bâtiment, quel qu'il soit, ne se résume pas à la phase de travaux. Derrière l'existence d'un bâtiment, se trouve tout un travail de création et d'études mené par l'architecte, travail souvent méconnu du grand public.

Esquisses, croquis, devis, plans, maquettes, images de synthèse, sont des exemples de la variété des documents produits par l'architecte. Montrer cette diversité, tel est l'objectif que poursuit l'association Archives d'architecture de la Loire dans le cadre de l'exposition « Les archives d'architecture s'exposent », réalisée en partenariat avec les Archives départementales, les Archives municipales et Saint-Étienne Ville d'art et d'histoire.

Cette exposition est également l'occasion d'évoquer l'état des fonds d'architectes collectés et de présenter au public quelques points de repère et éléments de réflexion sur la pertinence des archives d'architecture dans l'histoire architecturale et urbaine du département de la Loire.

Une cinquantaine de documents, parmi les plus spectaculaires ou les plus représentatifs, figurent sous forme d'originaux ; ils correspondent à toute la gamme de création et de production de l'architecte, du petit croquis déterminant le volume du bâtiment en quelques traits de crayon au grand projet aquarellé, du planning de chantier au grand plan d'ensemble, de la perspective artistique à l'encre de Chine au plan technique de commande de ciment, etc.



Étude pour la résidence de personnes âgées de La Rivière, Saint-Étienne, Henri Chossan arch., 1975. AM de Saint-Étienne, 61 S.

Ce florilège témoigne tout à la fois de la diversité des supports et des formats, de l'importance d'un style architectural en fonction des époques (milieu du XIX^e siècle-fin du XX^e siècle).

Sont présentés :

- différents types de documents collectés par les architectes (délibérations du conseil municipal, déclarations d'ouverture et de fermeture des travaux) ;
- différents types de documents produits par les architectes (devis estimatifs et quantitatifs, plannings des travaux, comptes définitifs) ;
- différentes formes de représentations architecturales : esquisse, perspective, coupe ;
- différents supports : papier, plan, calque, photographie, image de synthèse, maquette.

Deux frises réalisées par Saint-Étienne Ville d'art et d'histoire présentent les différentes étapes du travail de l'architecte, l'évolution d'un chantier avec les documents produits lors de la phase « étude » (esquisses, avant-projet, projet, devis descriptif, consultation des entreprises et marchés de travaux) et ceux de la phase « chantier » (direction des travaux, planning, réception, comptes définitifs) :

- la première frise dans le cadre de la commande publique, avec l'exemple du collège du Portail Rouge réalisé par Édouard Hur ;
- la seconde dans le cadre d'une commande privée, avec une sélection de documents choisis dans le fonds Lamaizière.



Cité-jardin à Rive-de-Gier, Aimé Malécot arch., 1936. Coll. privée Charles Malécot.

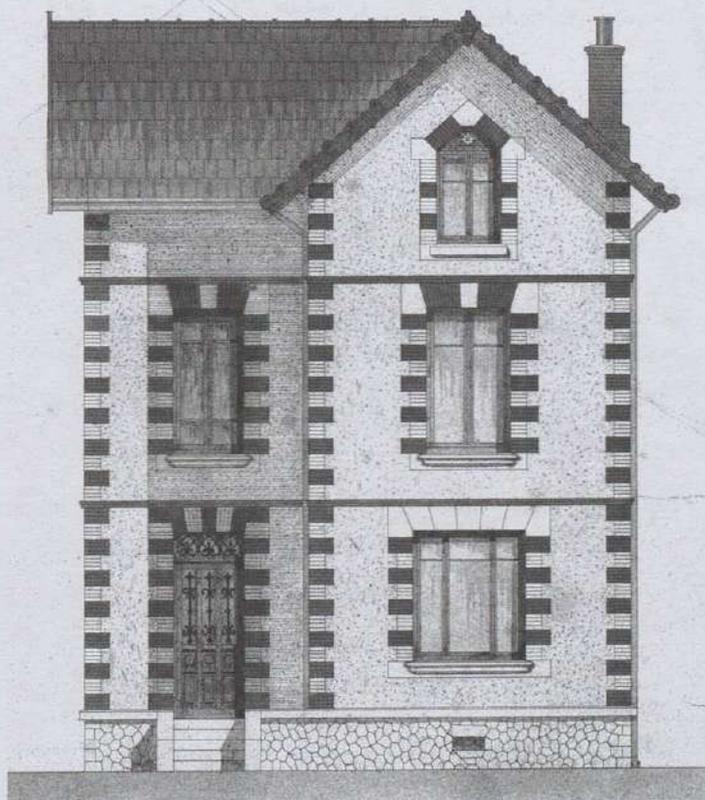
Les différents architectes représentés dans cette exposition sont : Alain Balembois (1940-), Maurice Bégonnet (1905-?), Paul Bertholon, Groupe Cimaïse, Eugène Chosson (1896-1953), André Dramais (1903-1972), Jules Exbrayat (1808-1857), Raymond Eyraud (1940-), Olivier Goutelle (1954-), Henri Gouyon (1902-1975), Édouard Hur (1903-1974), Léon Lamaizière (1855-1941), Marcel Lamaizière (1879-1923), Aimé Malécot (1896-1960), Charles Malécot (1923-1981), Martin Margnat (1914-1966), Joanny Morin (1865-?), Louis Néel (1846-?) et Jean-Baptiste Cornillon, François-Xavier Noir (1945-), Régis Perrin (1909-1991), François Ruel et Christian Jourjon, Marcel Salagnac (1910-1995).

Les fonds d'archives de ces architectes sont conservés, soit aux Archives départementales de la Loire, soit aux Archives municipales de Saint-Étienne.

Contacts

Archives dép. de la Loire
6, rue Barrouin
42000 Saint-Étienne
Tél. 04 77 93 79 33,
nicole.noisette@cg42.fr

Archives municipales
de Saint-Étienne
164, cours Fauriel
42100 Saint-Étienne
Tél. 04 77 34 40 44,
archives@saint-etienne.fr



Projet de maison particulière, non localisée, Johanny Morin arch., s.d.
AM de Saint-Étienne, 18 Fi 231.



MÉTHODES

Outre la présentation d'un fonds, d'un architecte, d'une politique de collecte ou de mise en valeur, il est important que *Colonnes* comporte aussi des articles tournés plutôt vers des problèmes de méthodes. Le sommaire du présent numéro est assez riche à ce titre pour permettre de regrouper quelques articles.

Les Archives de la région Pays de la Loire présentent une réflexion sur la conservation – incluant des actions de numérisation et de sélection – des documents hétéroclites reçus dans le cadre des concours pour les commandes publiques de la région (lycées; FRAC, hôtel de région): panneaux, maquettes, infographies 3D.

Une nouvelle «salle des maquettes» (en réalité destinée

aux archives d'architecture hors formats courants), dont l'équipement a été soigneusement conçu, permet aux Archives municipales de Versailles d'entamer une collecte active de maquettes (dont la plus ancienne remonte à 1909).

La dernière contribution concerne le domaine rarement abordé des archives en cours de constitution dans les agences d'architecture. Laure Constant, documentaliste, décrit une mission de deux mois consistant dans la première mise en ordre des archives d'une agence. Sa réflexion sur les tris internes a fait ressortir l'absence de jurisprudence concernant certains délais d'utilité administrative, et la mise en place du records management s'est heurtée aux habitudes acquises.

*Henry Bernard (à droite)
et un collaborateur
(Alexandre Courtois ?)
travaillant au plan directeur
de la ZUP de Grenoble-Échirolles,
vers 1965
(voir p. 9).*

ARCHIVES DES PAYS DE LA LOIRE

Projets d'architecture : collecter, traiter et valoriser des sources fragiles

SÉVERINE MÉNET

Attachée de conservation du patrimoine

Le service des archives régionales des Pays de la Loire conserve un ensemble de projets d'architecture, reçus par la Région dans le cadre des concours organisés pour les opérations dont elle est maître d'ouvrage. Présentés sur des panneaux ou sous la forme de maquettes en trois dimensions, ces projets concernent à la fois des propositions effectivement réalisées et celles qui n'ont pas été retenues. Ils constituent des sources fragiles, dont la collecte est parfois malaisée, mais pour lesquelles des choix spécifiques de traitement ont été définis.

Des sources issues de la maîtrise d'ouvrage publique

La commande de bâtiments publics

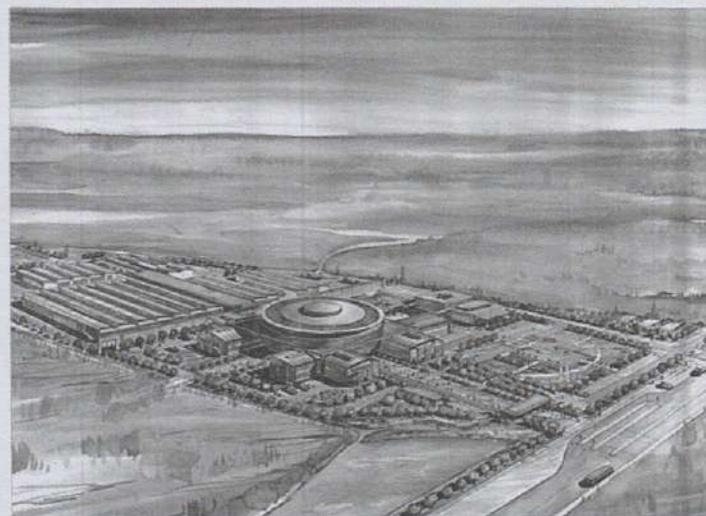
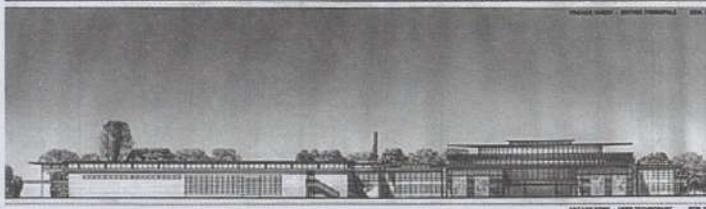
L'ensemble de ces projets procède de la commande de bâtiments publics par la Région. Pour une forte majorité de projets, ce rôle découle en premier lieu de l'exercice des compétences transférées à la Région en matière de construction, rénovation, extension et maintenance des lycées publics, établissements d'éducation spéciale et lycées professionnels maritimes (loi du 22 juillet 1983). En effet, en Pays de la Loire comme ailleurs, ce transfert issu de la première décentralisation a donné lieu à une impressionnante vague de constructions et de réhabilitations de bâtiments scolaires – lycées comme collèges – par les collectivités territoriales désireuses de répondre aux besoins d'équipements dans ce domaine. Entre 1986 et 1999, on comptait ainsi quatorze nouveaux lycées, les établissements préexistants

étant restructurés lourdement, reconstruits, étendus ou partiellement rénovés.

Cependant, la commande régionale peut aussi porter sur des bâtiments d'enseignement supérieur, construits ou aménagés sur le territoire régional, lorsque l'État délègue par convention sa maîtrise d'ouvrage à la collectivité ou à un groupement (loi du 4 juillet 1990). En Pays de la Loire, la Région a en outre été amenée à piloter la construction de centres

de formation professionnelle, ou encore des opérations bien particulières, tel le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) – premier bâtiment spécialement conçu pour un FRAC, en 2000 –, voire totalement atypiques, comme l'aménagement d'une aire d'autoroute...

Enfin la collectivité est bien sûr maître d'ouvrage pour les bâtiments abritant ses propres services (Hôtel de Région et ses extensions).



Institut automobile, Le Mans, Laze et Petolat (projet non retenu), 2000. Archives régionales des Pays de la Loire, 3Num2 CD 66, panneau 390.



Hôtel de région, Nantes, Architectes Ingénieurs Associés (AIA), maquette (projet non retenu), 1983. Archives régionales des Pays de la Loire, 16W3.

Un contexte de production particulier

Les projets conservés ont été remis par les agences d'architectes dans le cadre très réglementé des concours d'architecture et d'ingénierie, plus précisément à la seconde phase de sélection des candidats, lorsque ceux que le jury a choisis, sur dossier dans un premier temps, présentent leurs propositions sous la forme définie dans le cahier des charges de la collectivité.

Le choix de cette forme – feuilles contrecollées sur panneaux ou maquettes – relève du maître d'ouvrage, qui peut privilégier l'une ou l'autre selon le type d'opération. Parmi les projets conservés, la plupart ont été remis sous la forme de panneaux. De formats très variables, ces supports présentent surtout des vues techniques (plans masse, coupes, axonométries, etc.), mais la volonté d'être sélectionnés a incité les candidats à porter un soin certain à la qualité esthétique de l'image ; et d'autres types de représentations, telles que perspectives (parfois aquarellées) ou images de synthèse, y apparaissent fréquemment.

Les maquettes matérialisent bien sûr le projet sous ses trois dimensions. Elles intègrent parfois des

éléments de contexte paysager ou de décor, précis, colorés, permettant de représenter les futurs usages (et usagers) du bâtiment. Depuis la fin des années 1990, elles sont de moins en moins demandées par la collectivité, en raison de leur coût (supporté par le maître d'ouvrage) et du développement de l'infographie 3D. Il faut par ailleurs signaler qu'outre ces maquettes produites pour le jury, d'autres peuvent être réalisées après le choix du candidat, afin de promouvoir le projet choisi.

Si la maquette est unique, le nombre des panneaux produits par un candidat est variable (jusqu'à six pour un même projet).

Quelle que soit leur forme, il n'est pas anodin de rappeler que ces projets sont produits alors que la maîtrise d'ouvrage publique prend une nouvelle dimension : si celle-ci existe depuis longtemps, son rôle est en effet revalorisé par la loi « MOP » (« maîtrise d'ouvrage publique ») du 12 juillet 1985. La collectivité n'est pas seulement un commanditaire, mais aussi un acteur dans la définition du projet architectural, à part égale avec la maîtrise d'œuvre. Cette implication nouvelle intervient précisément au moment où la compétence en matière d'éducation donne l'occasion aux collectivités

d'assumer pleinement le rôle de maître d'ouvrage. Les premières constructions de lycées en Pays de la Loire sont ainsi initiées dès 1987, immédiatement après la décentralisation, manifestant la volonté de répondre à un besoin et d'affirmer la présence de la Région sur le terrain éducatif, les bâtiments réalisés sortant fréquemment de l'uniformité qui était d'usage jusqu'alors.

Des supports fragiles et vulnérables

Panneaux ou maquettes, ces projets ne parviennent malheureusement pas toujours dans des états de conservation satisfaisants. Leurs matériaux sont par nature fragiles : carton mousse, bois, plastique pour les panneaux, ou sous la protection parfois malmenée de capots en plexiglas pour les maquettes. Mais le danger provient surtout des conditions d'entreposage, une fois la sélection faite par le jury. La difficulté à stocker ces volumineux supports peut expliquer que certains projets ne soient pas parvenus en totalité (absence d'un élément dans une série de panneaux), voire pas du tout ; faute de conditionnement adapté, d'autres nous sont parvenus abîmés. Les services en charge de la maîtrise d'ouvrage peuvent par ailleurs être tentés de les proposer aux lycées – notamment le projet lauréat – ou de les restituer aux agences d'architecture lorsque celles-ci les demandent, confondant ici malencontreusement propriété intellectuelle et propriété matérielle (le statut d'archives publiques étant alors largement occulté).

La fragilité des supports, de même que leur caractère encombrant, a ainsi contribué à leur stockage dans des conditions précaires, voire à leur destruction prématurée. Les projets non retenus font les premiers les frais de cette vulnérabilité, et ils risquent souvent de disparaître avant même le délai de cinq ans de conservation minimale propre en théorie à toute offre ou candidature non retenue dans le cadre d'un marché public. Dans ces conditions, la collecte de ces projets ne relève pas forcée-

ment d'un versement classique du service, mais peut s'apparenter à une quête menant dans les sous-sols et recoins des bâtiments administratifs pour débusquer les derniers supports en déshérence. Cette situation contribue à la difficulté d'identification des projets, qui s'avère alors particulièrement difficile sans le recours à la mémoire du service producteur.

Principes de traitement adoptés

Comment sélectionner des projets d'architecture ?

Bien que produits dans le cadre d'une commande publique, les projets d'architecture ne sont bien entendu pas des « offres » comme les autres. Outre leur caractère esthétique indéniable, leur valeur architecturale ne se réduit pas à celle qui est attribuée par un jury : il peut arriver qu'ils soient simplement écartés en raison de leur coût, ou encore qu'ils présentent une trop grande innovation aux yeux du commanditaire. Pouvoir confronter tous les projets d'un même concours favorise l'analyse des choix du maître d'ouvrage, et cette faculté est d'autant plus intéressante pour les constructions qui constituent un enjeu pour l'image de la collectivité : cela est une évidence pour l'Hôtel de Région, mais également pour les lycées, dont la construction est souvent une des manifestations les plus visibles de la Région aux

yeux du citoyen. La construction ou l'extension des établissements d'enseignement peut rendre visible, « concrétiser » en quelque sorte l'une des compétences majeures de la collectivité. Les projets portant sur les bâtiments administratifs sont eux aussi emblématiques de l'image que l'institution veut donner d'elle-même aux administrés.

En outre, ces projets émanent fréquemment d'agences d'architectes locales, qui ne seront pas forcément représentées dans les centres d'archives d'architecture spécialisés. C'est pourquoi la destruction immédiate de tous les projets non retenus a été écartée.

Constitution d'un fonds d'images numériques

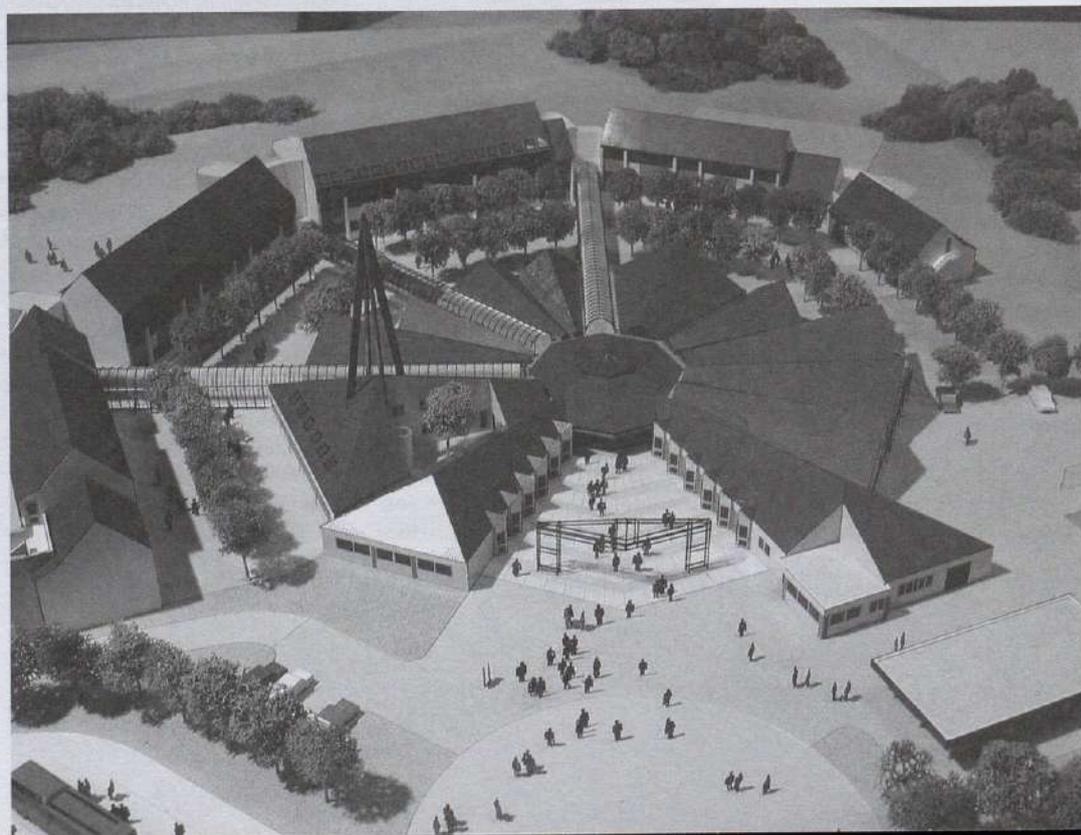
Afin de conserver la mémoire de la totalité d'entre eux, qu'ils soient lauréats ou non retenus, il a été décidé de procéder à la numérisation préalable de tous les projets. Une première opération a porté sur les panneaux (un peu moins de 400) qui ont été scannés à plat directement, avec une très haute résolution, pour limiter les pertes de données.

Pour les maquettes, nous avons opté pour une couverture photographique numérique des projets après retrait de leur capot (quand il était encore présent) et dépoussiérage, opérations réalisées en interne. Pour pallier autant que possible les inévitables pertes

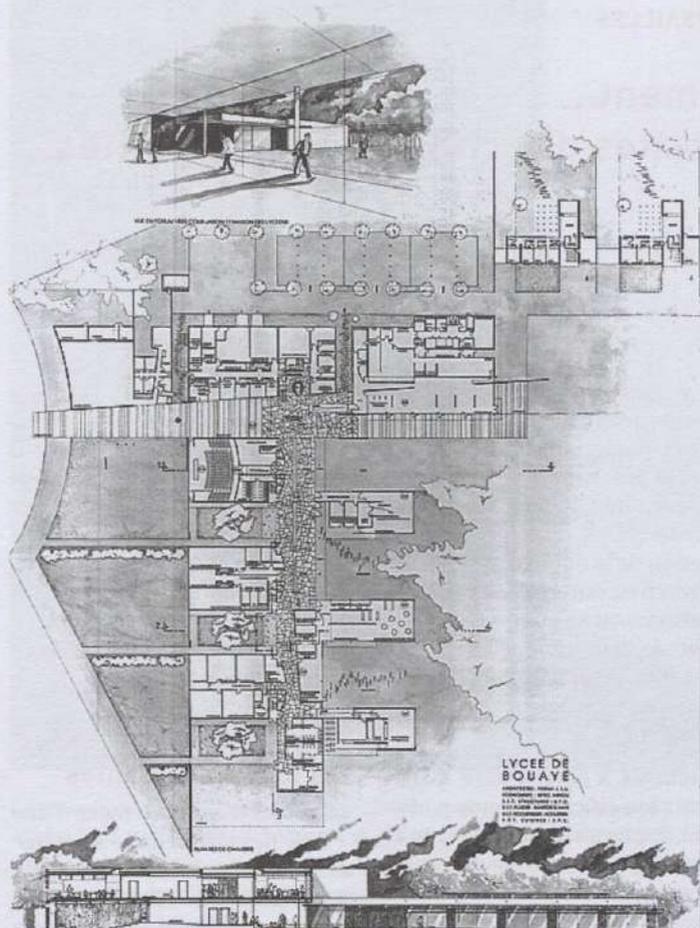
d'informations dues au passage d'un objet à trois dimensions à des images à deux dimensions, nous avons défini les principes suivants pour les prises de vues : réalisation de vues perspectives d'ensemble sous plusieurs angles ; vues perspectives de détail pour les façades du ou des bâtiments représentés et pour certains détails ; vues aériennes d'ensemble ou de détail. Le temps consacré à chaque maquette, pour cette opération, s'est avéré variable : une demi-heure à une heure, selon la taille du projet et la richesse des détails. L'instrument de recherche élaboré décrit les images numériques ainsi produites et restituée sur un schéma de la maquette les différents champs et angles de prise de vue.

La constitution de cet ensemble d'images permet de communiquer, sous cette forme, les projets en évitant désormais le déplacement des volumineux supports originaux et le risque induit de détérioration. La facilité de consultation est un atout supplémentaire pour la confrontation des projets, pour leur comparaison. Témoignages du mouvement de construction scolaire à partir des années 1980, ces sources numériques permettent l'étude de la conception des bâtiments d'enseignement en Pays de la Loire (organisation et distribution des espaces).

Le support de substitution numérique ouvre également des pers-



Lycée Galilée, Guérande (Loire-Atlantique), Bruno Peronnet (agence Domus Architecture), maquette du projet lauréat, 1989. Archives régionales des Pays de la Loire, 16W4.



Lycée Alcide d'Orbigny, Bouaye (Loire-Atlantique),
Cabinet Forma 6 (projet non retenu), 1995. Archives régionales des Pays de la Loire,
3Num2 CD 56, panneau 326.

pectives en matière de diffusion et peut faciliter leur exploitation dans d'autres cadres (sensibilisation à l'architecture par exemple).

Modalités de sélection des supports originaux

Si la totalité des maquettes a été conservée – en raison de leur faible nombre, et de leur commande par le maître d'ouvrage pour des projets d'envergure – la sélection des panneaux a abouti à la conservation de l'ensemble des projets lauréats, ainsi que d'un échantillon des projets non retenus : ceux des concours portant sur les constructions « complètes » de lycées et d'établissements d'enseignement supérieur à vocation nationale ; un concours sur deux pour les organismes de formation professionnelle ; et parmi les autres cas, pour le caractère

exceptionnel du programme, conservation des projets pour la construction du bâtiment du Fonds régional d'art contemporain des Pays de la Loire.

Cette expérience de collecte nous a amenés à définir avec les services concernés le principe de versement systématique des projets d'architecture présentés lors des concours, y compris ceux qui ne sont pas retenus. Le choix de réaliser une couverture photographique ou une numérisation sera appliqué à ces futurs versements, afin de communiquer ces supports sans les déplacer, de conserver une trace des projets éventuellement détruits, et surtout d'enrichir le fonds d'images numériques constitué.

Comment valoriser ces sources, désormais plus facilement accessibles par le biais des images

numériques ? Le signalement du fonds d'images dans le catalogue « Patrimoine culturel numérisé » du ministère de la Culture et dans d'autres bases, est une première étape. La publication d'articles sur le sujet et les actions de valorisation locales constituent d'autres pistes pour faire connaître ces projets qui ont bien failli ne plus laisser de traces.

Bibliographie

L'architecture contemporaine en Pays de la Loire, 303, *Arts, Recherches et Création*, juil.-sept. 1999, n° 62 [dont l'article de Dominique Amouroux, « Lycées, une architecture d'intentions », p. 76-85].

SÉVERINE MÉNET, *Projets d'architectes pour les bâtiments réalisés par la Région des Pays de la Loire: maquettes (1983-2003) (16 W), 2 Num 2. Répertoire numérique détaillé*, Archives régionales des Pays de la Loire, 2005.

AGNÈS DEJOB, CHLOÉ CAILLAUD, SÉVERINE MÉNET, *Projets d'architectes pour les bâtiments réalisés par la Région des Pays de la Loire: panneaux d'exposition (1987-2000), 3 Num 1. Répertoire numérique détaillé*, Archives régionales des Pays de la Loire, 2008.

Contacts

Pôle Archives
Hôtel de Région
1, rue de la Loire
44966 Nantes cedex 9
Tél. 02.28.20.52.48
archives@paysdelaloire.fr

ARCHIVES COMMUNALES DE VERSAILLES

Sous le ciel, exactement...

Une salle des maquettes d'architecture à Versailles

CORINNE HUBERT

Conservateur en chef du Patrimoine
Directrice**Droit de cité**

Les maquettes d'architecture, des archives comme les autres ?

Oui, en regard de la définition très large donnée par la loi sur les archives et des dispositions du code du Patrimoine les concernant. Et pourtant, pas tout à fait, si l'on considère la spécificité de ces archives-objets en trois dimensions, fragiles, volumineuses, bien encombrantes pour les rayonnages formatés de nos magasins d'archives.

Ces problématiques de conservation matérielle (conservation préventive, techniques de restauration ou modalités du transfert sous forme numérique) découlent tout naturellement des caractéristiques de leur support, qu'il s'agisse des matériaux utilisés ou des dimensions des documents : conservation préventive, techniques de restauration ou modalités du transfert sous forme numérique.

S'y ajoutent les questionnements analogues à ceux des dossiers papier traditionnels auxquels les maquettes se rattachent, liés à leur traitement archivistique (collecte, détermination de la durée d'utilité administrative, critères de tri et éliminations) ou au contexte particulier de leur production (qu'en est-il du droit moral de l'auteur-architecte sur ces œuvres de l'esprit ?)¹.

Archives à part entière malgré leurs spécificités, les maquettes ont acquis un droit de cité, qu'elles soient de provenance publique ou privée. En complément des dossiers techniques municipaux et des fonds d'architectes, elles incarnent en volume les études et les projets d'aménagement urbain portés par les municipalités successives.

Il était urgent de les protéger avant qu'elles ne disparaissent, victimes de l'indifférence, de l'oubli ou de la négligence, bien-

tôt supplantées par des techniques de représentation plus performantes. Encore fallait-il concevoir des locaux dédiés pour les accueillir après les avoir identifiées et rassemblées [voir ci-dessous, p. 32, la contribution de Marie Bouquet sur les opérations de collecte menées par les Archives communales de Versailles].

Combles avec vues : sous les toits de Versailles

Le projet d'aménagement d'une « salle des maquettes » s'est inscrit dans la politique municipale d'optimisation des espaces encore disponibles en mairie afin de permettre le redéploiement de ses services. Des espaces comptés, donc précieux.

Décidés en 2006 et financés par la collectivité, l'aménagement et la mise aux normes² des combles de l'aile est de l'hôtel de ville, jusque-là inutilisés, a abouti un an plus tard à l'affectation d'une partie des locaux rénovés à un usage patrimonial.

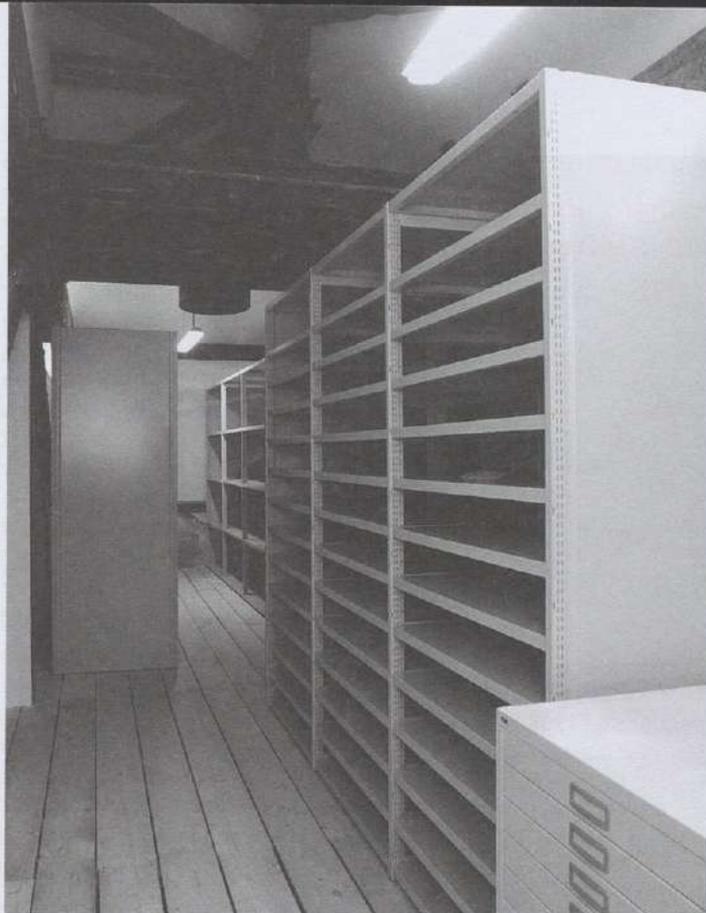
En effet, le site de la Grande Écurie du Roi, sur lequel sont installées les Archives communales depuis l'été 2005 (à l'issue d'une convention d'occupation temporaire entre la Ville et l'Établissement public du musée et



Les réserves du magasin 1 de conservation (20,50 m²) après l'arrivée des premières maquettes d'architecture collectées auprès des services municipaux (cliché Jacques Pastel, dir. de la Communication, Versailles, 2007).

1. Voir l'article de Clothilde Roullier, « Maquettes : quel sort pour les maquettes de concours d'architecture ? », *Colonne*, n° 23, novembre 2006, pp. 29-33.

2. Sécurité des accès, installation électrique, isolation thermique et dispositif anti-incendie (cloisons et portes coupe-feu, détecteurs de fumée et extincteurs).



Les réserves du magasin 2 de conservation (50,20 m²) après leur équipement en octobre 2007 (cliché Jacques Postel, dir. de la Communication, Versailles, 2007) :

- Rayonnages métalliques fixes, d'une capacité de plus de 100 ml, adaptés au stockage de maquettes et panets d'architecture ;
- Rayonnages métalliques fixes pour le rangement des rouleaux de plans (capacité d'environ 350 rouleaux) ;
- Meubles à plans au format A0 pour la conservation à plat des plans et calques dans des tiroirs de grande profondeur.

domaine national de Versailles), n'offrait ni les espaces suffisants, ni la configuration nécessaire à une bonne conservation des maquettes d'architecture.

Rattachée administrativement aux Archives, dont elle constitue une annexe fonctionnelle, la salle des maquettes a pour vocation d'assurer la conservation matérielle :

- des maquettes provenant des services municipaux, des établissements publics locaux, des architectes ou des particuliers ;
- des panets, rouleaux de plans et calques, plans de grand format ;
- des fonds d'archives issus de la collecte auprès des architectes, tous supports confondus.

Situés au troisième étage sous les combles, à la manière d'un « musée suspendu » de la cité, les locaux sont accessibles par un escalier partant du palier de la salle des Fêtes. S'ils ne disposent d'aucun système de chauffage ou de climatisation, ils peuvent être facilement aérés grâce à la présence de hublots latéraux. D'une superficie totale de 80 m², les deux magasins de conservation ont été équipés en octobre 2007 de rayonnages métalliques fixes de grande profondeur et de meubles à plans [voir illustrations].

Plusieurs visites préalables auprès de services d'archives et de sites équipés pour la conservation des maquettes d'architecture avaient permis de réfléchir en amont aux problématiques et aux configurations d'un

stockage adapté à l'ensemble des documents susceptibles d'être accueillis :

- aux Archives départementales des Yvelines et de l'ex-Seine-et-Oise, dont un magasin est entièrement consacré à la conservation des maquettes provenant de la société d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines ;
- auprès de la direction des Bâtiments, des Moyens généraux et du Patrimoine du Conseil général des Yvelines, où une politique de collecte des maquettes est menée depuis plusieurs années, pour conservation dans des espaces aménagés et versement à terme aux Archives départementales (procédures de tri et éliminations en cours d'étude) ;
- au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle (IFA) de la Cité de l'architecture et du patrimoine, équipé d'une salle des maquettes où l'ensemble des maquettes confiées au centre sont conservées.

« Versailles.

La Ville, vue du ciel »

Il était important de faire connaître le travail de recensement et de collecte déjà réalisé, ainsi que la vocation patrimoniale de cet équipement complémentaire de celui de la Grande Écurie, en l'insérant dans une opération de mise en valeur culturelle.

Tout naturellement s'est imposée la thématique d'une exposition axée sur les représentations figurées de la ville dans le temps et dans l'espace, couplant photographies et maquettes d'architecture : « Versailles. La Ville, vue du ciel » (exposition présentée à la Grande Écurie du Roi, du 13 septembre au 12 décembre 2008).

Une sélection de vues aériennes en noir et blanc, toutes reproduites au format identique 60 x 80 cm qui offre un confort de lecture dans le détail, permet-

En quête de maquettes...

La collecte des maquettes d'architecture au sein des services municipaux de la ville de Versailles

Bien rangées tout en haut d'une armoire, exposées dans une salle de réunion ou encore oubliées dans un local de stockage, les maquettes étaient nombreuses dans les services de la ville de Versailles. Encore fallait-il les collecter.

D'un point de vue archivistique, les maquettes devraient être versées au service des Archives en même temps que les dossiers, ce qui est parfois le cas. Mais, parce que ce sont des objets souvent esthétiques, parfois volumineux ou fragiles, les services versants ne les traitent pas de la même façon que les documents papier : alors que le dossier de construction d'un gymnase est transféré aux Archives au bout de dix ans, la maquette reste nichée dans un petit coin du bureau parce qu'elle est jolie, parce qu'on ne sait pas trop quoi en faire... Il est vrai aussi que les Archives communales n'étaient jusque-là pas équipées pour accueillir ces objets aux dimensions inhabituelles. L'aménagement de locaux de conservation sous les combles de l'hôtel de ville a donc été l'occasion de se lancer dans une opération de collecte et de sauvegarde de ces maquettes.

Enquêter

Précédé par une note du directeur général des services en mai 2007, un recensement a été fait auprès de chaque service municipal, par l'intermédiaire des correspondants archives. Certains de ces services,

comme celui de la construction, des espaces verts ou de la voirie, étaient clairement identifiés comme producteurs de maquettes. Mais il était important de faire une enquête exhaustive afin de collecter celles qui auraient pu être oubliées ici ou là. Ainsi, ces charpentes en bois sorties du grenier de l'École des beaux-arts, réalisées par des compagnons charpentiers en 1909 et servant à la formation au diplôme de commis-dessinateur d'architecte, ou encore la maquette de la piscine Montbauron de 2004, versée par la direction des sports.

Identifier

Chacune des 41 maquettes, datées de 1909 à 2004, a fait l'objet d'une fiche d'identification sommaire, reprenant les informations connues (le nom du service ou de la direction, le lieu de conservation, les dates, les dimensions, la protection éventuelle, et certaines observations sur l'état matériel). Une identification, la plus précise possible, a ensuite été réalisée grâce aux dossiers papier conservés aux Archives, parfois en faisant appel à la mémoire des architectes de la Ville. Il nous a semblé important, dans la mesure du possible, d'identifier les architectes, maîtres d'œuvres ou maîtres d'ouvrage, mais également les maquet- tistes, véritables artistes qui, à partir de toutes sortes de matériaux (balsa, carton, papier, plâtre ou encore éponge, plantes séchées ou allumettes), savent reproduire une avenue, un bâti-

ment ou un jardin public et donnent ainsi à voir des projets en devenir.

Verser

Des bordereaux de versement ont ensuite été rédigés, signés conjointement par le service producteur (ou le service en possession de la maquette) et le service des Archives. Enfin, le transfert physique des maquettes, parfois très imposantes et lourdes, a été assuré par l'atelier transport de la ville depuis les différents sites jusqu'aux locaux de conservation à l'hôtel de ville.

Les archivistes sont rompus à la collecte de n'importe quel support, papier ou photographique, matériel ou immatériel (les données numériques), à plat ou en trois dimensions. Néanmoins, cette opération de collecte a été une expérience un peu spéciale. Convaincre les services de l'intérêt documentaire et historique d'une maquette – notamment dans le cadre de projets non réalisés –, organiser la manutention et le transport, identifier des bâtiments sans qu'aucun indice ne soit indiqué sur l'objet lui-même, ont été autant de défis relevés pour aboutir à la sauvegarde et à la mise en valeur de ces archives, finalement pas tout à fait comme les autres.

MARIE BOUQUET

Attachée de conservation
en charge des archives
contemporaines

taut le survol en images de quelque cinquante ans d'évolution du territoire communal, des années 1920 aux années 1970.

Toutes issues des collections photographiques conservées aux Archives communales, elles constituaient un gisement documentaire très peu exploité, voire inédit, repéré en 2005 par les archivistes lors du traitement et du catalogage de ces documents (*Catalogue des collections photographiques. Sous-série 5 Fi*, Archives communales de Versailles, 2005, 329 p.).

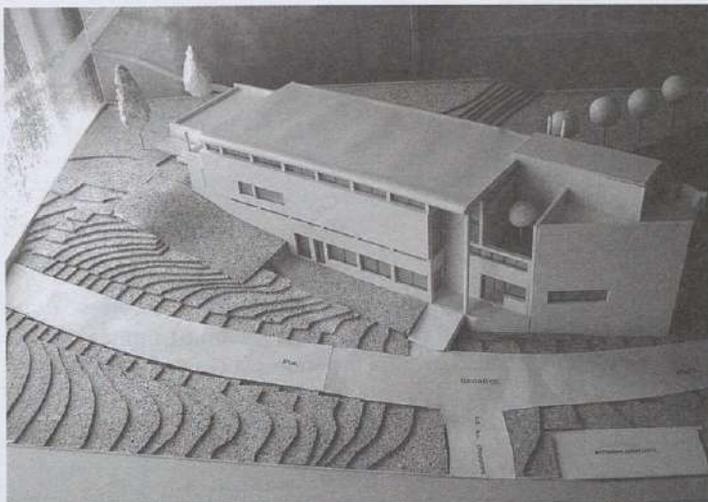
Ces photographies aériennes, verticales, obliques ou semi-obliques, illustraient sous un angle nouveau les transformations majeures de la ville en matière d'urbanisme, de transports, d'équipements ou de voirie.

En contrechamp, les maquettes sélectionnées, issues de la collecte ou prêtées par les services du conseil général des Yvelines, apportaient un relief supplémentaire à l'exposition photographique et au diaporama qui lui était associé, avec un éclairage nouveau sur les projets architecturaux, réalisés ou non, des années 1960 à nos jours.

Au total, une douzaine de maquettes ont ainsi fait l'objet d'une toute première « mise en scène » et ont été présentées au public sous vitrines particulières ou réunies sur un large plateau sous leurs capots d'altuglas, en résonance étroite avec les vues aériennes et accompagnées de plusieurs documents d'archives papier qui leur étaient étroitement liés : plans d'urbanisme, photographies, extraits de presse ou discours d'inauguration.

Contacts

Archives communales
de Versailles
Grande Écurie du Roi
1, avenue de Paris
78000 Versailles
Tél. 01 39 20 67 90
c.hubert@mairie-versailles.fr
m.bouquet@mairie-versailles.fr



Maquette du centre socio-sportif des Petits-Bois, 1992-1993, François-Xavier Flis, architecte. Direction du Patrimoine, Versailles, ACV, 127 W6.



Maquette de la Maison de Providence (vers 1986-1989), Lévêques et Rivière, architecte. Direction du Patrimoine, Versailles, ACV, 131W4.



Maquette du centre d'accueil de jour la Maison d'Éole (vers 2006), François-Xavier Flis, architecte ; l'Atelier Salomé, maquettiste. Direction du Patrimoine, Versailles, ACV, 127W8.

L'ATELIER ARCHITECTES

Gestion d'un fonds récent en agence privée

LAURE CONSTANT
Documentaliste-archiviste

Adapter une pratique archivistique à un cadre privé peu empreint de cette culture a constitué ma mission durant près de deux mois au sein de l'agence L'Atelier Architectes. J'ai intégré une équipe d'architectes qui, en prévision de son déménagement, m'a confié la gestion et le tri des archives accumulées depuis 1997.

L'Atelier Architectes est une agence née de l'association, en juin 1997, de quatre architectes issus de parcours et d'expériences divers. L'équipe s'est étoffée au cours du temps pour atteindre aujourd'hui 15 personnes. Les réalisations de l'agence sont riches : logements collectifs, foyers pour personnes handicapées, établissements scolaires, musées, bâtiments industriels, bureaux, aménagements paysagers etc.

Cette variété d'activités, qui induit des méthodes de travail spécifiques, une ouverture d'esprit et une démarche commerciale ambitieuse, nécessite une parfaite adaptation des techniques et des conceptions architecturales aux projets considérés et a pour conséquence la production de documents nombreux et variés.

La recherche d'un traitement optimisé dans le respect de la rigueur archivistique m'a occupée à plein temps durant ces deux mois. Je suis issue d'une formation technique en DUT gestion de l'information et du document dans les organisations ; des modules théoriques et pratiques d'archivistique m'ont permis d'utiliser les outils de traitement professionnel et d'en connaître la philoso-

phie. Cette mission a donc constitué une première expérience professionnelle dans le domaine.

Cet article propose de faire un retour sur cette expérience et d'établir un bilan sur un important travail de conceptualisation, de gestion, de tri, mais surtout de sensibilisation de l'équipe à une pratique archivistique.

Le fonds de L'Atelier : l'ordre désordonné

Description du fonds

Le fonds, dont les premières pièces remontent à la création de l'entreprise, en 1997, est composé de dossiers de projets, de planches de concours, ainsi que de l'ensemble des pièces administratives relatives aux étapes d'une réalisation architecturale.

Avec seulement dix ans d'existence, le fonds semble très récent. Malgré sa « jeunesse », il n'en est pas moins dense. Environ 80 ml sont entreposés dans les locaux de L'Atelier. Cet « archivage », tel qu'il était réalisé, correspondait davantage à un stockage des pièces qu'à une réelle démarche archivistique.

Dans la pratique du cabinet, l'archivage consistait à faire coexister trois types de dossiers :

- les affaires en cours ;
- les affaires « classées », terminées, pour leur phase chantier, mais pas nécessairement du point de vue des honoraires. Il peut donc présenter un intérêt de les conserver « à portée de main » ;

- les affaires « closes », conservées dans un espace qui leur est affecté, la cave.

On pourrait voir ici se dessiner les fameux « trois âges » des archives : l'âge courant, « intouchable », l'âge intermédiaire et l'âge historique. Du point de vue de l'âge des archives, considérer les affaires les plus anciennes comme historiques n'est pas exact : sur les premiers projets, la garantie décennale n'a même pas encore expiré. Du point de vue de l'utilisation qui en est faite, elles peuvent cependant être considérées comme « historiques », au sens courant du terme, à condition qu'une grande attention soit accordée au tri de ces pièces, conformément à leur durée d'utilité administrative (DUA).

Gestion archivistique : la question de la « jurisprudence »

Ces pièces, classées matériellement dans de simples pochettes, soulignent la variété et la richesse des documents produits à l'occasion d'un projet architectural (diversité des formats, des pièces, des études, des intervenants, des situations, des valeurs juridiques...).

Tous ces éléments font ressortir le premier dilemme d'un traitement archivistique en entreprise privée, moins codifié qu'au sein des services départementaux : mesurer et faire la part des choses, dans la conservation des pièces, entre la valeur juridique (la DUA) et la valeur sentimentale (le temps et la passion mis au service d'un projet).

Chronologie des principaux projets

L'activité de Guillaume Gillet et de son agence est multiple et diversifiée. Il faut faire remarquer tout d'abord, qu'elle débute en 1950 par des opérations de reconstruction et de rénovation urbaine d'une part, construction de logements collectifs d'autre part, deux axes de travail qui resteront présents et importants tout au long de la carrière de l'architecte.

Cette carrière est caractérisée par un partage presque égal entre commandes publiques et commandes privées. Les ministères de l'Éducation nationale et de la Justice sont les deux principaux maîtres d'ouvrages publics pour lesquels Gillet projette et réalise, pour le premier, des collèges et lycées, pour le second, des maisons d'arrêt et l'École nationale de la magistrature.

Un autre ensemble significatif est constitué par une suite d'édifices religieux d'un caractère tout à fait novateur, inaugurée par l'église Notre-Dame de Royan, et dans lesquels l'alliance de l'architecture et de la technique contribue à un renouveau de l'espace sacré.

Le pavillon de la France à l'Exposition internationale de 1958 à Bruxelles ouvre une réflexion sur les espaces culturels de loisirs et de commerce. Cette réflexion porte, d'un côté sur la construction de grands espaces couverts, tels que théâtres, stades, pavillons d'exposition ou musées, faisant appel à des grandes structures, et d'un autre côté sur les équipements de tourisme, tels que palais des congrès, hôtels internationaux, éléments majeurs structurant la ville des années 1960 et 1970. Le palais des congrès de la Porte Maillot à Paris en est la réalisation la plus représentative.

Face à la diversité de l'activité de Guillaume Gillet, on a, un peu arbitrairement, défini cinq grands domaines d'intervention : **édifices publics**, **édifices religieux et commémoratifs**, **loisirs et commerce**, **logements**, et enfin **urbanisme et aménagement**.

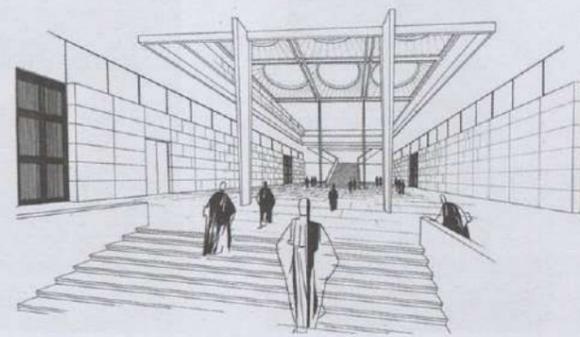
Guillaume Gillet

ÉDIFICES PUBLICS

1956-1960, réservoir d'eau et marché couvert de La Guérinière, Caen



Central-Photo



1957, palais de justice, Lille (concours)

1959-1960, école spéciale militaire interarmes, Coëtquidan (concours)



CAPA/IFA

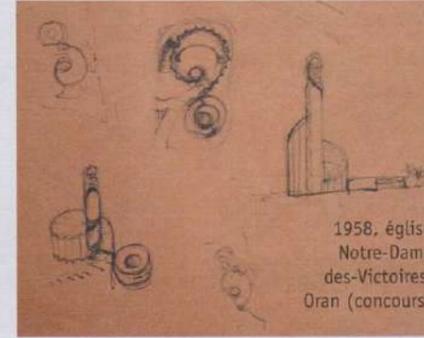
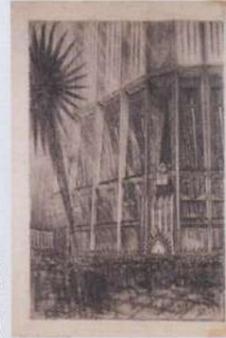
ÉDIFICES RELIGIEUX

Église Notre-Dame, Royan



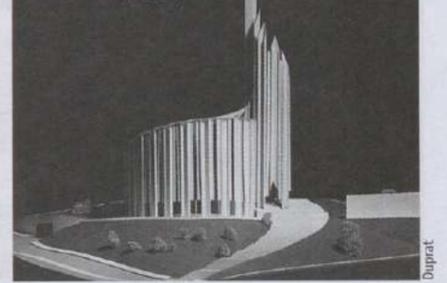
Dumont

1955-1956, basilique de la Vierge-aux-Larmes, Syracuse (concours)



1958, église Notre-Dame des-Victoires, Oran (concours)

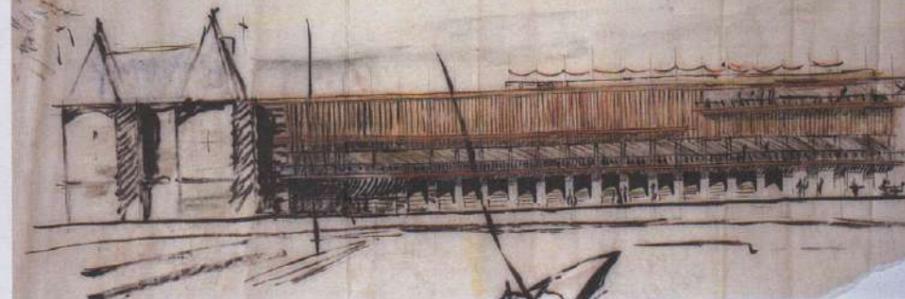
1959-1961, église Saint-Michel-des-Galoubies, Chamalières (projet)



Duprat

LOISIR ET COMMERCE

1950-1956, casino municipal, Dieppe (projet)



1951-1958, théâtre municipal, Valenciennes (projet)



LOGEMENTS



DR

1951-1966, cité du Pont-du-Tilleul, Tourcoing



DR

1952-1954, logements, usine Morane-Saulnier, Juillan

1954-1962, ensemble de 1000 logements, Les Blagis, Bagneux



J. Bissegnaud

URBANISME ET AMÉNAGEMENT



DR

1952-1960, reconstruction du centre-ville, Sisteron



Photo R

1959-1969, ZUP des Trois-Ponts, Roubaix

1958-1968, opération Édouard-Anseele, Roubaix



Photo R

ÉDIFICES PUBLICS



1960, internat mixte, Royan

J.-P. Dumont



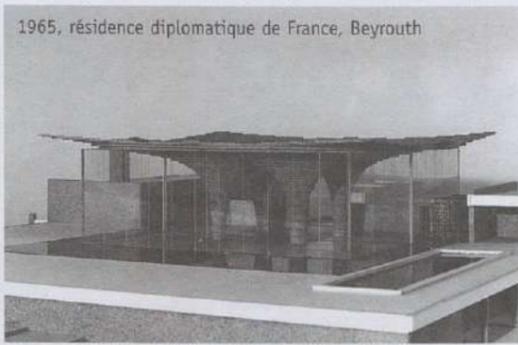
1960-1961, réservoir d'eau de Belmont, Royan

J.-P. Dumont



1960, ministère de l'Éducation nationale, Paris 13^e (concours)

CAPA/JFA



1965, résidence diplomatique de France, Beyrouth

Bananger



1963-1965, école normale d'instituteurs, Antony (concours)

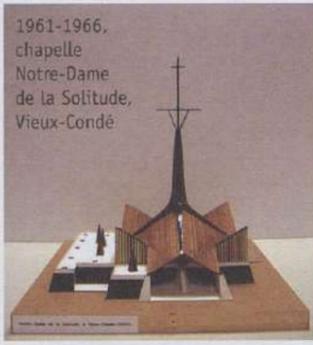
CAPA/JFA

ÉDIFICES RELIGIEUX



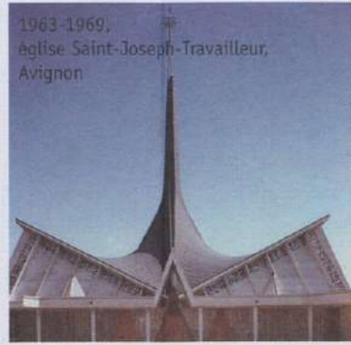
1959-1965, église Saint-Crépin et Saint-Crépinien, Soissons

CAPA/JFA



1961-1966, chapelle Notre-Dame de la Solitude, Vieux-Condé

CAPA/JFA



1963-1969, église Saint-Joseph-Travailleur, Avignon

M. Macquellier



1964-1969, collège du Sacré-Cœur, Chatenay-Malabry

Henrot



1964-1966, monument commémoratif à la France d'Outre-mer (projet)

Photomium

LOISIR ET COMMERCE



1954-1956, piscine municipale, Digne

DR



1956-1958, pavillon de la France, Bruxelles

Weill



1956-1965, hôtel international palais d'Orsay, Paris 7^e (projet)



1959, cabaret au salon des Artistes décorateurs, Paris

Duprat



1960-1961, hôtel palazzo San Giorgio, Rome

DR

LOGEMENTS



1954-1960, résidence Armenonville, Roubaix

DR



1955-1958, habitations pour employés, société Vilmorin, Massy

Duprat

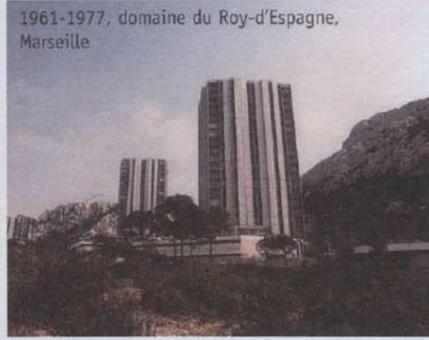
1955-1959, tour d'habitation du Fer-à-cheval, Roubaix



Shettle



1961-1975, Le Grand Pavois, Marseille



1961-1977, domaine du Roy-d'Espagne, Marseille

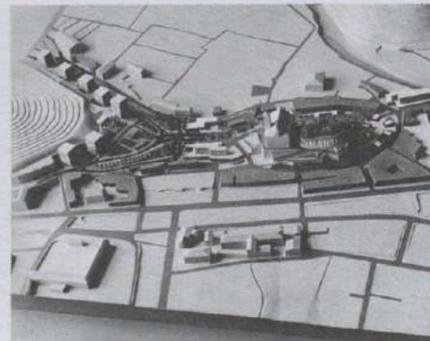
DR



1963-1974, résidence Allée des pins, Marseille

CAPA/JFA

URBANISME ET AMÉNAGEMENT



1960-1967, aménagement de la Croisette, Cannes

DR



1960, rénovation urbaine, Digne-les-Bains

M. Gaudimin

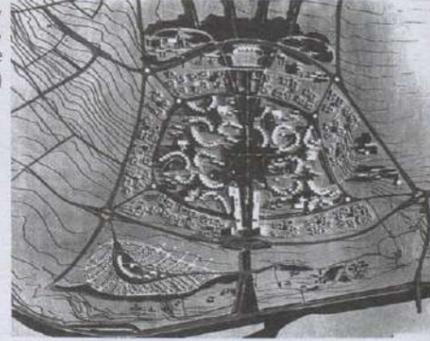


1960-1961, ZUP de la Bocca, Cannes



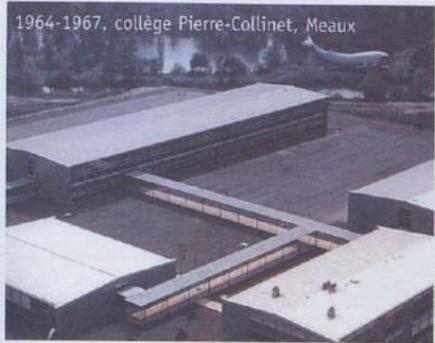
Marc Lafargue

1960-1966, ZUP nord, Marseille



1961-1962, ZUP, Hérouville (concours)

DR



1964-1967, collège Pierre-Collinet, Meaux

André Martin



1964-1967, collège, Sucy-en-Brie

Tremblay



1965-1969, complexe pénitentiaire, Fleury-Mérogis

Avia-Taxi (département photo aérienne)



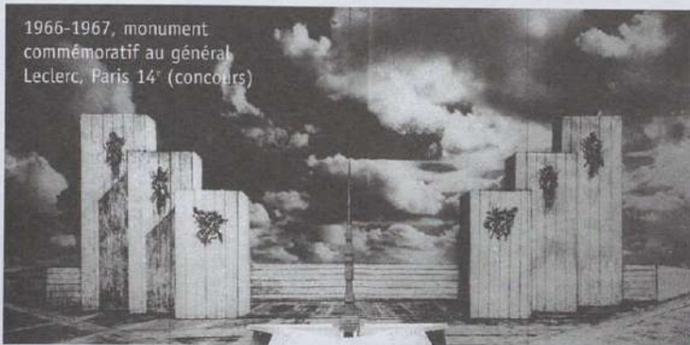
1966, collège, Brienne-le-Château

C. Caroly



1967-1969, CEG, Bagneux

PTPS photo service



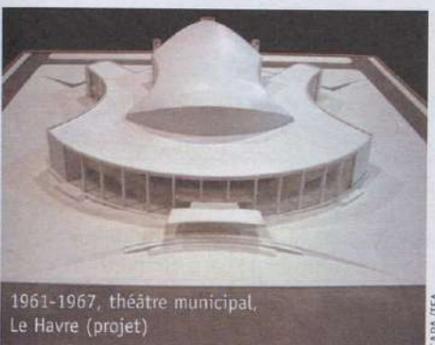
1966-1967, monument commémoratif au général Leclerc, Paris 14^e (concours)

DR



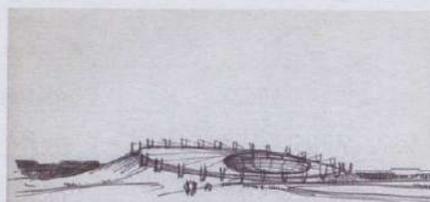
CAPA/JFA

1976, monument commémoratif à Jean Legaret



1961-1967, théâtre municipal, Le Havre (projet)

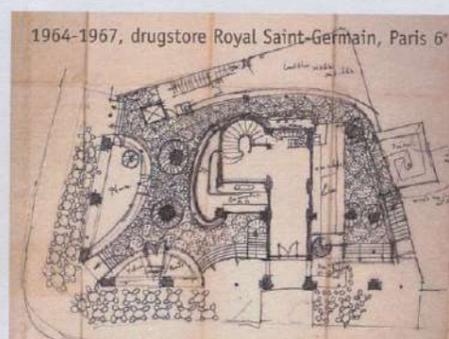
CAPA/JFA



1962-1963, stade de 100 000 places, bois de Vincennes, Paris (concours)



1963-1970, musées municipaux, Bordeaux (projet)



1964-1967, drugstore Royal Saint-Germain, Paris 6^e



1966-1967, palais de l'Air et de l'Espace, Paris 15^e (concours)

VUE DU P



1967-1985, palais des congrès de la porte Maillot, Paris 17^e

DR

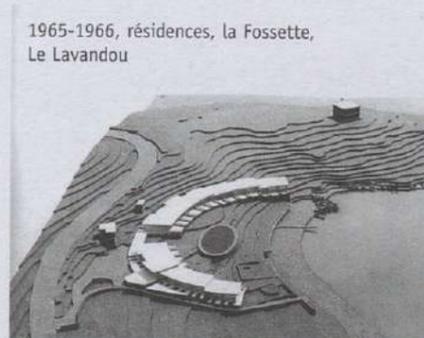


1964-1968, domaine de la Tour de Sagone, Corse



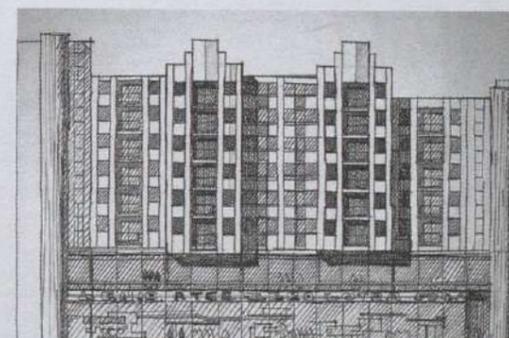
1964-1965, villa Chauvet, Île de Porquerolles,

DR

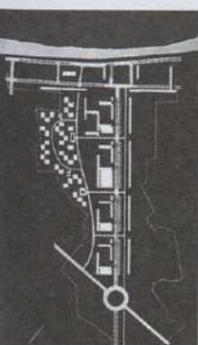


1965-1966, résidences, la Fossette, Le Lavandou

Studio LM



1967-1980, immeuble Nouveau-Siècle, Lille



1964-1966, aménagement de la zone du boulevard du clocher, Fréjus

DR

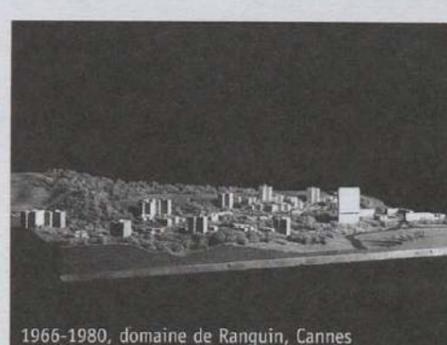


1965, aménagement de l'anse Saint-Roch, Antibes

CAPA/JFA



1966, aménagement du secteur Nord, Bordeaux (concours)



1966-1980, domaine de Ranguin, Cannes

DR



1967-1968, passerelle du bassin du commerce, Le Havre

DR

ÉDIFICES PUBLICS



1969-1972, École nationale de la magistrature, Bordeaux

Photo Izo Bordeaux



1975, ambassade de France, Washington (concours)



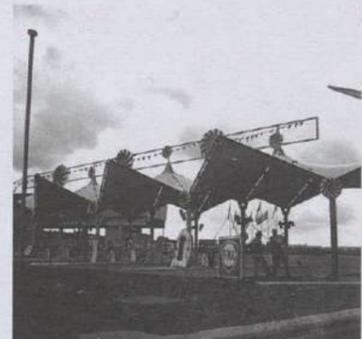
1977, hôtel de ville, Rennes (concours)

DR

ÉDIFICES RELIGIEUX



1968-1969, station-service, Antibes



DR

1969-1972, station-service Purfina, Morainvillers



1971, Centre Georges Pompidou, Paris 4^e (concours)

CAPA/TEA

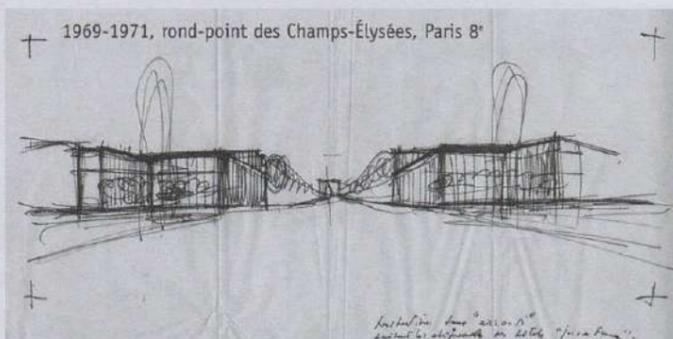
LOISIR ET COMMERCE



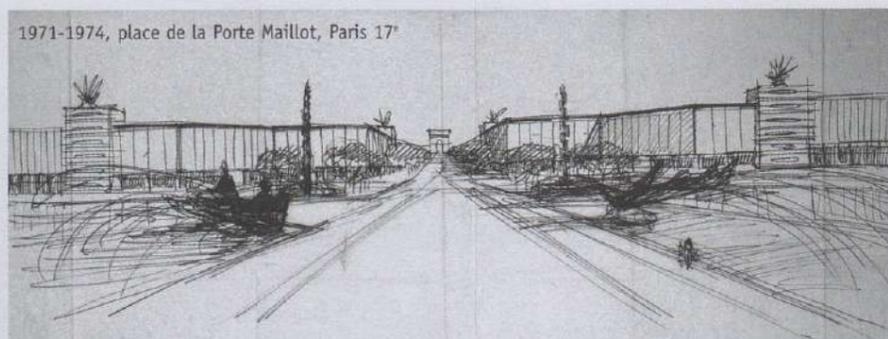
CAPA/TEA

1984-1987, Les Canoubiers, domaine de Valcros, La Londe-les-Maures

LOGEMENTS



1969-1971, rond-point des Champs-Élysées, Paris 8^e

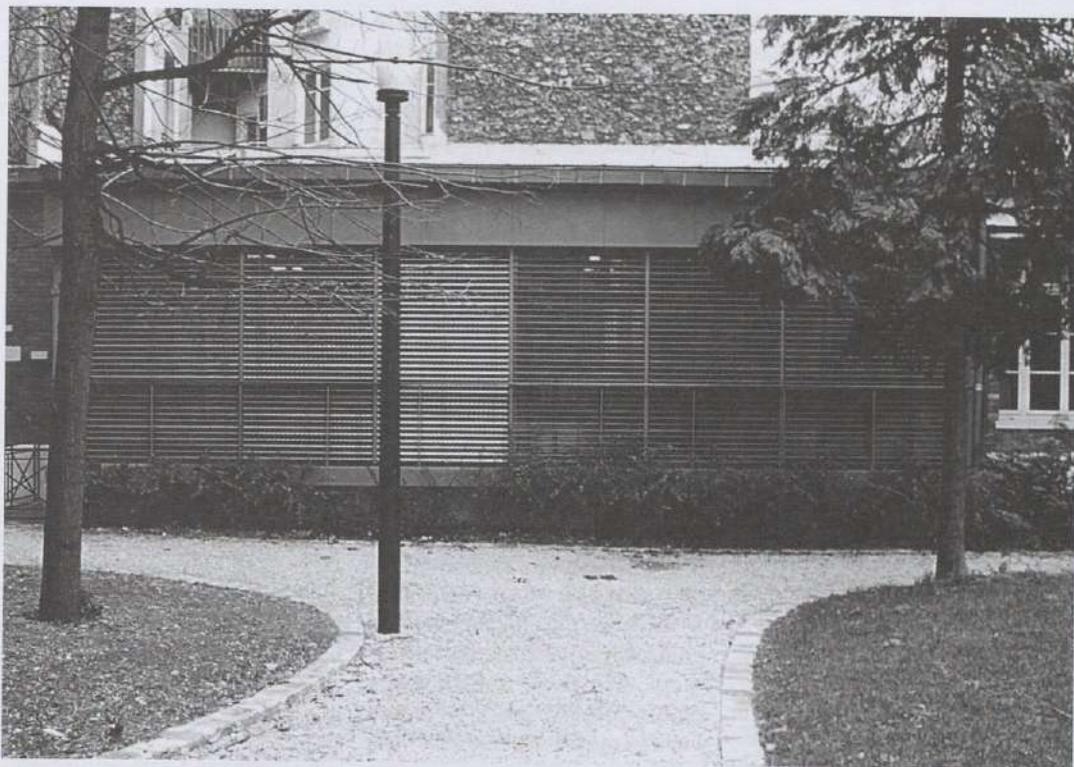


1971-1974, place de la Porte Maillot, Paris 17^e

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Biographie de Guillaume Gillet

- 1912, 20 novembre Naissance à Fontaine-Chalais
- 1933 Voyage d'études en Espagne avec René Coulon
- 1934 Obtention du Prix Godebœuf
- 1936 Voyage d'études en Grèce et Turquie
- 1937 Obtention du Prix Labarre
- 1937 Obtention du diplôme d'architecte
- 1939 Mobilisation comme officier
- 1940-1945 Détention à l'oflag VI A, Soest, Westphalie
- 1945 Expositions de peintures dans diverses galeries à Paris
- 1946 Obtention du grand prix de Rome
- 1948 Relevés de fouilles sous la basilique Saint-Pierre à Rome
- 1949 Esquisse générale d'une étude sur Préneste (Palestrina)
- 1950 Envoi de Rome, restauration du temple de la Fortune à Préneste
- 1950 Désigné architecte en chef de la reconstruction de Sisteron
- 1953-1963 Chef d'atelier extérieur à l'École des beaux-arts
- 1954 Commande de l'église Notre-Dame à Royan
- 1954-1955 Mission archéologique en Israël
- 1956 Nommé architecte de la section française à l'exposition universelle de 1958 à Bruxelles
- 1957, 2 mai Officier dans l'ordre des Arts et des Lettres
- 1958, 10 juillet Inauguration de l'église Notre-Dame à Royan
- 1959 Nommé architecte conseil de la ville de Cannes
- 1959 Nommé architecte conseil du ministère de la Justice
- 1961 Nommé architecte des bâtiments français à Rome
- 1963-1971 Chef d'atelier officiel à l'École des beaux-arts
- 1968 Élu membre de l'Académie des beaux-arts
- 1970-1973 Président de l'Académie d'architecture
- 1982 Exposition de peinture, galerie Katia Granoff
- 1983 Président de l'Académie des beaux-arts
- 1983, 7 décembre Discours de réception de Roger Tallibert à l'Académie des beaux-arts
- 1984-1987 Vice-président du salon d'Automne
- 1987, 23 septembre Décès à Paris
- 1988 Église Notre-Dame de Royan classée monument historique
- 1989, 18 octobre Hommage de Pierre Schoendoerffer à Guillaume Gillet à l'Académie des beaux-arts
- 1996, 2 novembre Transfert de ses cendres à Notre-Dame de Royan



L'Atelier Architectes. Maison d'accueil Notre-Dame-des-Champs, Paris 6^e, 2005.

Cette problématique s'est imposée à moi dès les premiers jours de la mission, au moment de la mise en place des outils. Cette mise en place se fondait sur une recherche documentaire et « jurisprudentielle » des durées d'utilité administrative de chaque pièce d'un dossier. Or, dans la littérature du genre, il n'existe que peu de documentation détaillée, tout au plus des informations trop partielles, qui n'indiquent clairement que la destination des pièces incontournables d'un dossier, en laissant de côté une large partie des pièces produites au cours d'un projet architectural.

A titre d'exemple, le document « travaux supplémentaires-travaux en moins » (TS-TM), reprend et modifie certains éléments de devis, décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF), et corrige par là même le décompte général définitif (DGD) à venir. Pièce maîtresse de réadaptation d'un chantier aux réalités de terrain, pierre angulaire d'un projet, le TS-TM n'est affecté d'aucune DUA tan-

dis que les DPGF et les DGD sont codifiés. Autrement dit, cette étape intermédiaire, vitale dans la pratique, ne l'est pas dans la conservation des documents.

Unité documentaire: à la recherche d'une logique

Des premiers aux derniers jours de ma mission, un problème majeur s'est posé à moi: celui d'une gestion et d'un classement matériel selon une unité documentaire déterminée. Dans la logique d'un cabinet, l'unité documentaire correspond à l'affaire: « Un projet = une unité documentaire ».

Or, avant mon arrivée, la logique organique des dossiers s'était perdue dans le temps, au gré des déplacements de dossiers. Qui plus est, avec pour seule référence les listes d'affaires dont les noms n'étaient pas normalisés, certaines d'entre elles étaient « perdues », au sens documentaire du terme. Coexistaient ainsi, pour un bâtiment donné,

une dénomination ancienne et son nouveau nom de baptême.

Les numéros d'affaires n'étaient pas systématiquement reportés sur les dossiers. Cette référence unique de numéro d'affaire, base des fichiers, ne m'a donc pas permis de retrouver rapidement et efficacement l'ensemble des dossiers constituant les affaires. Cette discipline aléatoire, symptomatique d'un manque de sensibilisation à l'importance de ces « petits détails », a donc rendu plus difficile le traitement archivistique. D'où l'importance, à mes yeux, d'apporter des éléments précis et basés sur des disciplines formalisées, ne laissant pas la place au hasard. Records management (RM) et archivistique ont donc été mes piliers.

Le records management comme référence qui guide l'action

Le records management

Le records management (RM), codifié par la norme ISO 15489, est un outil de conceptualisa-

tion de la gestion documentaire au sein de l'organisme producteur. Le RM permet de replacer les documents produits par l'entreprise dans un circuit du document, en envisageant la notion de cycle de vie. En un mot, il guide l'action en posant des jalons au traitement archivistique. Le RM apporte, outre une meilleure fluidité de l'information et de sa gestion, une réduction des coûts et un gain certain de productivité. Celui-ci passe par une gestion « standardisée », avec des éléments d'enregistrement et de tri pré-établis, mais également par un gain certain de temps dans la recherche d'une pièce. Le cycle d'un document qui entre dans, est géré par et sort du RM, est toujours le même. Cette constance garantit l'accès direct à une information fiable, valable et actuelle.

Les outils mis en place à la lumière du RM

Le RM, base théorique de gestion documentaire et archivistique, ne trouve son sens qu'en pratique, par la mise en place d'outils qui servent la théorie. L'outil phare du RM est bien sûr le tableau de gestion, élé-

ment incontournable de toute pratique archivistique. Ce tableau, fondé sur un plan de classement préétabli, recense l'ensemble des documents, selon une description normée (ISAD-G). Cette description s'accompagne d'éléments légaux, les durées d'utilité administratives, ainsi que des indications concernant le sort final des documents. S'ajoutent des éléments d'observations, ainsi que d'élimination définitive, à l'issue de la DUA.

Le plan de classement, qui constitue la colonne vertébrale du tableau de gestion, est une étape cruciale de formalisation de l'archivage. Ce dernier étant le reflet de l'âge et de l'âme de l'entreprise, le plan de classement doit faire ressortir ses traits, ses caractéristiques intrinsèques et ses modes opératoires.

L'archivage au sein du cabinet L'Atelier s'est fondé sur un document préexistant de gestion documentaire : l'arborescence de l'architecture informatique. Cette arborescence rend compte d'un *process* adopté par l'entreprise. Les méthodes et étapes de travail,

fidèles à la logique organique de production des documents, ont facilité la formalisation de ce plan.

Des tensions entre la rigueur archivistique et les logiques « métiers »

Après la formalisation du plan, c'est l'ensemble des logiques de tri et les DUA qu'il a fallu définir. Pour revenir sur le manque de « jurisprudence » concernant les DUA, il a fallu fournir un important travail de recherche : recherche documentaire sur divers supports, partage d'expériences auprès des corps de métier concernés. Ont ainsi été contactés, sur le plan archivistique, la direction des Archives de France, l'Association des archivistes français, divers services d'archives départementales et municipales. Des réponses rigoureuses ont été fournies, donnant notamment, comme solution de conservation, des dates charnières de 10, voire 30 ans, lorsqu'un doute résidait quant à la DUA. Les contacts avec le corps de métier d'architectes ont été fréquents. J'ai contacté la Mutuelle des archi-

Cote	Description du dossier	DUA	Sort final	Observations	Issue

97015-0	Contrat (et candidature initiale)				
	Contrat : acte d'engagement, maîtrise d'œuvre	30 ans	C		
	Contrat : acte spécial de sous-traitance, cabinet X			Conservé au pôle secrétariat	Élimination définitive en 2031
	Contrat : convention d'assistance DET/OPC, cabinet X	30 ans	C		

Extrait de tableau de gestion, pour l'affaire n° 97015. La description du dossier reprend le plan de classement et énumère l'ensemble des pièces : contrats, devis, pièces écrites etc ; C = Conservation.

tectes français, qui n'a pas donné de réponse précise, se retournant vers des durées « sécuritaires ». Enfin, le centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine a été le dernier organisme contacté. J'y ai obtenu des réponses plus étayées, avec sans doute plus d'honnêteté dans le flou informationnel sur les DUA de certains documents.

Mais, au-delà du manque d'informations, se dessinent, à la charnière de deux métiers, les tensions entre la rigueur de l'archivistique et les logiques pratiques de l'architecture. Aucun architecte-archiviste, aucun archiviste-architecte n'a pu donner de réponses, d'où la constitution de solutions « maison » dans les décisions de conservation. C'est dans ces conditions que l'échange professionnel entre les deux corps de métier devient nécessaire, pour trouver des réponses de

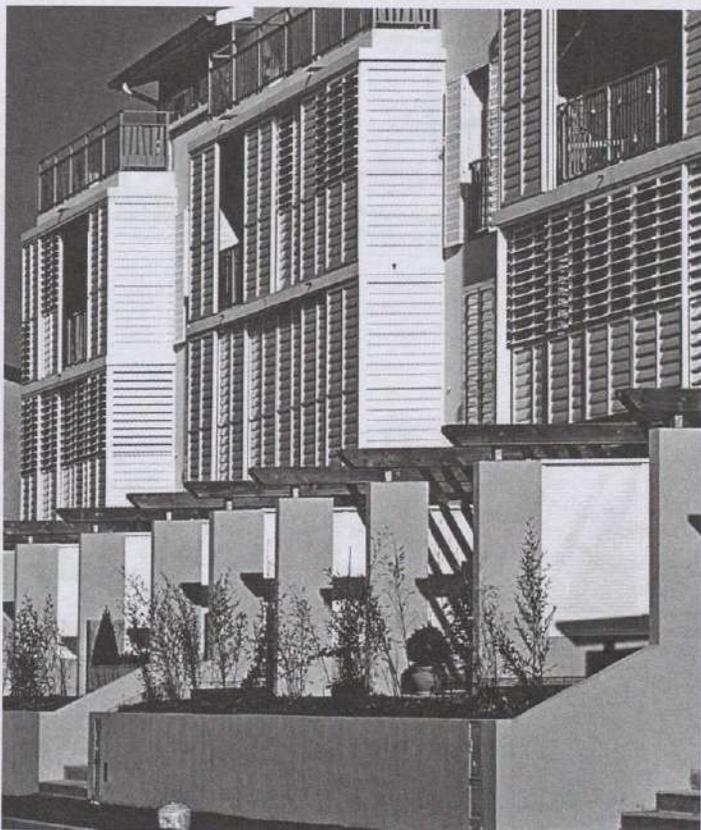
conservation qui allient sécurité et bon sens.

Un effort nécessaire de sensibilisation et de transmission

Ce type de mission, même (et surtout) ponctuelle, s'accompagne bien évidemment d'une sensibilisation aux outils, à la pratique, mais également aux logiques et au bien-fondé d'un archivage. Ce travail de transmission et de communication autour de ce « grand chantier » a été très important à mes yeux, à plusieurs niveaux : celui de la transmission d'un métier peu ou mal connu, celui de la « formation » à des bases archivistiques, celui, enfin, de la satisfaction personnelle. Cette transmission a pris la forme de communications quotidiennes dans une équipe ouverte et agréable, d'interventions lors de la réunion de bilan de fin d'année et d'un document écrit destiné à

laisser une trace. Ce document, en deux parties, est composé d'une présentation de la méthode archivistique (les trois âges notamment), des outils, des propositions d'amélioration de l'archivage au fur et à mesure, par la pratique du pré-archivage. La deuxième partie recense, par affaire, les éléments de description énumérés dans les tableaux de gestion.

Les riches échanges ont permis d'adapter le plan de classement et les logiques d'archivage en fonction des pratiques du cabinet. À mon départ, les 80 ml n'avaient cependant pas pu être traités. Finalement, travailler avec des archives qui peuvent *a priori* sembler éteintes, implique une activité certaine. Cela demande une importante communication et rend hommage à une mémoire d'entreprise. Clarifier les documents, les gérer, les intégrer à un processus, les rendent plus vivants que jamais.



L'Atelier Architectes. Logements, Mions (Rhône), 2006.

Lexique

TS-TM: travaux supplémentaires-travaux en moins, travaux qui interviennent pour réadapter la réalisation aux besoins et contraintes, en phase chantier.

DPGF: décomposition du prix global et forfaitaire, document détaillant les éléments financiers de l'acte d'engagement d'un marché de travaux, par lots.

DGD: décompte général définitif, document comptable de reprise des DPGF, créé à l'issue de la réalisation de l'ensemble, au moment du solde des honoraires.

Contact

laure.constant@live.fr

Coordonnées de l'agence

L'Atelier Architectes
555, chemin du Bois
69140 Rillieux-la-Pape
Tél. 04 78 97 15 70

GUILLAUME GILLET

1912-1987

UN ARCHITECTE DES TRENTE GLORIEUSES

L'architecte Guillaume Gillet compte au petit nombre des grandes figures de l'architecture française d'après-guerre. Pour autant, à l'exception de deux icônes – l'église de Royan et le pavillon français de l'Exposition internationale de Bruxelles, tous deux inaugurés en 1958 –, une certaine désaffection a fait rester dans l'ombre son œuvre multiple. Le classement de ses archives – l'un des fonds les plus volumineux – au Centre d'archives de la Cité de l'architecture et du patrimoine, entrepris en 2008, permet de présenter cette année (avant même l'achèvement de l'inventaire, pour des raisons de calendrier) une exposition monographique, à l'entrée de la Galerie d'architecture moderne et contemporaine (GAMC, musée des Monuments français/Cité de l'architecture et du patrimoine).

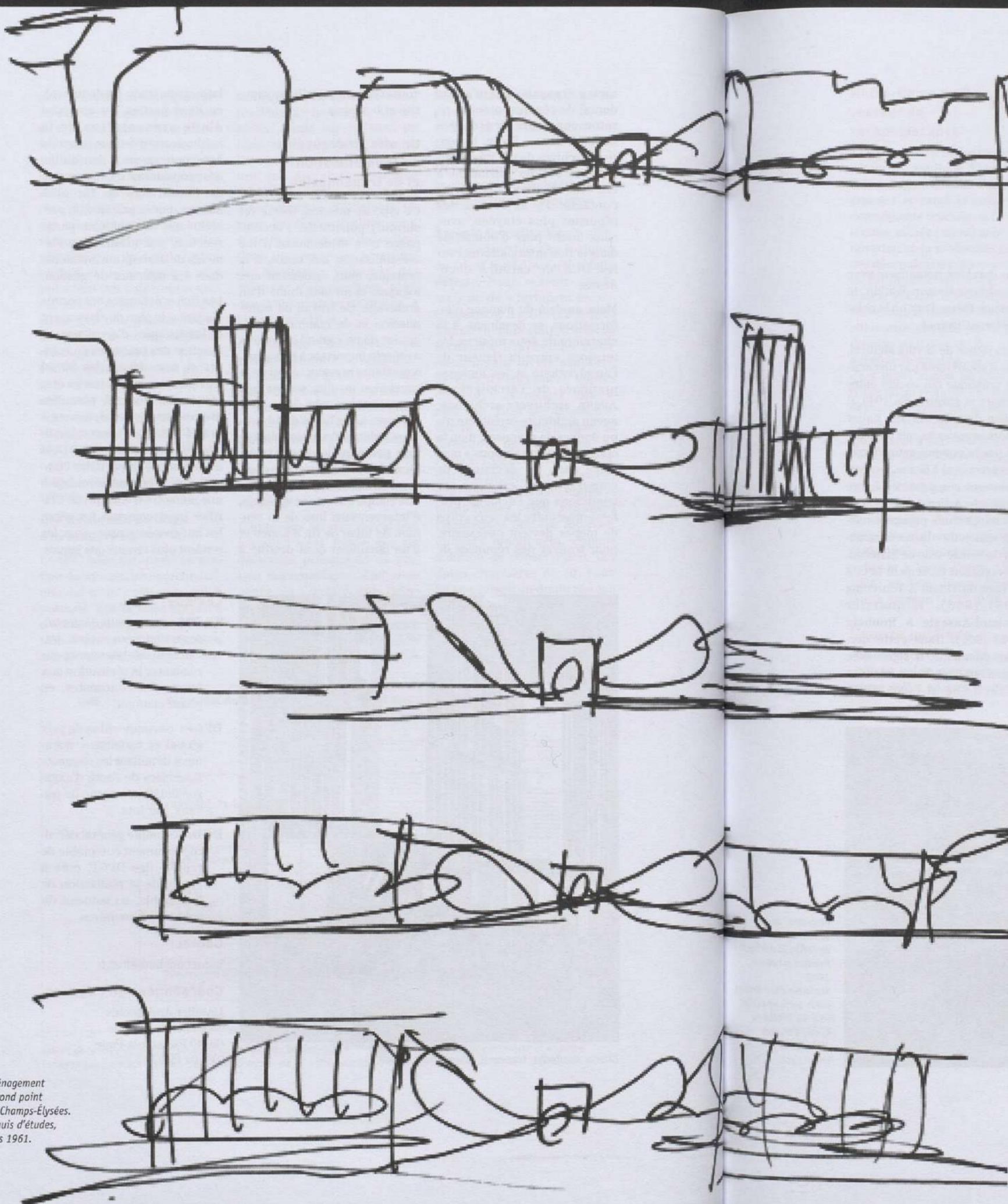
Franck Delorme, responsable du classement du fonds – et commissaire de l'exposition avec Corinne Béliet, conservatrice responsable de la GAMC – a conçu et coordonné le présent dossier. Les clés données pour la compréhension de l'architecte sont de plusieurs types. Outre une biographie et une extensive bibliographie – mettant en lumière l'importance des publications consacrées à Gillet dans la presse de l'époque, mais aussi de ses propres contributions –, les articles réunis explorent les relations de l'architecte avec ses pairs (article de Dominique Amouroux) ou avec les ingénieurs, avec lesquels il nouait des

partenariats fructueux (Christel Frapier). D'autres articles présentent quelques-uns des projets très connus (Notre-Dame de Royan, par Florence Gillet), moins connus (l'École nationale de la magistrature, par Franck Delorme), ou que leur gestation compliquée rend difficiles à comprendre (le Nouveau Siècle, à Lille, par Richard Klein). Il était frustrant de limiter à ces trois exemples les incursions dans le patrimoine laissé par Gillet, mais un dépliant synoptique donne un aperçu visuel de nombreux autres projets et met en lumière quelques typologies privilégiées par l'architecte.

Le fonds d'archives, enfin, est présenté sous deux aspects. La description du fonds est faite sous l'angle du classement en cours. L'une des richesses du fonds est le nombre particulièrement élevé de maquettes qu'il contient, souvent de formats plutôt petits et dans des états de conservation médiocres. Le projet d'exposition a fourni l'occasion d'en restaurer une trentaine. La maquettiste chargée de l'opération, Dominique Huard – qui a travaillé dans l'agence Gillet peu avant sa fermeture – revient, dans un entretien, sur les partis qu'elle a choisis en accord avec le centre d'archives de la Cité.

*Dossier conçu et réuni
par Franck Delorme.
Tous les auteurs qui ont
contribué au présent dossier
sont vivement remerciés
pour leur aimable concours.*

Aménagement
du rond point
des Champs-Élysées.
Croquis d'études,
mars 1961.



Guillaume Gillet, portrait d'un architecte entre architecture et culture

FRANCK DELORME

Attaché de conservation
Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle
Cité de l'architecture et du patrimoine

Né en 1912 au pied des ruines de l'abbaye de Fontaine-Châalis, dont son père est le conservateur, le jeune Guillaume Gillet baigne dans un univers artistique et culturel. Son grand-père maternel René Doumic, secrétaire perpétuel de l'Académie française, et son père Louis Gillet, historien de l'art, également académicien, ont parmi leurs relations Paul Valéry, Claude Monet, Paul Claudel, Jean Giraudoux, Auguste Perret. D'abord attiré par la peinture qu'il pratiquera toute sa vie, Guillaume opte finalement pour l'architecture. Il est l'élève d'Alphonse Defrasse, Léon-Joseph Madeline et Félix Aublet à l'École des beaux-arts de Paris.

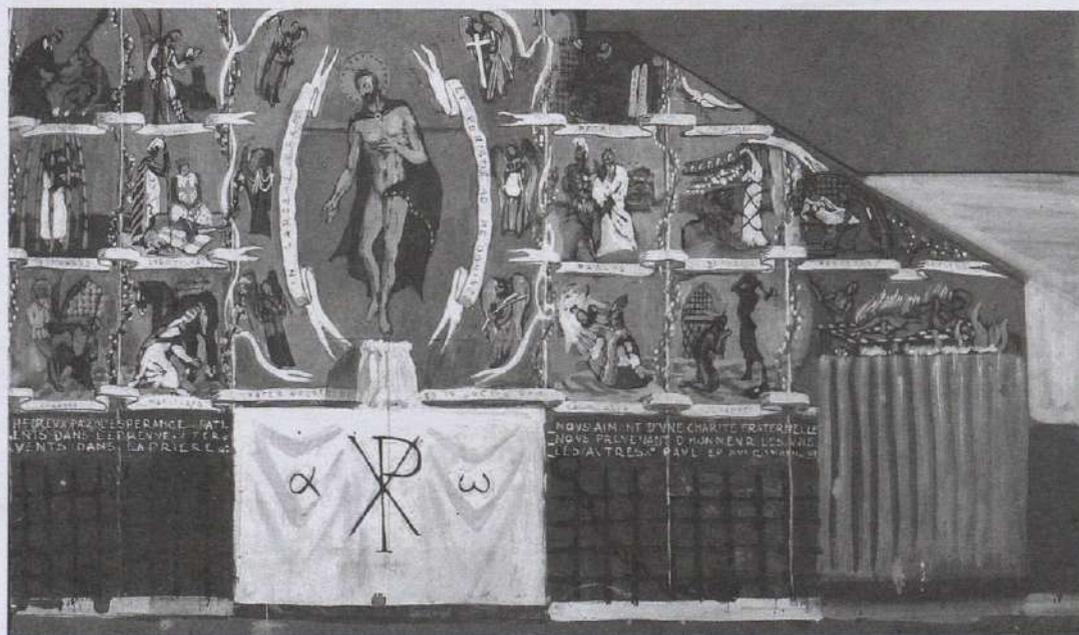
Architecture ou peinture ?

Diplômé en 1937, Guillaume Gillet fait ses débuts professionnels en collaborant avec René Cou-

lon pour la construction du pavillon de Saint-Gobain à l'Exposition internationale de 1937 à Paris, où il participe également à la décoration du pont de Passy et à la construction des pavillons du Brésil et de l'Uruguay. Mobilisé comme officier en 1939, il est fait prisonnier en juin 1940. L'activité créatrice continue malgré l'enfermement. Avec René Coulon, camarade de captivité, Guillaume Gillet se consacre à la décoration du grenier qui sert de chapelle. Il organise, dans le camp, des expositions de peinture et y fonde également le Théâtre libre. De retour de Westphalie en avril 1945, il prépare dans l'atelier d'Emmanuel Pontrémoli le concours du grand prix de Rome, qu'il remporte en 1946. Durant son séjour à Rome, de 1946 à 1950, il côtoie volontiers les artistes pensionnaires de l'Académie. Il y noue des rela-

tions durables, notamment avec le sculpteur Gaston Watkin, le musicien Pierre-Petit ou le peintre Pierre Guyénot.

À son retour de la villa Médicis, il est d'abord tenté par une activité artistique qui oscille entre peinture et théâtre. En 1949, il réalise les décors du ballet *Romanza romana*, mis en musique par le compositeur Pierre-Petit rencontré à Rome. Il ouvre finalement son agence 17, rue Bonaparte à Paris. En 1950, il est chargé d'une première mission officielle : la reconstruction du centre-ville de Sisteron. Il reconstruit également la cité du Pont-du-Tilleul à Tourcoing (1951-1966), le quartier Édouard-Anseele à Roubaix (1958-1968). Dans cette dernière commune, il signe avec l'ingénieur Jean Prouvé la tour du Fer-à-Cheval (1955-1959).



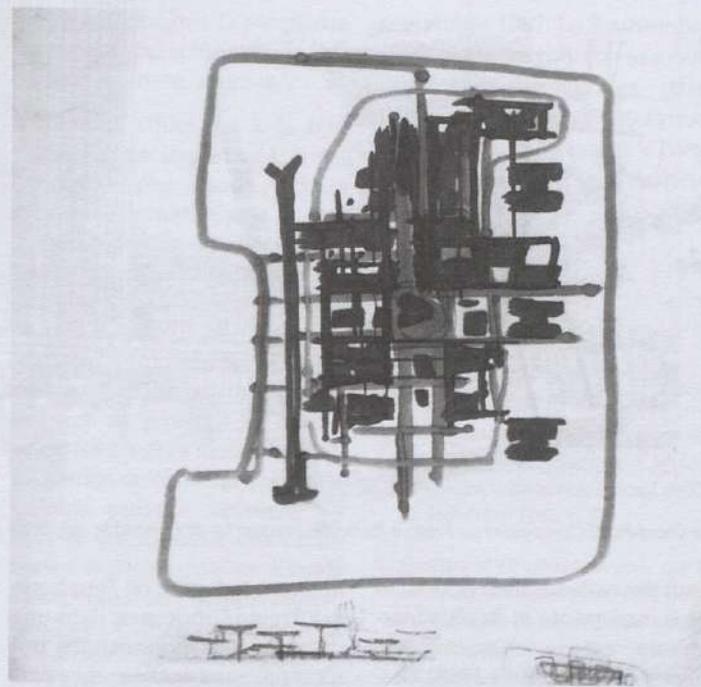
Décoration murale de la chapelle de l'oflag VI A à Soest. Peinture sur carton, 1940. Académie d'architecture, fonds Guillaume Gillet, 312 AA, déposé au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle.

Notre-Dame de Royan, vecteur de reconnaissance

« L'église Notre-Dame de Royan s'impose, explique l'historien Gilles Ragot, comme l'une des grandes et rares réussites de cette époque cruciale où l'architecture sacrée renoue avec l'innovation et la modernité après des décennies de conservatisme et de médiocrité¹. » La commande est due à l'initiative du maire Max Brusset en 1954. Si la silhouette élancée de l'église dressée au milieu de Royan est devenue le symbole de la ville, c'est grâce autant au talent de Gillet qu'au génie de l'ingénieur Bernard Laffaille, auteur des éléments de béton autostables en V qui servent à la construction de l'édifice. Notre-Dame de Royan inaugure une série d'églises remarquables par leurs toitures en paraboloides hyperboliques de charpente de bois lamellé-collé : Saint-Crépin à Soissons (1959-1965), Notre-Dame-de-la-Solitude à Vieux-Condé (1961-1966) et Saint-Joseph-Travailleur à Avignon (1963-1969).

L'œuvre publique

Architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, Guillaume Gillet se voit confier la

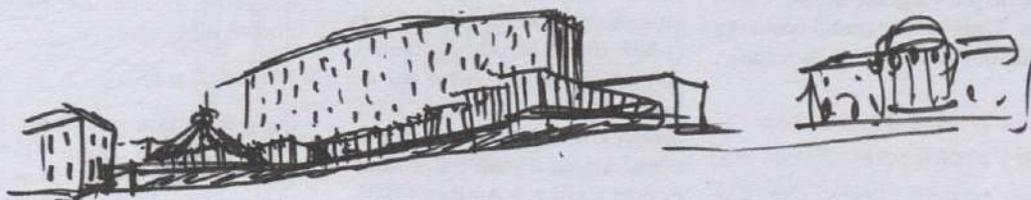
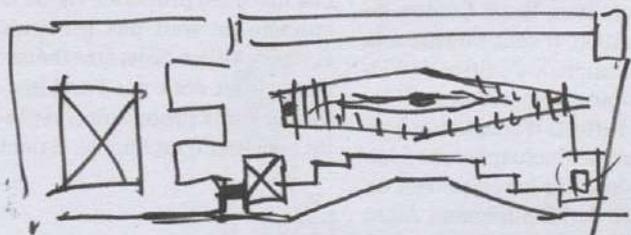


Quartier Édouard-Ansele à Roubaix. Croquis d'étude pour le plan de masse du centre commercial, s.d. (vers 1961).

conception du pavillon de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958. Avec l'aide de l'ingénieur René Sarger, il conçoit un espace libre de tout point porteur, dont la toiture et les façades, constituées d'un réseau de câbles, sont portées par trois énormes poutres ancrées dans un unique massif et contrebutées par un mât signal.

Nommé en 1959 architecte conseil du ministère de la Justice, Gillet est l'un des protagonistes, voire le principal, du renouvellement de l'architecture pénitentiaire en France. Il cons-

1. Gilles Ragot, « Un tour d'acrobatie » in Rose Gillet, *Notre-Dame de Royan*. Guillaume Gillet, architecte, Royan, éditions Bonne Anse, 2005.



Croquis d'étude pour l'hôtel d'Orsay, Paris, s.d.



Le Grand-Pavois, rond-point du Prado à Marseille. Perspective de l'ensemble, dessin de J. Delbès, tirage sur papier, mars 1963.

truit dix maisons d'arrêt, dont la plus importante et la plus marquante est le complexe de Fleury-Mérogis (1964-1968), destiné à suppléer à la disparition de la totalité des établissements parisiens². L'autre œuvre d'importance pour ce ministère est l'École nationale de la magistrature conçue de 1962 à 1969 et construite à Bordeaux de 1971 à 1972³. Gillet est également chargé de suivre les travaux d'aménagement des tribunaux de grande instance dans le cadre de la réforme de la justice inscrite dans la nouvelle constitution de 1958.

Dans l'urgence engendrée par le baby-boom, le ministère de l'Éducation nationale est à la recherche de maîtres d'œuvre et de solutions techniques capables de combler les besoins en établissements scolaires. En 1964, au CES expérimental de Sucy-en-Brie, Gillet met en œuvre le procédé industriel d'ossature métallique et de murs-rideaux mis au point par le Groupe d'études et d'entreprises parisiennes (GEEP-Industries) fondé par l'ingénieur Paul Chaslin. Trois autres établissements naîtront de cette collaboration⁴.

Les Trente Glorieuses de l'architecte

Les projets, gérés par une agence devenue importante, prennent des dimensions géné-

reuses à la faveur de l'euphorie des Trente Glorieuses, dans une inflation des commandes qui n'est pas sans conséquence parfois sur la qualité des bâtiments. Les réalisations sont à l'image des programmes complexes des années 1960 et 1970 mêlant équipements publics, bureaux et logements. De grands ensembles immobiliers voient le jour à Lille (Nouveau Siècle, 1977), Marseille (domaine du Roy d'Espagne, 1961-1977, et immeuble Le Grand Pavois, 1961-1975), Paris (Palais des congrès et hôtel de la Porte Maillot, 1966-1974). Un grand projet ne verra pas le jour – au grand regret de l'architecte –, celui de l'hôtel international prévu à l'emplacement de la gare d'Orsay. Étudié en collaboration avec René Coulon de 1956 à 1965, il sera sacrifié à la conservation de l'édifice de Victor Laloux. Des années d'études et d'efforts d'adaptation à un programme fluctuant sont réduites à néant par le revirement du ministre de l'Équipement Albin Chalandon qui refuse le permis de construire en février 1971.

Gillet est nommé architecte conseil de plusieurs villes : Paris (pour le 8^e arrondissement), Antibes et Cannes, ainsi que de la principauté de Monaco. Il fait preuve d'un talent d'urbaniste et d'aménageur : anse Saint-Roch et port Gallice à Antibes (1965-1979), port Canto et la Croisette à Cannes (1963-1967).

Académicien, écrivain, critique

Ce fils et petit-fils d'académiciens est élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1968. Il tient sous la coupole de l'Institut une place remarquable. Il y prononce les discours de réception des nouveaux membres : Xenakis, Taillibert, Kenzo Tange et Ieoh Ming Pei. Si Gillet est fier d'appartenir à l'élite de la Culture, il est homme à s'engager, à prendre position pour une architecture de son époque ; sans doute, l'inertie et le conformisme de l'Institut ont dû parfois bien lui peser. Il est également président de l'Académie d'architecture de 1970 à 1973.

Les discours prononcés sous la coupole ne sont pas les seuls écrits de Gillet. Sans être théoricien, Gillet écrit sur l'architecture et sur la profession, ou plutôt le métier d'architecte. Il tient

2. Les dix établissements sont les suivants : Nantes, Metz, Valenciennes, Muret, Fleury-Mérogis, Bordeaux, Grenoble, Bonneville, Saint-Étienne, Albi.

3. Voir l'article p. 57.

4. Coucy-le-Château (1964-1966), La Pierre-Collinet à Meaux (1964-1967), Jules-Régnier à Brienne-le-Château (1964-1975). Un dernier projet à Meaux-Pinteville (1965) ne verra pas le jour.

des chroniques au *Figaro* et aux *Nouvelles littéraires* dans lesquelles il s'enthousiasme⁶ ou se révolte. Il n'y aborde pas seulement des sujets d'architecture mais tout ce qui fait le génie humain. Il prononce de nombreuses conférences, participe à des débats télévisés. Il prend position et s'engage sans compter, parfois à contre-courant, n'hésitant pas à venir au secours de la profession ou de certains confrères, telle sa « Pitié pour Pouillon ».

Le patron entre l'agence et l'atelier

Guillaume Gillet est un patron au sens traditionnel du terme : à la fois chef d'agence et chef d'atelier aux Beaux-Arts, c'est-à-dire un professionnel dont l'autorité morale et professionnelle est reconnue. De 1953 à 1971, avec Georges Johannet⁷, il dirige un atelier, d'abord extérieur puis officiel, à l'École nationale des beaux-arts. Les quelques projets des élèves de Gillet et Johannet primés aux différents concours d'architecture de l'École semblent posséder la rigueur et l'in-

ventivité ainsi que la souplesse du dessin, caractéristiques des projets des deux maîtres⁷.

Guillaume Gillet est à la tête d'une équipe importante. Il est secondé par deux chefs d'agence, Bernard Cayla et Guy Tétard, qui dirigent chacun une des deux équipes implantées rue des Nonnains-d'Hyères (4^e arr.) et rue d'Armaillé (17^e arr.), en assurant la bonne interprétation des esquisses du patron et « sans qui rien ne pourrait se faire », selon les propres mots de Gillet. La gestion de cette agence tentaculaire, puisque venaient s'y ajouter les agences des architectes associés comme Claude Charpentier et Philippe Mondineu sans compter les bureaux des ingénieurs, devait paraître bien lourde à un Guillaume Gillet sans doute quelque peu dépassé par les événements et plutôt rêveur dans l'âme.

Après une vie très active qui promettait de l'être encore, alors qu'il avait la joie de pouvoir de nouveau se consacrer à sa passion de toujours, la peinture, Guillaume Gillet décède le 23

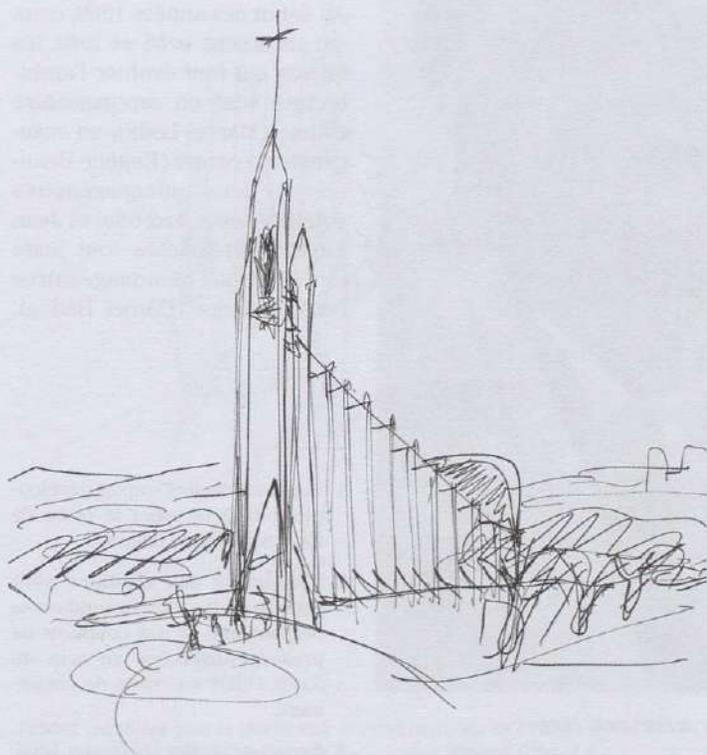
septembre 1987. Le 2 novembre 1996, selon sa volonté, ses cendres sont transférées dans l'église Notre-Dame de Royan qu'il considérait comme « l'œuvre principale de [sa] carrière d'architecte⁸ ».

5. Guillaume Gillet, « Nous vivons un âge d'or de l'architecture », in *Les Nouvelles littéraires*, spécial 2000, 30 décembre 1965, p. 8.

6. Architecte et urbaniste avec qui il collabore notamment en 1955 pour un ensemble de logements ouvriers pour les établissements Vilmorin-Andrieux. Voir Maurice Besset, *Nouvelle architecture française*, Teufen, éditions Arthur Niggli, 1967, p. 118-119.

7. Voir les recueils des Concours d'architecture des années 1958 à 1965.

8. Guillaume Gillet en avait fait la demande officielle auprès du préfet de la région Poitou-Charentes, par lettre datée du 7 février 1987.



Église Saint-Crépin et Saint-Crépinien à Soissons. Croquis d'étude, s.d. (vers 1960).

Facettes

DOMINIQUE AMOUROUX
Critique d'architecture

N'en n'avait-il pas assez de s'entendre rappeler sa prestigieuse famille¹ lors de chaque cérémonie ? Car, davantage que le concepteur de l'église de Royan et du pavillon de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles, Guillaume Gillet était pour ses interlocuteurs le fils d'un académicien et le petit-fils d'un secrétaire perpétuel de l'Académie française. Revient-il dans son école, le collègue Massillon, en 1964 ? On lui

rappelle que son père l'a précédé en 1935 « en habit d'académicien, pour le grand émerveillement des élèves !² ». Donne-t-il des conférences à Lille ou à Valenciennes ? Les journaux locaux s'empressent de décrire « le milieu culturel incomparable dans lequel il a grandi ». Certains ajoutent encore à cette lignée, tel Michel Ragon qui dans *Cimaise* l'apparente « à plusieurs familles célèbres » et voit dans cette parenté les « raisons

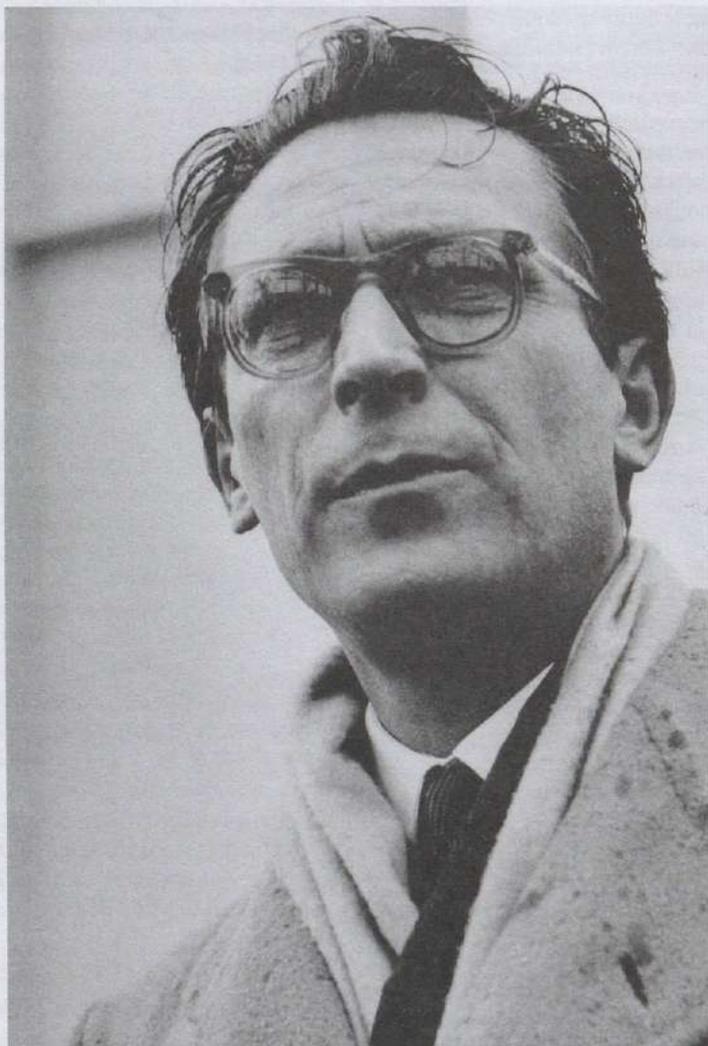
d'un destin artistique ». Non seulement Guillaume Gillet ne s'en offusque pas, mais il approuve : « Mon père est toujours là. Il m'a imprégné par osmose », répond-il à un journaliste.

« L'empreinte exceptionnelle d'un climat familial de haute culture » lui donne la richesse intellectuelle et l'aisance sociale qui lui permettent de participer à l'évolution esthétique, professionnelle et pédagogique de l'architecture, d'en diffuser l'existence dans les médias et de la représenter dans différents cercles de la société française.

Un groupe d'influence(s)

D'emblée, l'église de Royan et le pavillon de l'exposition de Bruxelles situent Guillaume Gillet parmi les rares créateurs dans « le désert architectural français » que désigne en 1968 François Caviglioli³.

Au début des années 1960, ceux qui incarnent *urbi et orbi* les talents qui font évoluer l'architecture sont un septuagénaire estimé (Marcel Lods), un sexagénaire reconnu (Eugène Beaudouin), deux quinquagénaires solides (Louis Arretche et Jean Payeton), plusieurs tout juste ou presque quinquagénaires entreprenants (Daniel Badani,



Portrait de Guillaume Gillet sur le chantier du pavillon de la France à l'Exposition universelle de 1958 à Bruxelles.

1. Voir pour de plus amples développements à ce sujet le texte de Franck Delorme page 40.

2. L'ensemble des citations sont extraites des correspondances personnelles et des coupures de presse conservées au sein du fonds Gillet en cours de classement.

3. *Forces nouvelles*, 14 février 1968.

Guillaume Gillet, Henry Bernard, Georges Candilis, Jean Dubuisson, Raymond Lopez, Jean de Mailly, André Wogenscky, Bernard Zehrffuss) et un presque quadra assuré (Jean Balladur).

Ainsi, Max Querrien, le directeur de l'Architecture d'André Malraux, s'entoure d'Arretche, Balladur, Beaudouin, Bernard, Candilis, Dubuisson, Fayeton, Gillet, Lopez, de Mailly, Wogenscky et Zehrffuss lorsqu'il fonde le Groupe d'étude de la création architecturale pour légitimer la démarche de sa jeune direction. Ils y discuteront « des problèmes les plus importants intéressant la création architecturale » et de « certains problèmes d'architecture et d'urbanisme particulièrement embarrassants » : l'aménagement du secteur Maine-Montparnasse, les écoles d'art à La Défense, le carrefour

Pleyel... Ensemble, ils alimenteront les premières listes de noms de la banque de données dite « dossiers d'œuvres⁴ » recensant de nouveaux créateurs afin de diversifier la liste des architectes attributaires des commandes publiques. Guillaume Gillet insistera alors sur le talent prometteur « de certaines équipes de jeunes architectes de province tournés systématiquement vers la recherche ».

Gillet retrouve au moins deux ou trois de ces confrères dans les multiples instances dont il est membre : Arretche et Lopez à la Commission des sites ; Arretche, Badani, Dufau, Wogenscky et Zehrffuss à la Commission des abords⁵ ; Arretche, Balladur, Beaudouin, Bernard, Candilis, Dubuisson, Fayeton, Lopez, de Mailly, Wogenscky et Zehrffuss au sein

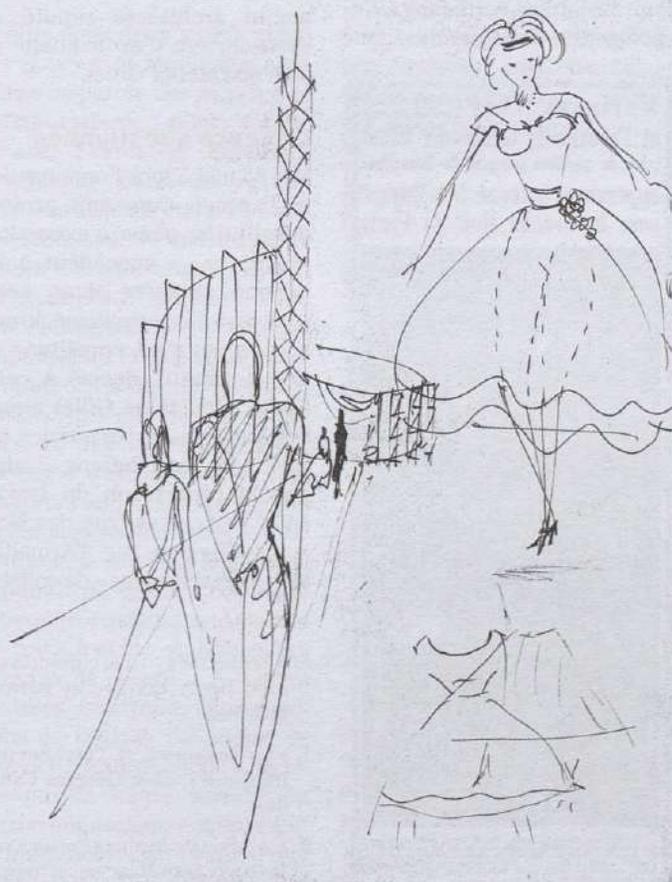
du corps des architectes des bâtiments civils et palais nationaux. Dans le corps des architectes conseils du ministère de la Construction, il figure avec Arretche, Balladur, Beaudouin, Dubuisson, Dufau, Willerval et Zehrffuss...

Ces voisinages valent aussi pour la commission de la création artistique, la commission supérieure des monuments historiques, la commission de l'enseignement de l'École nationale des beaux-arts, l'Union centrale des arts décoratifs, le Conseil supérieur d'architecture et d'urbanisme, la commission pour le développement du bâtiment et des travaux publics, la commission nationale des secteurs sauvegardés, ou encore les groupes « Théâtre, musique et action culturelle » ou « Architecture » de la commission culturelle du V^e plan. Ces proximités concernent encore le syndicat des architectes de la Seine, l'UIA, la Société française des urbanistes, l'Académie d'architecture, la Société des architectes diplômés par le gouvernement, le groupe de perfectionnement des architectes ou le Cercle d'études architecturales.

Faire émerger une nouvelle architecture

Ce groupe restreint désigne publiquement ce qui constitue l'« architecture de l'époque » ou la façon appropriée de résoudre l'insertion des édifices contemporains dans la ville historique.

Ses membres sont les fers de lance de l'État en matière de qualité architecturale. Membres du jury du futur établissement de la Monnaie à Pessac, Arretche, Bernard, Gillet, Wogenscky et Zehrffuss choisissent le projet de la jeune agence borde-



Cabaret coquillage pour la grande nuit de Paris organisée en 1959 au Grand Palais par la société des Artistes décorateurs. Croquis de Guillaume Gillet, s.d.

4. Actuels dossiers DAU déposés au Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle de l'IFA.

5. Créée par Max Querrien au sein de la Commission supérieure des monuments historiques.

laise Salier-Courtois-Lajus : l'usine deviendra une référence.

Ils vulgarisent les « bons » exemples. Guillaume Gillet, qui entend « mettre un terme à la bouderie du public envers l'architecture de l'époque », donne des conférences d'Oslo et Copenhague⁶ à Valenciennes, de Bruxelles⁷ à Madrid... Il participe à des expositions à Stockholm, Berlin, Montréal, Varsovie ou Moscou...

De « papiers » en articles, l'architecte et l'architecture dans les médias

Outre l'avis donné sur les grandes questions du moment, Guillaume Gillet assure une présence constante de l'« architecte » dans les médias. Il est face aux caméras pour « Dites-moi Monsieur⁸ » ou « L'architecture et les hommes. » Il s'affirme dans la presse quotidienne par des articles vifs, précis et denses. Il fustige ceux qui veulent envelopper Paris de bandelettes et embaumer ses ruines : « Demandons-nous ce que seraient les bords de la Seine si les architectes du Moyen Âge avaient « continué » la Lutèce gallo-romaine ou ceux de Louis XIV la cité de saint Louis. »

Il croise le fer avec ses détracteurs : « N'enfonchez pas la Porte Maillot, s'il vous plaît, Monsieur le Directeur, ni les portes ouvertes, monsieur Louis Merlin » rétorque-t-il aux *Nouvelles littéraires* qui titrent à la une : « Un Paris ridicule, l'aménagement de la Porte Maillot », avant de réfuter un à un leurs arguments.

Il s'indigne : « Condamné, Pouillon ! J'en ressens personnellement, physiquement la meurtrissure, la brûlure, comme le sceau, le fer rouge du bourreau sur mon épaule, sur ma peau, dans mon cœur et dans ma conscience professionnelle. » Il attaque la politique d'industrialisation de l'architecture scolaire de l'Éducation nationale, trouvant « indigne que pour des rai-

sons budgétaires d'économie, de finance et d'administration dont la preuve n'est pas faite, elle portât son effort et ses dépenses à des œuvres ennuyeuses et moroses... » Il s'insurge : « Ce n'est pas le procès des architectes qu'il faut ouvrir, c'est le procès de l'État constructeur. » Il faut, poursuit-il, que « l'École polytechnique cesse de former les plus brillants élèves de la plus brillante des écoles primaires. »

L'enseignant assuré

Pas de grande carrière alors sans direction de l'un des ateliers du quai Malaquais, ce qui constitue une nouvelle occasion de proximité : Fayeton dirige l'Ensba et prépare l'évolution de l'enseignement dans le cadre du grand projet des écoles d'art à La Défense, Lods puis Candilis s'illustrent par leur prise d'indépendance, Arretche est en charge du plus gros atelier de l'École...

Pour Gillet, qui écrit dans *L'Encyclopédie d'architecture* que

Marianne Frey (fille du ministre de l'Information) et l'architecte Guillaume Gillet (père du pavillon français de Bruxelles) apprennent à danser la « Sega » pour la Grande Nuit de Paris



M. Guillaume Gillet, architecte, père de René, créateur du pavillon français de l'Exposition de Bruxelles et fils de M. Louis Gillet, de Valenciennes, apprend la « Sega » avec M. Marianne Frey, fille de M. Jean Frey, ministre de l'Information, elle-même attachée au cabinet de M. Chaban-Delmas, président de l'Assemblée Nationale.

Article de France Soir du 17 juin 1959.

« l'architecture évoque à la fois la notion pyrotechnique de l'explosion, la notion végétale de la ramification, et la notion stellaire de la gravitation et de la continuité », l'enseignement de l'architecture est moins l'apprentissage d'une science exacte que celui d'un esprit. Et en matière de techniques, c'est l'éveil des talents qui constitue selon lui « la seule chance d'un enseignement de l'architecture vivant et vrai ».

Dirigeant d'un atelier extérieur de 1953 à 1963 puis d'un atelier officiel à partir de 1963, Gillet vit mal les événements de Mai 68 et observe : « Dans les revendications et boycottages des mois de mai et juin 1968, j'avoue ne point discerner d'intérêts qui soient d'ordre assez intellectuel pour me passionner. L'architecture n'a pas à se mettre dans le vent de la révolution sociale. » Il se retirera finalement de l'Ensba en 1971. Contrairement à ce qui se passera avec l'atelier Arretche, aucun architecte réputé ne revendiquera d'avoir étudié au sein de l'atelier Gillet.

L'agence questionnée

Mai 68 met à jour l'organisation de l'agence. Concours, projets, descriptifs, plans d'exécution, chantiers se succèdent à un rythme accéléré dans cette structure d'une trentaine de personnes qui s'est constituée en une dizaine d'années. À cette fièvre, Guillaume Gillet ajoute ses conférences, ses articles, ses réunions, ses relations..., ainsi que la répartition du travail entre deux sites (rue des Nonnains-d'Hyères, rue d'Armaillé) et le « détachement » de collabo-

6. « Problèmes d'architecture », avec Henry Bernard et Bernard Zehrfuss.
7. « Le Logement et l'architecture française », avec Georges Candilis.
8. Émission de Jacques Sorkine réalisée par Jean Manceau et animée par Max Favalelli, diffusée à 18h30 sur la première chaîne de télévision, le 18 décembre 1967.

Guillaume Gillet
en compagnie de
Serge Lifar et
Arthur Rubinstein,
à l'occasion de la
réception de
ce dernier à
l'Académie des
beaux-arts
le 15 décembre
1971.



rateurs dans deux autres agences (Larock et Mondineu). Les prises de parole des principaux collaborateurs, dont Cayla, Tétard, Frantz et Schnider, consignées dans un « grand livre » de l'agence établi en octobre 1968, mettent en exergue le besoin d'organisation : identification de pôles (administration, conception, travaux) et de leurs responsables et employés, clarification des rôles, des missions et donc des circuits hiérarchiques et des responsabilités ; nécessité d'engager des collaborateurs apportant des savoirs techniques précis ; urgence de renforcer le suivi des chantiers ; impératif de réunir l'ensemble des équipes dans un seul espace de travail et de stabiliser les horaires de travail... À travers analyses, remarques et propositions se dessine l'abandon de l'agence « traditionnelle », fédérée par la haute stature du patron omniscient, omniprésent et multitâches, au profit d'une PME organisée autour de « chefs de groupe » pour produire dans la régularité et la ren-

tabilité et maîtriser les paramètres juridiques, administratifs et techniques garantissant la qualité de ses réalisations.

Architectes et artistes, l'impossible mariage

Celui qui aime la peinture au point d'hésiter entre les deux pratiques professionnelles, d'exposer chez Charpentier et Katia Granoff avant d'ouvrir son agence d'architecture, ne peut rester insensible au grand débat du moment : l'intégration des arts dans la cité. Proche de « ces contemporains qui le passionnent et l'intriguent encore » (Debré, Soulages, Manessier, Bazaine, Ubac, Singier, Gilioli, etc.), il est de fait partagé. S'il rêve « à la réunion d'équipes heureuses où, pour l'édifice et pour la cité, enfin rassemblés au pied du mur, tous les arts seraient réconciliés », il craint « de voir les arts plastiques buter sur les écueils et verser dans les tourbillons d'un nouveau baroque. »

L'architecte dans la société

On a rarement vu un architecte français en photo à la une d'un quotidien apprenant... un nouveau pas de danse ! C'est le cas de Guillaume Gillet, membre du « Comité des 21 », groupe de relations publiques qui entend créer à Paris « les grandes, les somptueuses fêtes que mérite la capitale ». Gillet y côtoie notamment Georges Cravenne qui attachera son nom au festival de Cannes, Louis Merlin, le patron d'Europe 1 et de Télé Monte-Carlo, et François Perrier, le comédien.

Adhérent d'une multitude de clubs et d'associations, membre de multiples sociétés d'amis, d'académies et de jurys, Gillet croise, siège, statue, vote avec des personnalités de tous horizons : hommes de théâtre, écrivains, musiciens, cinéastes, peintres, critiques d'art, sportifs, mais aussi hommes politiques tels Edmond Giscard d'Estaing, Gaston Palewski, Antoine Pinay et dirigeants d'entreprises tels Guy de Rothschild, ou Arnaud de Vogüé...

Et l'homme ?

Une revue féminine, *Femmes d'aujourd'hui*, établit un portrait lors de sa réception à l'Académie des beaux-arts⁹ : « Le voici, grand, 1 m 80, costume sombre, cheveux blonds, des yeux clairs derrière des lunettes cerclées d'or, un regard comme un peu étonné, allure et expression de jeune homme malgré ses cinquante-six ans. Il m'accueille d'une voix de basse un peu sourde mais cordiale et me fait entrer dans un bureau où tout paraît fonctionnel. Rien n'y accroche mon attention, peut-être parce que celle-ci est irrésistiblement centrée sur sa personne, ou plus exactement sa personnalité. Une personnalité qu'il tient d'une famille exceptionnelle. » La famille, décidément !

9. Régis Saint-Hélier, *Femmes d'aujourd'hui*, n° 1221.

Les archives Gillet en chantier

FRANCK DELORME

Attaché de conservation
Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle
Cité de l'architecture et du patrimoine

Une montagne, une mer d'archives ! Des dizaines de mètres linéaires : plus de 2 000 boîtes d'archives, près de sept cents rouleaux de plans, des dizaines de maquettes, une pléthore de photographies sous toutes les formes et sur tous les supports, des portfolios de présentation de projets. Voici ce qui attendait l'archiviste téméraire décidé à s'attaquer au classement des archives Gillet. Un véritable chantier à organiser et à mettre en œuvre.

Le fonds d'archives : origine et contenu

Ce fonds est le troisième en volume – avec ceux des frères Perret et du bureau d'études des Bétons armés Hennebique – que conserve le Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle. Il est un des rares ensembles d'archives d'architecte ayant fait l'objet d'une dation à l'État. Par testament, Guillaume Gillet a fait don à l'État des maquettes et des plans de ses projets et réalisations. Sa famille a proposé en 1990 une dation du reste des archives composées des boîtes

de pièces écrites¹. L'ensemble a été confié pour traitement au Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle par les Archives nationales en 1991, sous le numéro de sous-série 152 IFA. Des compléments successifs sont venus se rajouter au versement initial (2 maquettes en 1991, 50 boîtes d'archives en 1996, 19 en juin 2005, des dossiers en 2007). Il faut signaler aussi que Guillaume Gillet avait donné à l'Académie d'architecture quelques documents qui ont été déposés en 2000 avec l'ensemble des fonds d'archives conservés par l'Académie. Ce petit fonds est enregistré sous la référence 365 AA.

Jusqu'à présent, l'accès et la consultation des archives de Guillaume Gillet était délicate et fastidieuse, presque impossible. Les boîtes étaient simplement numérotées et uniquement identifiées par les intitulés des affaires. L'enlèvement des archives s'étant fait, comme souvent, en urgence – et après le décès de l'architecte –, certaines erreurs d'identification s'étaient naturellement produites. Effectuer

une recherche dans ce fonds, pourtant fort intéressant, s'apparentait quelque peu à la recherche d'une aiguille dans une botte de foin. L'accès aux plans en rouleaux était rendu absolument impossible par leur conditionnement en tubes rangés à la verticale dans de grandes caisses spéciales.

Le classement

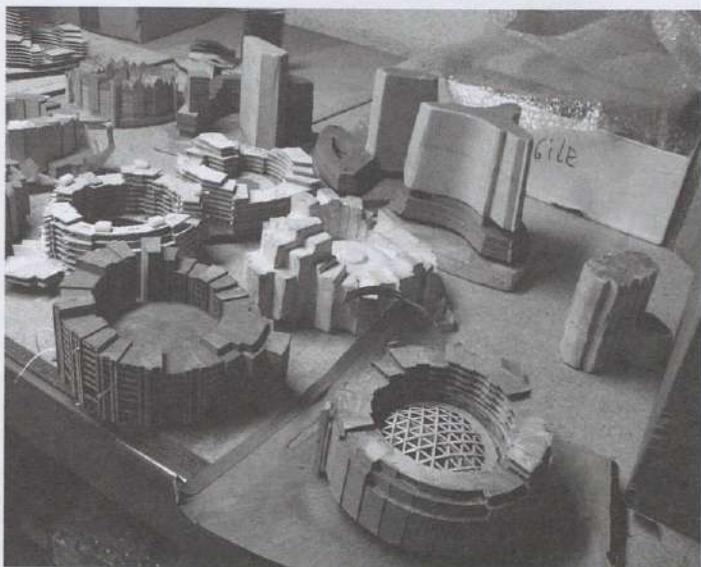
Le classement des archives a débuté en décembre 2006 avec l'aide de deux personnes recrutées sur contrat de vacances². Dans un premier temps, le travail s'est porté sur les pièces écrites. Un important effort de tri et d'élimination a été réalisé. Le fonctionnement de l'agence Gillet, sur plusieurs sites et avec de nombreux collaborateurs, a eu pour conséquence la conservation de nombreux dossiers en deux ou plusieurs exemplaires. Pour certaines affaires (principalement pour les affaires importantes ayant nécessité l'aide de collaborateurs ou d'études techniques poussées comme le pavillon de Bruxelles), il a parfois été possible de réduire des deux tiers le volume de documents tout en veillant à ne pas perdre d'informations essentielles à la compréhension des affaires. Outre un gain de place



Les rouleaux de plans des archives Gillet avant le début de leur classement.

1. Dation acceptée par la commission interministérielle des dations sur le rapport de Maurice Culot alors responsable des archives d'architecture du xx^e siècle à l'Institut français d'architecture.

2. De décembre 2006 à décembre 2007 sont intervenues Fabienne Doulat et Julie Gimbal, toutes deux doctorantes en histoire de l'architecture, puis, en 2008, Julie Gimbal et Cassandre Éveillard, étudiante en master.



Une partie des maquettes d'études pour l'ensemble immobilier *Le Nouveau Siècle* à Lille.

appréciable, le tri permet de rendre plus abordables les dossiers.

À l'issue de cette première phase, on se rend compte de la disproportion d'archives existant entre les affaires. Une affaire importante peut être peu documentée si le suivi a été confié à un collaborateur ou traité à l'extérieur de l'agence. À l'inverse, une affaire de moindre importance peut être très bien renseignée si le suivi s'est fait en interne au bureau de Gillet. Commencer le travail de tri par les pièces écrites offre également l'occasion de saisir dans la base de données du centre un maximum d'informations sur les programmes, les protagonistes, le déroulement des affaires ; ces données ne se retrouvent évidemment pas toutes sur les documents graphiques.

La deuxième étape du classement a débuté en août 2008. Préalablement regroupés par affaire – ce qui a nécessité un repérage exécuté par trois personnes en une semaine – les rouleaux de plans ont commencé à être traités. À l'inverse des pièces écrites, les éliminations sont réduites dans les rouleaux de plans. Souvent, les séries sont incomplètes ou totalement absentes et les pièces

sont essentiellement des calques originaux qu'il est indispensable de conserver. À l'issue des opérations de tri et de classement, les rouleaux sont conservés dans des boîtes spécifiques après élimination des tubes en carton d'origine qui assurent un mauvais conditionnement en comprimant les calques.

Une troisième phase, menée en parallèle, s'attache à la conservation des maquettes, dont une grande partie a fait ou fera l'objet d'une campagne d'intervention. Cette opération, outre l'aspect de la restauration proprement dite, vise un meilleur conditionnement par la conception de capots et de caisses de protection³.

L'intérêt des archives Gillet pour la recherche

Ainsi les archives se composent de quatre typologies de documents : les pièces écrites, les plans originaux roulés, les maquettes et les photographies. C'est, à ce point de vue, un des ensembles les plus complets d'archives d'un architecte et de son agence. Un grand nombre de pièces écrites sont des pièces personnelles ou des pièces d'agence qui permettront certainement, à terme, de comprendre

la culture, les relations de l'architecte, ses préoccupations, mais également le fonctionnement d'une des agences les plus importantes de la période 1945-1975, notamment les relations avec et entre les différents collaborateurs.

Guillaume Gillet a peut-être été victime d'un jugement hâtif et d'une mise sous silence, dus en partie au succès de deux de ses œuvres – Notre-Dame de Royan et le pavillon français de Bruxelles – et à son activité de concepteur des maisons d'arrêt, notamment la très décriée Fleury-Mérogis. Le classement des archives fait apparaître heureusement, non seulement le reste de l'œuvre qui est considérable, mais également l'importance de l'homme et de l'architecte, la position qu'il occupe dans l'histoire de l'architecture des Trente Glorieuses. Gillet illustre certains des aspects de la profession comme la collaboration architecte-ingénieur, trop souvent présentée comme une confrontation, mais aussi l'implication des professionnels dans la formation des futurs architectes. Des rapprochements intéressants et significatifs pourraient être faits avec d'autres personnalités comme Louis Arretche, Henri Bernard, ou encore Bernard Zehrffuss⁴.

Contact

fdelorme@citechailot.fr

3. Voir p. 59, l'entretien avec Dominique Huard, maquettiste.

4. À signaler : le classement en cours des archives d'Henry Bernard au centre d'archives d'architecture du XX^e siècle, l'ouvrage sur Zehrffuss (Christine Desmoulins, *Bernard Zehrffuss*, Paris, éditions du Patrimoine et Infolio, collection Carnets d'architectes, 2008), et la prochaine parution d'un ouvrage sur Arretche par Dominique Amoureux.

L'architecte et les ingénieurs

CHRISTEL FRAPIER

Doctorante à l'université de Paris I sous la direction d'Antoine Picon
Laboratoires RECITS (UTBM) et Cultures constructives (ENSA Grenoble)

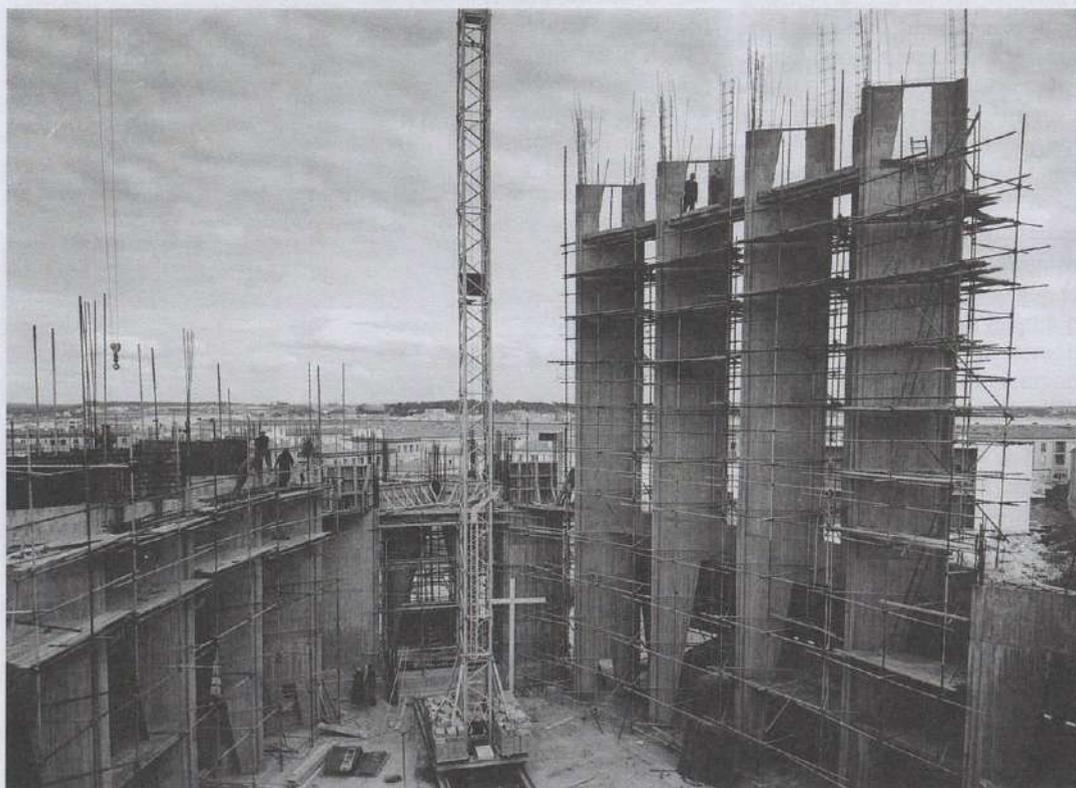
Un des aspects les plus intéressants de la carrière de Guillaume Gillet tient sans doute à son travail en collaboration avec des ingénieurs¹. Sa première grande réalisation, l'église Notre-Dame de Royan, est en ce sens l'édifice le plus emblématique de sa production. Conçue en collaboration avec Bernard Laffaille (1900-1955), elle mêle habilement l'importante culture historique de l'architecte et ses préoccupations techniques. Se souvenant des grandes cathédrales gothiques, il fait aussi appel à la monumentalité, au classicisme et à l'ordonnance chers à Auguste Perret, montrant l'admiration qu'il porte à l'œuvre de cet ami de son père. Si le projet initial s'inspire du principe de la voûte en chaînette de

l'ingénieur Félix Candela (pavillon des rayons cosmiques construit à Mexico en 1951), Notre-Dame de Royan est finalement la synthèse des deux principaux systèmes constructifs de Bernard Laffaille, avec qui l'architecte avait semble-t-il déjà collaboré pour le projet de théâtre de Valenciennes. Les deux hommes réutilisent en effet le « V Laffaille », élément porteur inventé par l'ingénieur pour des hangars dans les années 1930 et pour des rotondes SNCF, à la fin des années 1940, et la selle de cheval, qui découle des premières réalisations de l'ingénieur, et notamment du pavillon français de la foire de Zagreb (1938, R. Camelot architecte). En transposant une solution industrielle à un programme religieux et en lais-

sant le béton brut de décoffrage, le tandem Gillet-Laffaille réussit à faire dialoguer des références classiques (monumentalité, expression et élévation des cathédrales gothiques) et la modernité des techniques d'avant-garde.

L'attrait pour la technique a poussé Guillaume Gillet à chercher chez Laffaille un « ingénieur conscient de l'architecture ». Tout au long des années cinquante, il s'entoure successi-

1. Voir Christel Frapier, *Guillaume Gillet (1912-1987) : un exemple de collaboration architecte-ingénieurs*, DEA d'histoire de l'architecture moderne et contemporaine, D. Rouillard (dir.), Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2001, 2 vol., 107 et 157 pages.



Notre-Dame de Royan.
Vue de la mise
en œuvre des V Laffaille
sur le chantier, s.d.
(Cliché de Dumont,
Royan).



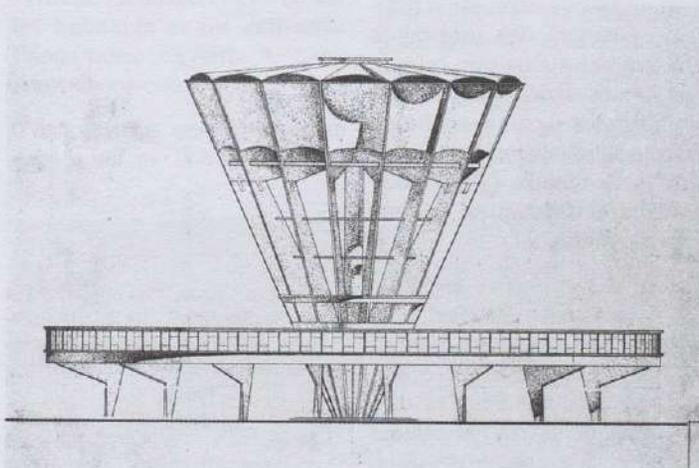
Projet de la basilique de la Vierge-aux-larmes à Syracuse. Croquis d'étude, s.d. (vers 1956).

vement d'autres grandes figures de la technique, comme Jean Prouvé (construction de la cité du Pont du Tilleul à Roubaix, 1951-1966)², Stéphane Du Chateau³ (rénovation du quartier Édouard-Anseele à Roubaix 1956) ou Vladimir Bodiansky (logements à Deuil-la-Barre, 1956-1957, et Bagneux 1957-1960)⁴. En faisant appel à des ingénieurs pour concevoir à quatre mains dès les premiers instants du projet, Guillaume Gillet s'inscrit dans son temps, celui où l'on prône, à l'instar de divers mouvements artistiques, un rapprochement des différents arts.

Si certaines de ces productions conjointes ont été moins remarquées que l'édifice royannais, on ne peut s'empêcher d'apprécier la grande modernité et l'ambition de plusieurs de ces œuvres élaborées dans les années 1950 et 1960 avec des ingénieurs conseils de grand talent. Guillaume Gillet s'emploie, à travers ses collaborations, à faire dialoguer expression architecturale et procédé constructif. Avec René Sarger (1917-1988) tout d'abord, dont la présence sur le chantier royannais lui est imposée par Laffaille, il réalise le château d'eau-marché couvert de La Guérinière à Caen (1956), le

pavillon français de Bruxelles en 1958, ainsi que la tour du Fer-à-Cheval à Roubaix (1958-1959). Sarger participe également à plusieurs projets de concours : palais de justice de Lille (1957), basilique Notre-Dame des Larmes à Syracuse (1957), réservoir de La Chancellerie à Bourges (1958). Avec Tseng Ou, ancien collaborateur de Laffaille, Gillet reprend la formule du poteau porteur en V

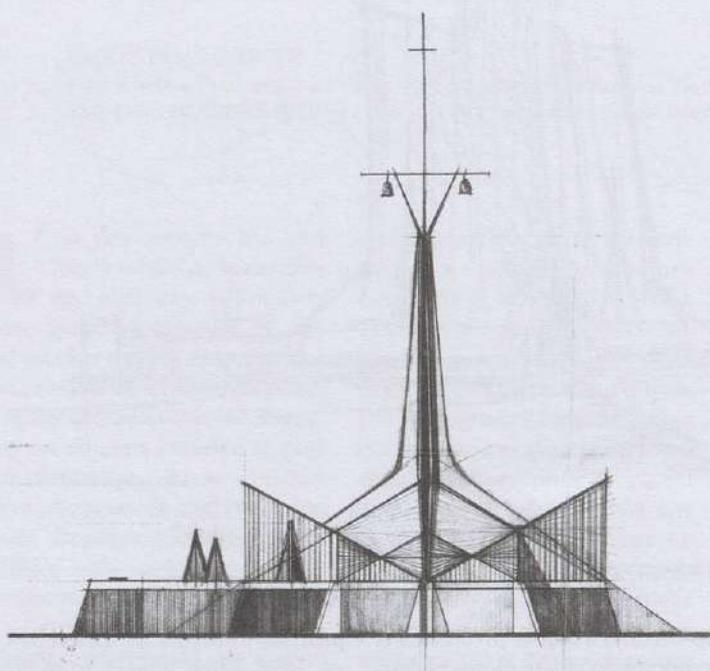
Réservoir-marché couvert de La Guérinière à Caen. Élévation, 20 février 1959.



2. Jean Prouvé (1901-1984) intervient sur d'autres projets de l'architecte : pavillon de la France à Bruxelles, tour du Fer-à-Cheval à Roubaix (voir Frapier Christel, « La Tour du Fer-à-Cheval de Roubaix », *Bulletin des Amis de Jean Prouvé*, n° 20, Paris, 2004, p. 15), concours pour un théâtre à Luxembourg (1959), résidence diplomatique de France à Beyrouth (1962).

3. Stéphane Du Chateau (1908-1999), architecte né en Sibérie d'une famille d'origine franco-polonaise, exerce en France comme ingénieur conseil. Voir Christel Frapier, « Stéphane Du Chateau », in *International Journal of Space Structures*, vol. 21, n° 1, 2006, p. 53-58.

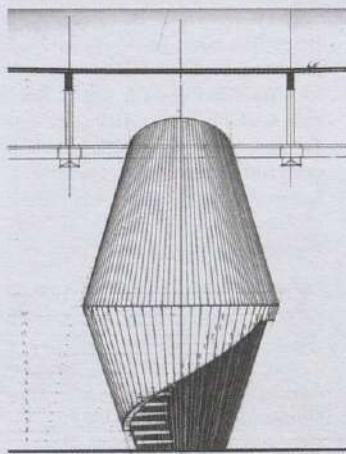
4. Dans le cadre de cet ensemble de logements, Bodiansky (1894-1966) et Gillet construisent la célèbre chaufferie en pointes de diamant.



Église saint-Joseph-Travailleur à Avignon. Étude de l'élévation principale, s.d.

dans le projet d'église Saint-Michel-des-Galoubies à Chamalières (1960), tout en proposant un renouvellement plastique et structurel du modèle initial par une toiture en bois à double courbure formant spirale⁵.

Désireux d'expérimenter les charpentes en bois pour ses églises, Guillaume Gillet s'ad-



École nationale de la magistrature, Bordeaux (Gironde). Élévation d'un projet pour la cabine technique de la salle de conférences, s.d.

joint, dès le début des années soixante, les conseils de Robert Lourdin (né en 1932), jeune ingénieur spécialisé dans les structures en bois et fasciné par les couvertures en forme de paraboloides hyperboliques⁶. Réalisant alors l'église Saint-Crépin et Saint-Crépinien à Soissons (1959-60), la chapelle Notre-Dame-de-la-Solitude à Vieux-Condé (1961-1966), l'église Saint-Joseph-Travailleur à Avignon (1963-1967), les deux hommes poursuivent ensemble cette volonté de l'architecte d'atteindre une expression plastique émanant des propriétés constructives mises en œuvre. Les formes structurales – sinon sculpturales – comme celle de l'École nationale de la magistrature à Bordeaux (1962-1972) sont caractéristiques de leur œuvre commune.

La collaboration des architectes et des ingénieurs est souvent perçue comme un palliatif à l'absence de formation technique des architectes. Ces derniers reconnaissent par ailleurs volontiers une complexification

croissante des techniques après la Seconde Guerre mondiale et invoquent une nécessaire division des tâches afin de mener à bien leur mission. Cette collaboration répond pourtant à la volonté des différents acteurs de la construction de travailler ensemble et de rassembler leurs compétences, de former des équipes pluridisciplinaires. Guillaume Gillet suit l'évolution de la profession d'ingénieur, travaillant tout d'abord conjointement avec des ingénieurs conseils de son réseau, puis avec des bureaux d'études techniques indépendants comme l'Omnium technique d'habitation (OTH) pour l'hôtel d'Orsay, (1963), sans doute plus ou moins imposés, comme cela fut le cas pour le projet de l'aéroport de Lyon-Satolas (1975). Si la production architecturale de cette grosse agence parisienne est, à bien des égards, inégale, Guillaume Gillet n'a eu de cesse, à travers ses collaborations, de chercher à renouveler les solutions techniques, esthétiques et économiques de l'architecture de son temps. Il a ainsi, avec plus ou moins de bonheur, cherché à combiner l'audace structurelle des ingénieurs à sa culture académique, montrant une grande liberté formelle et une plasticité nouvelle.

5. Nicolas Nogue, « La contribution de Bernard Laffaille à l'architecture religieuse des années cinquante », *Histoire de l'art*, n° 28, décembre 1994, p. 82.

6. Entretien avec Robert Lourdin le 15 novembre 2002.

Notre-Dame de Royan, patrimoine et actualité

FLORENCE GILLET

Fille de Guillaume Gillet

Peintre et graveur

Enseignante à l'ENSA de Paris-Val-de-Seine

L'église Notre-Dame de Royan fut créée dans l'enthousiasme et la foi en l'avenir des années de l'immédiat après-guerre et de la reconstruction. Alliant de manière exemplaire beauté formelle des volumes et prouesse technique, dessins de l'architecte et calculs de l'ingénieur, elle fut et demeure unanimement saluée non seulement par les gens du métier, mais surtout par la foule des fidèles ou des visiteurs de passage. Cinquante ans après sa bénédiction, l'église témoigne toujours de cette réussite.

Si les habitants gardent parfois quant à l'urbanisme général la nostalgie du Royan 1900, et secrètement le traumatisme du bombardement de 1945, l'église Notre-Dame n'en est pas moins devenue l'emblème de la ville. De même que les panneaux autoroutiers associent les pictogrammes des châteaux de la Loire à la Touraine, celui des deux tours inégales de la cathédrale à Chartres, Royan est signalée par la silhouette de son église. Dans le paysage mi-urbain mi-marin de la Grande Conche, l'église inscrit dans le profil du front de mer un repère vertical, immuable, et veille sur les habitants et les estivants. Plions notre serviette de bain, approchons-nous.

C'est surtout quand on entre dans la nef que l'on est saisi par

le mystère de ce volume immense et dilaté, contenu par les poteaux en V de béton brut. Un volume qui transcende et force au recueillement, dans lequel on pénètre à une certaine hauteur, comme suspendu. Rien à voir avec Beauvais dont la hauteur de voûte nous écrase, au ras du sol. Une fois ce volume apprivoisé par nos sens et par une vue plongeante, on descend lentement vers la nef ; plus on descend, plus la voûte s'élève, plus l'ampleur de l'espace se révèle. Ce saisissement qui se renouvelle à chaque visite, peut-être l'architecte l'éprouvait-il lui-même, qui écrivait en 1963 : « Cette nef qui maintenant existe et me dépasse ¹ ». Claude Parent parle d'un choc : « Quand je réfléchis à cet impondérable : l'ambiance, l'esprit d'une architecture, je pense surtout à l'église de Guillaume Gillet à Royan, au choc que j'ai reçu lors de ma visite, à l'émotion qui m'a submergé en parcourant les bas-côtés chargés de sens et de résonance. Là aussi l'esprit règne, [...] c'est là que l'adhésion populaire se fait d'elle-même sans qu'on la prévoie ². »

Le classement de l'église au titre des monuments historiques qui intervient en 1988, quelques mois après la mort de l'architecte, permet d'entamer plusieurs campagnes de restauration³, rendues nécessaires par le vieillissement prématuré du

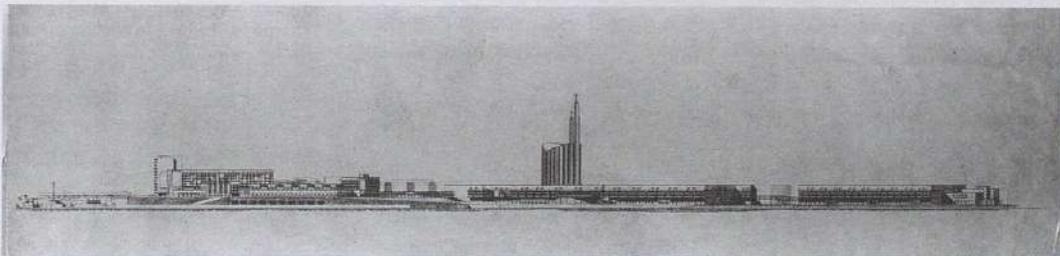
béton au contact de l'air marin. Il permet aussi une prise de conscience de la part des Royanais de la qualité de leur patrimoine architectural, mettant un terme à une suite de décisions navrantes qui ont conduit en 1985 à raser le casino, le portique du front de mer et à défigurer la façade du palais des congrès. Cette prise de conscience est également favorisée par les études et les efforts de quelques passionnés, architectes, historiens et habitants, par la création en 1992 d'une ZPPAUP (zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager), par l'organisation de rencontres nationales en 2000 et 2003 par le CAUE 17 et son directeur Jean-Michel Thibault, par une exposition sur Guillaume Gillet au palais des

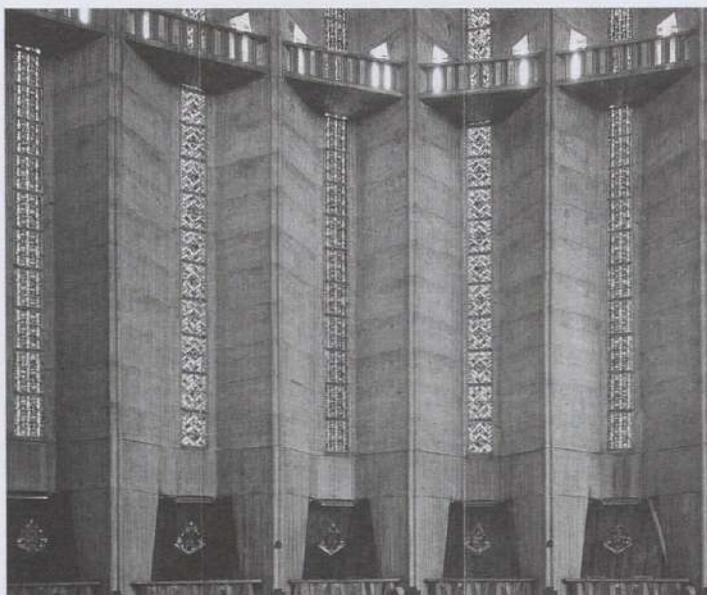
1. Guillaume Gillet, lettre manuscrite inédite du 26 novembre 1963, fonds Gillet.

2. Claude Parent, Actes des rencontres nationales *Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction, Royan 2003*, CAUE 17, La Rochelle, 2004.

3. Le clocher en 1993-1994, la façade sud en 1997-1998, la façade nord en 2001, sous la direction de P. Oudin, architecte en chef des monuments historiques.

Vue du front de mer de Royan avec l'église Notre-Dame, juillet 1954.





La nef de Notre-Dame de Royan en 2008.

congrès en 2002, et par la publication de plusieurs ouvrages remarquables⁴.

L'élection en 2008 d'un nouveau maire, lui-même fils d'architecte, doit donner une impulsion significative à la protection de l'édifice, négligée depuis sept ans : les désordres dus à une mauvaise étanchéité et aux infiltrations se sont dangereusement accumulés.

Pleinement conscient de l'importance de l'église pour l'image et le rayonnement de la ville, il a placé sa restauration en tête des priorités. Une association a été créée en août 2008, l'ADER (association pour la défense de l'église de Royan, présidée par Mme Marie-Pierre Quentin), destinée à devenir une fondation pouvant recevoir des dons privés pour aider au financement des travaux de restauration devenus urgents. Les collectivités – État et conseil général de la Charente-Maritime – prennent en charge 70 % du coût⁵, les 30 % restants incombent à la ville. Cette association compte déjà

près de 500 adhérents, locaux, nationaux et internationaux. Son objectif est d'assister les pouvoirs publics dans leur travail et d'alerter le plus de monde possible sur l'urgence de la situation : de nombreux articles dans la presse locale et nationale, des émissions de radio et de télévision s'en sont faits l'écho depuis six mois.

Le rôle de l'association est aussi éducatif, en attirant l'attention sur le caractère innovant de la restauration, par la mise en œuvre de technologies et de procédés les plus modernes et les plus fiables dans le traitement du béton et des fers oxydés. Et surtout en expliquant à quel point la question des vitraux restant à installer est délicate et sensible, et « mérite réflexion et prudence ». L'architecte a écrit à plusieurs reprises⁶ toute l'ampleur de ce problème si important pour lui qu'il l'a considéré dès l'origine du projet, dès les premières esquisses. Les vitraux ont souffert de n'avoir pu être réalisés sur la lancée, en même temps que le

gros œuvre, faute de crédits. Cependant, la solution trouvée, suivant les esquisses de Guillaume Gillet, est celle, très simple et riche de variations possibles, d'un appareillage de briques de verre dont la transparence et les colorations, dans une gamme limitée, offrent des combinaisons infinies. Les vitraux de la nef et le chemin de croix des bas-côtés, réalisés dans les années 1960 par Henri Martin-Granel, en témoignent. Le climat, l'unité d'ensemble, l'harmonie générale, l'esprit même de l'édifice, sont aujourd'hui compromis par l'intrusion intempestive de vitraux à caractère figuratif⁷ qui, telle une fausse note dans une partition, désorganisent « toute la musique de l'architecture ».

Contact

ADER,
association pour la défense
de l'église de Royan
BP 10102
Royan Cedex
Tél. 05 46 23 99 77
www.notre-dame-royan.com,
contact@notre-dame-royan.com

4. Notamment : Gilles Ragot (sous la direction de), *L'Invention d'une ville, Royan années 50*, Monum, éditions du patrimoine, Paris, 2003 ; Rose Gillet, *Notre-Dame de Royan, Guillaume Gillet, architecte*, Bonne-Anse, Royan, 2005.

5. Le coût total des travaux est estimé à 5 millions d'euros, l'équivalent de deux ronds-points.

6. Guillaume Gillet, lettres et brouillons de lettres inédits, fonds Gillet ; mémoires de G. Gillet, manuscrit inédit, 1968, archives Rose Gillet.

7. Les derniers vitraux posés récemment près des entrées latérales de chaque côté du chœur en constituent un exemple regrettable.

Le Diplodocus du Nouveau Siècle

RICHARD KLEIN
 Professeur à l'ENSA de Strasbourg
 Chercheur au LACTH (ENSAP de Lille)

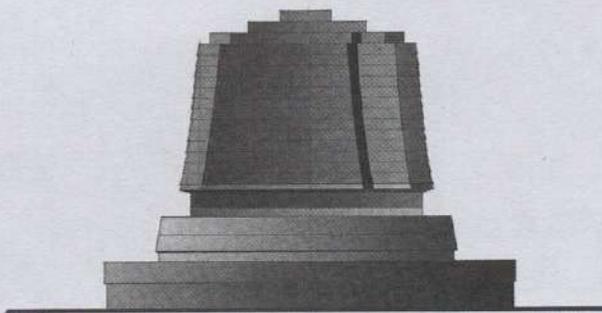
L'affaire du Nouveau Siècle commence en 1959 avec une étude de l'urbaniste Janusz Deryng (1927-1992) autour d'un îlot situé à deux pas de la Grand Place de Lille, dans un secteur délimité par les rues de Pas, des Poissonceaux, Saint-Étienne et du Nouveau-Siècle. L'urbaniste y propose un ensemble immobilier de 60 000 m² ponctué d'une tour et composé d'un programme mixte de bureaux, commerces, habitations et espaces verts. L'ensemble est imaginé autour d'un garage-noyau accueillant 2 500 voitures comme une manifestation du rêve circulatoire qui envahit les centres des villes des années de la croissance. Dès ses origines, l'opération s'annonce comme une rénovation urbaine « saignante » cautionnée par la résolution des problèmes d'insalubrité notoires d'une grande partie de l'îlot. En 1961, le promoteur Robert Vandaele constitue, avec les propriétaires de la majorité des terrains de l'îlot, la « SCI immeuble du Nouveau Siècle ». Après s'être séparée de Janusz Deryng à la fin de l'année 1963, la SCI dépose au mois de juin 1964 une demande d'accord préalable sur la base d'un nouveau projet sorti de l'agence de l'architecte Serge Ménéil. Imaginé en contrepoint du centre directionnel lillois qui naît alors aux abords de la gare, le projet immobilier du Nouveau Siècle doit entraîner l'économie tertiaire de la métropole lilloise vers le développement. La formule choisie par Serge Ménéil est commune à bien des projets de la période : une galette de base reprenant vaguement le gabarit des immeubles du voisinage, est dominée par les 24 niveaux d'une tour essentiellement consacrée à un usage de bureaux.

L'affaire prend une tournure plus polémique à partir de la fin de l'année 1964 quand quelques propriétaires et riverains se réunissent en syndicat de défense, puis à partir des premières demandes de démolition au mois d'octobre 1965¹. Entre ces deux dates, les schémas de Janusz Deryng, pourtant obsolètes, font une furtive apparition dans *L'Architecture d'aujourd'hui* (n° 119, mars 1965). À partir de 1967, Robert Vandaele se sépare de Serge Ménéil, et Guillaume Gillet devient l'architecte du projet qui prend alors le nom de *Diplodocus*. Est-ce la signification du mot (littéralement « double poutre ») ou le caractère plutôt inoffensif de ce gros herbivore qui inspira l'architecte ? La critique ne retiendra que le gigantisme de l'animal qui sera l'objet de toute l'attention des médias et qui sera même décliné par les caricaturistes les plus prolifiques comme dans *Le Clampin libéré*, un journal de « contre-information » inspiré qui, entre 1974 et 1977, ne cessera de dénoncer le scandale immobilier du Diplodocus.

Le 28 juillet 1967, une demande d'accord préalable est déposée pour le nouveau projet de Guillaume Gillet. La galette a adopté le plan d'un blason, et la tour de bureaux la forme d'un tripode, certes plus expressive que ne l'était la tour de Serge Ménéil,

mais également plus haute (plus de 72 m). La mairie de Lille émet un avis favorable au mois d'avril 1969, immédiatement suivi par celui du ministère de l'Équipement sous la plume d'Albin Chalandon. Malgré les réserves émises par les deux administrations et l'obligation de l'intégration du projet dans le cadre d'une ZAC, la déclaration d'utilité publique (25 février 1970) provoque une réaction de contestation qui va transformer l'affaire du Diplodocus en une affaire juridique complexe. Le permis de construire est accordé à la fin de l'année 1970, mais les aléas financiers du promoteur vont ralentir le processus d'édification. La maquette est présentée dans la presse au début de l'année 1972, le chantier n'est officiellement inauguré que le 23 octobre 1972 et Le Diplodocus devient alors pour les Lillois un bassin circulaire de 80 m de diamètre et de 25 m de profondeur régulièrement inondé qui est le lieu de régates sauvages et de baignades dangereuses. Les titres de la presse locale évoquent alors le « serpent de mer »

1. Les polémiques liées aux enjeux immobiliers du Diplodocus ont été relatées par Ségolène Soiron dans *L'affaire du Diplodocus*, séminaire archéologie du projet (Richard Klein et Marie-Céline Masson dir.), 2001-2002, ENSAP de Lille.



Élévation nord du projet, 19 mai 1975.

ou le « monstre du Loch Ness » pour pointer un projet dont le régime dérogatoire prête le flanc aux assauts juridiques. Ceux-ci aboutissent à l'annulation de la déclaration d'intérêt public par le tribunal administratif le 13 avril 1973. Le permis de construire n'est déclaré périmé qu'au début de l'année 1976. Le promoteur Robert Vandaele passe la main en signant une promesse de vente à un nouveau maître d'ouvrage, la « SARL Nouveau Siècle », qui demande à Guillaume Gillet un nouveau projet conforme au plan d'occupation des sols lillois approuvé en avril 1974. Le projet du Nouveau Siècle adopte alors la forme cylindrique des premiers schémas de Janusz Deryng pour répondre à un programme complexe tant du point de vue des fonctions que des financements. Le nouveau permis de construire est accordé le 7 juillet 1977, le chantier ouvre officiellement le 20 février 1978 et le gros œuvre est achevé au mois de janvier 1980.

Logements, bureaux, commerces, parking souterrain et auditorium sont contenus dans une surface nettement révisée à la baisse (34 000 m² à la place de 90 000 m²), une hauteur plus policée (30 m pour 10 niveaux au-dessus du sol) mais une expression dans laquelle on ne retrouve de Guillaume Gillet qu'une scansion verticale des volumes accompagnée d'une ornementation vaguement gothique. La révision du projet à l'aune de la rationalisation d'une ingénierie sans grande inspira-



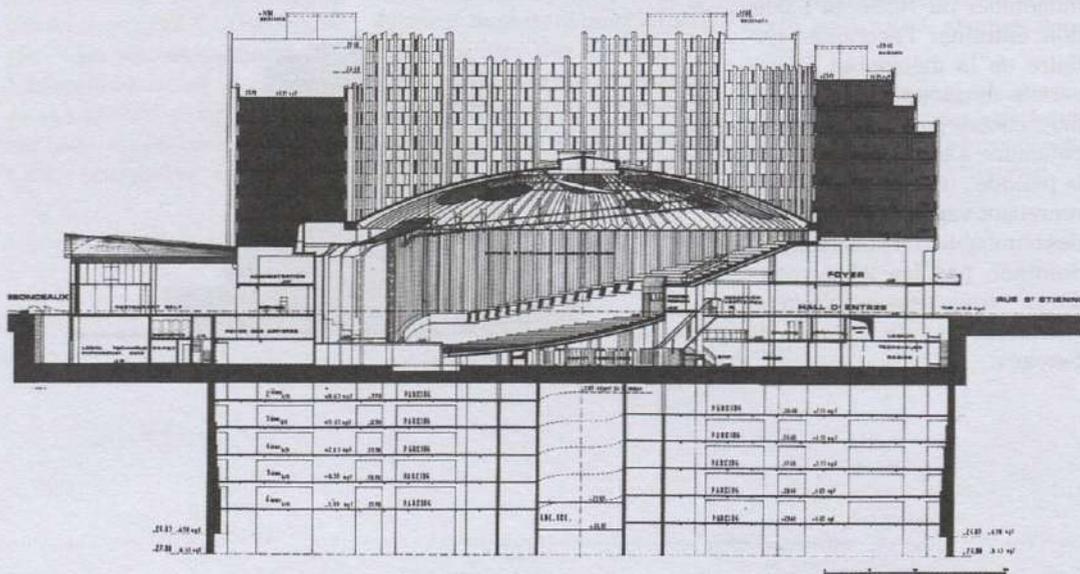
Maquette en plâtre du projet, s.d.

tion, et le récent blanchiment qui a effacé la polychromie initiale, ont fini par avoir la peau du Diplodocus.

L'architecte comptait sans doute sur la salle de spectacles située au centre, pour en faire le morceau de bravoure de l'opération, mais l'auditorium a laissé un souvenir plutôt amer à Guillaume Gillet. Bien qu'il présente un avant-projet d'aménagement le 14 avril 1980, la ville de Lille confie la réalisation des travaux au bureau d'études techniques Scénarchie. Guillaume Gillet, qui souhaitait que la coupole couvrant la salle de spectacles en constitue également le ciel intérieur, se voit opposer un aménagement plus normatif pour des raisons de correction acoustique. L'architecte fera valoir son droit moral en sommant une municipalité lilloise qui restera sourde jusqu'à l'assignation

devant le tribunal de grande instance (le 13 septembre 1982). Quand le tribunal déclare recevable l'action de Guillaume Gillet (le 25 mai 1983), les travaux d'aménagement désavoués par l'architecte sont terminés.

Même si les modifications successives ont sans doute amélioré l'insertion urbaine de l'ensemble, l'affaire du Diplodocus a laissé des traces encore vivaces sur le terrain et dans les esprits de la métropole lilloise, les vingt-quatre années écoulées entre les premiers schémas d'intention et l'inauguration de l'édifice, deux maires, plusieurs ministres de l'Équipement, la succession des procédures et des maîtrises d'ouvrage, les aléas économique-juridiques, les luttes urbaines ont marqué une architecture dont la banalité n'exprime plus guère que l'usure d'une l'histoire tumultueuse.



Coupe sur l'auditorium, 19 février 1976.

L'École nationale de la magistrature : une académie socratique à Bordeaux

FRANCK DELORME

Attaché de conservation
Centre d'archives d'architecture du XX^e siècle
Cité de l'architecture et du patrimoine

Voulue en 1959 comme une école d'application destinée aux futurs magistrats, l'École nationale de la magistrature est la première grande école décentralisée de France. Appelée jusqu'en 1970 Centre national d'études judiciaires, elle a fonctionné plus de dix ans dans des locaux provisoires aménagés dans un immeuble du cours Xavier-Arnoz, mis à sa disposition par la ville de Bordeaux en 1960¹.

Le poids du contexte

Pour l'installation définitive de l'école à son emplacement actuel près du palais de justice datant du XIX^e siècle, il a fallu préalablement déplacer la prison, à Gradignan dans la banlieue de Bordeaux. Cette prison avait pris elle-même la place du fort du Hâ, dont subsistent aujourd'hui deux tours et une muraille. La surface ainsi libérée n'étant pas encore suffisante, la ville a cédé un terrain et un immeuble mitoyens de la prison. Dès lors, en 1962, l'école avait à sa disposition un vaste

terrain de forme triangulaire à deux pas de la place Pey-Berland et de la cathédrale Saint-André.

La mission confiée à l'architecte n'était pas aisée pour autant. Bordée au sud par la façade arrière du palais de justice, au nord-ouest par les restes du fort du Hâ, et s'ouvrant uniquement à l'est sur la rue du Maréchal-Joffre, la parcelle est pleine de contraintes, la plus forte étant la dimension patrimoniale du contexte : périmètre de protection de la cathédrale, classée monument historique, voisinage de l'hôtel de ville à l'architecture classique et présence des deux tours du fort.

Une implantation affirmée et respectueuse

Guillaume Gillet, chargé depuis 1959 d'une mission d'architecte conseil du ministère de la Justice (suivi des différents projets d'aménagement, d'extension ou de transformation des palais de justice dans le cadre de la réforme judiciaire), est désigné

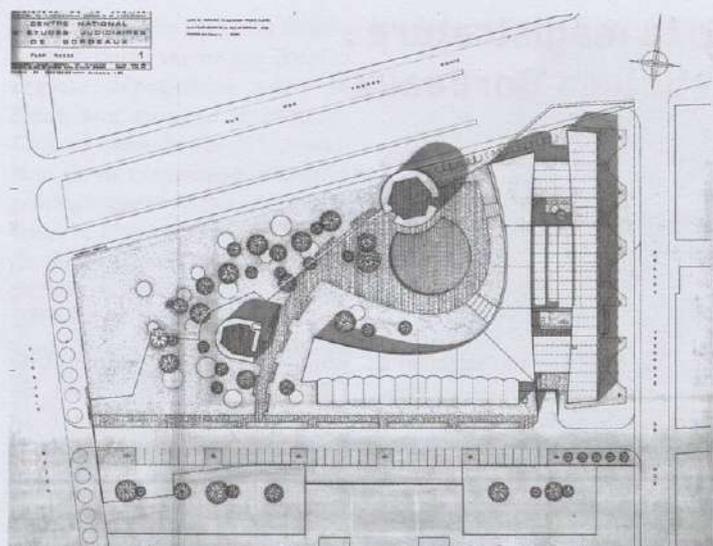
pour concevoir les bâtiments de l'ENM. Le premier réflexe de l'architecte est d'imaginer un bâtiment isolé au milieu de la parcelle. Mais ce dispositif avait l'inconvénient de ne pas apporter de réponse satisfaisante au problème du rapport à la rue et à l'accès. Pour la silhouette de ce bâtiment unique et compact, il reprend le volume cylindrique de la grosse tour du fort dite, tour des Minimes. Il envisage également d'autres solutions, notamment celle de la dispersion de plusieurs bâtiments sur l'ensemble de la parcelle.

Finalement, en 1967, c'est le principe d'un bâtiment en équerre, aligné sur la rue Maréchal-Joffre et presque adossé au palais de justice, qui est retenu. Ce dispositif a l'avantage de résoudre le rapport difficile avec le contexte physiquement très présent. Une

1. Création du CNEJ par l'ordonnance n° 58-1270, promulguée au *Journal officiel* du 22 décembre 1958 ; le CNEJ est renommé ENM par l'article 9 de la loi n° 70-613 du 10 juillet 1970.



La cour et la salle des pas perdus vues depuis le sommet de la tour des Minimes, s.d. (vers 1972 ; cliché Photographie Burdin, Bordeaux).



Plan de masse du permis de construire, décembre 1969.

aile abritant l'entrée, l'administration et l'amphithéâtre borde la rue du Maréchal-Joffre. Une deuxième aile en retour, parallèle au tribunal, regroupe au rez-de-chaussée les salles de cours et à l'étage la bibliothèque-documentation. Une grande partie du terrain est ainsi libérée et traitée en jardin dont le centre est occupé par un bassin-miroir d'eau.

Générosité des espaces

Pour desservir l'ensemble des espaces, l'architecte imagine une vaste salle des pas perdus – semblable à celles des palais de justice. Sa façade, concave et entièrement vitrée, s'ouvre face à la vieille muraille et à la tour des Minimes, qui devient ainsi le point de mire en même temps que le point à partir duquel le projet est conçu. La grande transparence qui règne entre l'intérieur et l'extérieur contribue à former un espace très libre et très ouvert, sans cloisonnement. La générosité de ce hall invite à la déambulation et à la rencontre, deux principes d'« une sorte d'académie socratique où, par équipes de dix à douze, sous la direction de maîtres de conférences, des études, livre en main, sont conduites quotidiennement en petit comité, et quotidiennement menées des conversations d'un groupe à l'autre, d'un élève à

l'autre, et qui aboutissent de semaine en semaine à des synthèses collégiales ».

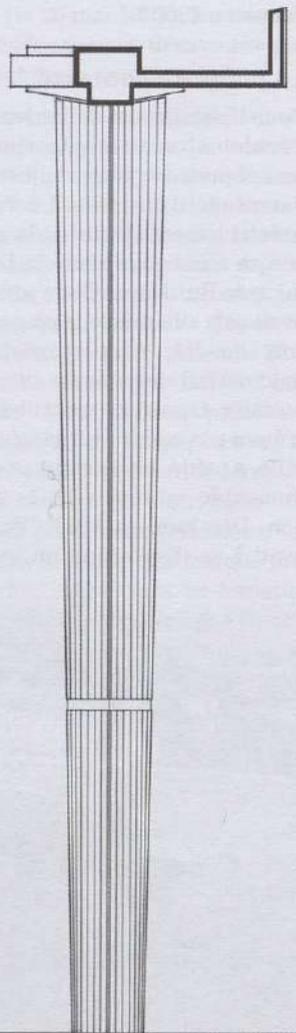
La charpente de la salle des pas perdus est constituée d'arcs en bois lamellé-collé portés par des piliers en béton armé. Sa façade est faite d'éléments brise-soleil verticaux en aluminium anodisé dont l'épaisseur est variable suivant leur orientation. Le reste de la construction est en béton armé. À l'intérieur, les arcs de la salle des pas perdus impriment un rythme et une dynamique à la voûte lambrissée. Au sol, un dallage polychrome fait d'amples ondulations claires et sombres, également reprises sur les murs, animent et unifient l'espace. Leur conception est due au peintre Monique Poncelet (née en 1931, Casa Velasquez promotion 1961-1962).

Permanence malgré les évolutions

Dans les années 1990, l'architecte anglais Richard Rogers, auteur du nouveau tribunal de grande instance, est chargé d'une extension de l'école. L'élément principal de son projet est une « tour » carrée implantée dans le prolongement de l'aile de l'administration, à l'angle de la rue du Maréchal-Joffre et de la rue des Frères-Bonie. Sa silhouette et son volume la rapprochent des tours du fort. En

revanche le traitement de ses façades est contemporain. L'entrée de l'école est alors déplacée en bout de cette aile, et s'ouvre actuellement sur le parvis des droits de l'homme. Le respect de l'intégrité du projet de Gillet démontre la pertinence de la réponse au programme et la qualité des espaces qu'il a conçus.

2. Guillaume Gillet, note de présentation, 30 novembre 1972, retranscrite dans la plaquette publiée à l'occasion de l'inauguration de l'ENM en décembre 1972 : *École nationale de la magistrature*, Bordeaux, Delmas, 1972.



Élévation d'un poteau en béton armé de la salle des pas perdus, s.d.

ENTRETIEN AVEC DOMINIQUE HUARD, MAQUETTISTE

La restauration des maquettes de Gillet : approches et expérimentations

PROPOS RECUEILLIS PAR FRANCK DELORME

Le fonds d'archives de Guillaume Gillet contient un ensemble important de maquettes, près d'une centaine. Dans le cadre du classement, le Centre d'archives d'architecture a confié fin 2008 à la maquettiste Dominique Huard la restauration d'une dizaine de maquettes.

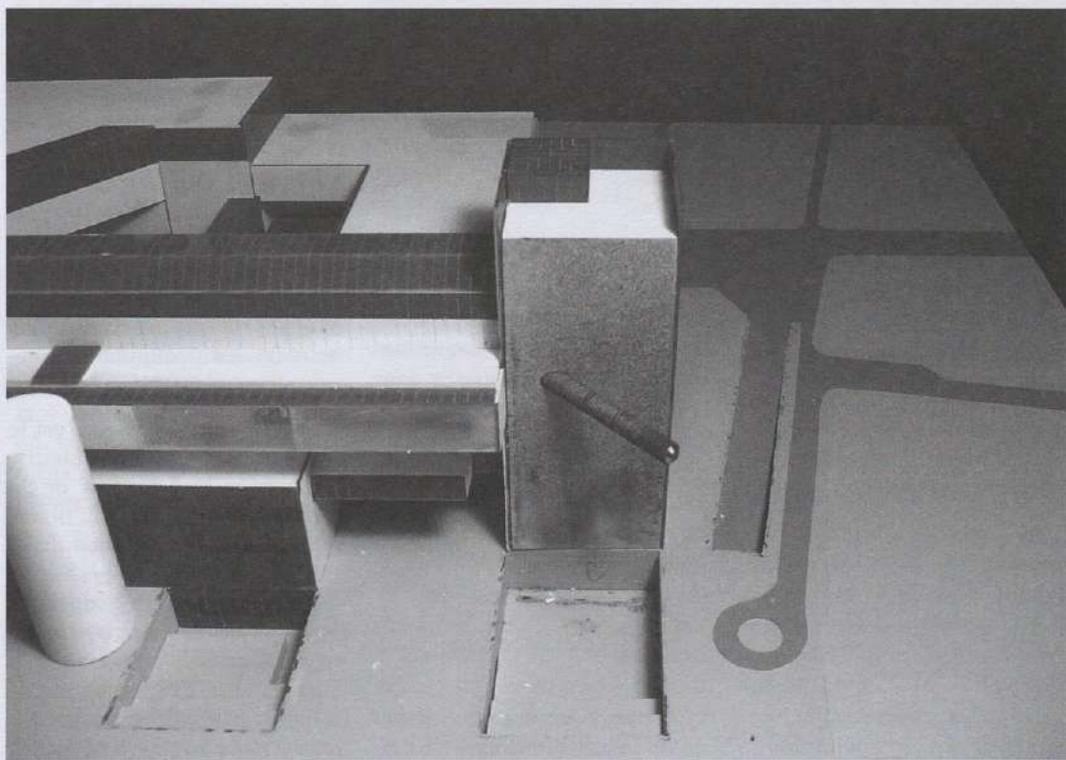
Vous avez déjà eu l'occasion par le passé d'intervenir sur les maquettes et notamment pour Guillaume Gillet lui-même.

Effectivement, Guillaume Gillet cherchait, en avril 1986, quelqu'un pour réparer la maquette de Notre-Dame de Royan qui avait été détruite à coups de barres de fer lors du saccage de son agence par d'anciens détenus de Fleury-Mérogis. Les autres maquettistes voulaient la refaire à neuf, lui pas. Pour Gillet, cette maquette revêtait une

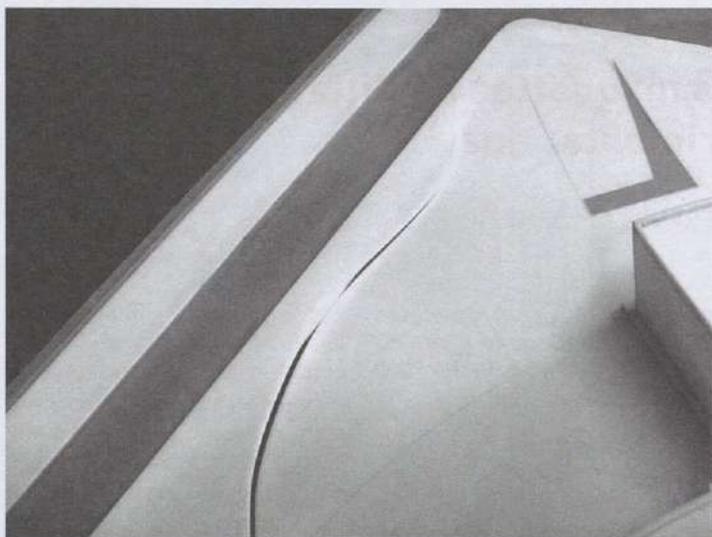
valeur sentimentale. J'ai essayé et cela s'est bien passé. Il était ravi et moi aussi. J'ai trouvé cela passionnant.

Grâce à cette première expérience, j'ai eu ensuite à restaurer, en octobre 1986, la maquette de la fontaine de Nîmes pour le musée des Plans-reliefs à Paris. Dans l'hiver 1986-1987, j'ai eu aussi le plaisir de faire la maquette d'un des derniers projets de Guillaume Gillet : le château de monsieur Parker à Houston.

Après la mort de Guillaume Gillet, Rose Gillet, sa veuve, m'a confié en 1992, la restauration de plusieurs maquettes, notamment celles de l'église de Soissons, de l'ambassade à Varsovie, d'un projet de tennis couverts à Saint-Sébastien, d'un projet de prison à Ryad, et également une maquette d'étude de Notre-Dame de Royan. En 1995, Rose Gillet m'a ensuite confié la maquette d'un projet de villa en Sardaigne. En 2000, elle m'a mis en relation avec l'Institut français d'architecture qui, grâce à mes travaux précédents sur les maquettes de Gillet, m'a commandé la restauration des maquettes de la maison d'arrêt de Valenciennes, de la piscine de Digne, de l'ambassade à Beyrouth, des châteaux d'eau de Royan, de la chapelle de la Soli-



Projet pour le Centre Georges-Pompidou, maquette en cours de restauration avec mise en place d'une tige filetée.



Projet de théâtre pour Le Havre, la maquette avant restauration avec une fissure dans le socle.



Projet de théâtre pour Le Havre, la maquette après restauration.

tude à Vieux-Condé, et de l'aménagement de la Porte Maillot.

On peut répartir les maquettes que vous avez restaurées récemment selon plusieurs critères, lesquels ?

Il y a deux types principaux de maquettes : les maquettes d'étude, plus ou moins « bricolées », et celles destinées à la présentation, plus élaborées, plus belles sans doute. Il faut que, après restauration, ces caractéristiques demeurent.

Les conditions de conservation sont un autre critère important qui influe beaucoup sur leur état. Parmi la dizaine de maquettes sur lesquelles je viens d'intervenir, il y a celles qui ont traversé le temps sans encombre, comme celle de l'Allée des Pins et du Grand Pavois (Marseille) ; il y a celles qui ont été malmenées, comme Notre-Dame de Royan, le théâtre du Havre et le Centre Pompidou. En ce qui concerne cette dernière, le fait qu'il s'agisse d'une maquette de

concours non conçue pour durer est un autre facteur.

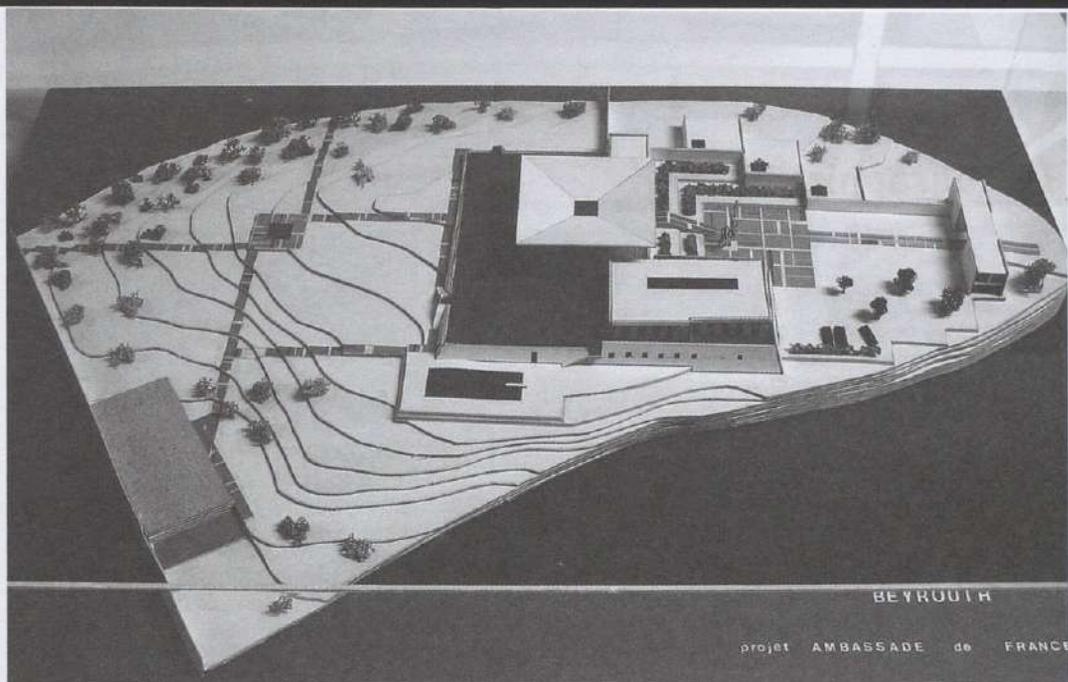
Parmi cet ensemble, certaines maquettes n'ont-elles pas posé des problèmes plus complexes à résoudre que d'autres ?

Vous pensez peut-être à la maquette de Beaubourg, pour laquelle il a fallu introduire des tiges filetées pour la solidariser avec son socle, ou lui restituer la cage d'escalier que l'on voyait sur les photographies et qui avait été rasée. Ou à la deuxième version du projet pour le ministère de l'Éducation nationale, pour laquelle j'ai réalisé un terrain semblable à celui de l'autre version.

La plus complexe à restaurer dernièrement fut sans aucun doute celle du projet de théâtre pour Le Havre, qui présentait d'importants décollements et fissures. Après quelques hésitations, j'ai renoncé à la laver par peur des infiltrations d'eau, bien qu'elle soit en grande partie en plexiglas. Le bois de la structure risquait de mal coller ensuite.

Cette maquette avait vraiment besoin de réparations autant que d'une restauration. Il a fallu définir comment intervenir. En commençant par la grande cassure au niveau du trottoir, donc du support, je risquais d'être gênée pour redresser le bâtiment du théâtre dont la structure porteuse avait faibli. J'avais besoin que l'ensemble reste souple pour ne pas provoquer de nouvelles cassures. La grande taille et le poids conséquent de la maquette n'ont pas facilité les nombreuses manipulations nécessaires à l'opération.

Un autre grand problème est le réassortiment des couleurs, trouver le bon carton de la bonne épaisseur, ni trop blanc, ni trop rose ou trop jaune... J'ai souvent dû donner un petit voile de peinture pour y arriver. Et refaire une couleur pour une reprise locale, comme pour la maquette de l'École nationale de la magistrature, on peut y passer deux heures, à retrouver



Ambassade de France à Beyrouth, maquette restaurée.

la couleur petit à petit, et la brillante par la dilution et l'apport de plus ou moins de base à mater. Plus les couleurs sont vives et plus la tâche est difficile.

En accord avec le Centre d'archives d'architecture, certaines de vos interventions ne sont-elles pas parfois allées plus loin que la simple restauration pour une meilleure valorisation des maquettes ?

Si ce n'est plus de la restauration, je ne pense pas que ce soit pour autant une trahison. Faire qu'une maquette soit à nouveau agréable à regarder, lui donner une seconde jeunesse et remettre un projet en valeur, ce n'est pas tout. Je pense qu'il faut faire en sorte que ce soit pour longtemps. Protéger les maquettes par une vitrine qu'elles ne possédaient pas, cela part du même principe. L'important est, pour moi, de remettre une maquette en valeur, qu'elle reste elle-même, telle qu'elle a été voulue à l'époque. J'espère y être arrivée.

Il n'y a que pour la maquette de l'École nationale de la magistrature que j'ai trahi ce principe, sans le vouloir. J'ai oublié que l'entourage, que j'avais retiré parce que cassé, était blanc. Je l'ai refait en chêne. Je suis prête à réparer si vous voulez !

En quoi le travail de restauration est-il différent ou se rapproche-t-il du travail de maquettiste ?

D'abord les points communs : la patience, le bonheur de travailler de ses mains, le recours au système D, le plaisir de travailler des matériaux différents, présentant chacun des avantages et des inconvénients, et à des échelles différentes aussi. L'amour des maquettes est indispensable pour les deux.

Les différences ensuite. Pour faire une maquette, on a des plans que l'on interprète chacun à sa façon. De la technique de montage à la décoration, on laisse sa patte. Deux maquettistes, avec le même dossier, ne donneront pas tout à fait la même maquette, même en étant tous les deux parfaitement fidèles aux consignes de l'architecte. Pour la restauration, on doit prendre les méthodes d'un autre, ou bien des matériaux qu'on n'aurait jamais envisagés, comme le buvard pour la verdure, ou la feutrine.

On est aussi un peu moins libre. Par contre, on est moins stressé ! En restauration, il est admis qu'on ait besoin de temps pour bien faire les choses, et qu'on peut tomber sur des « os ». Ou qu'on ait sous-estimé les travaux. Vous êtes bien pla-

cés pour le savoir à la Cité de l'architecture et du patrimoine, qui gentiment m'avez laissé plus de temps que prévu. En fabrication, on a souvent des délais un peu trop courts, pour moi en tout cas qui suis lente.

Ayant travaillé dix-huit ans dans une agence d'architecture, j'ai eu à faire tous les types de maquettes que j'ai eu ici à restaurer (de la maquette d'étude à la maquette de présentation, en passant par celle de concours) et avec tous les matériaux possibles : mousse, papier, carton, bois, plexiglas, laiton... feutrine aussi, mais pour une maquette ! Ça m'a beaucoup aidée.

Contact

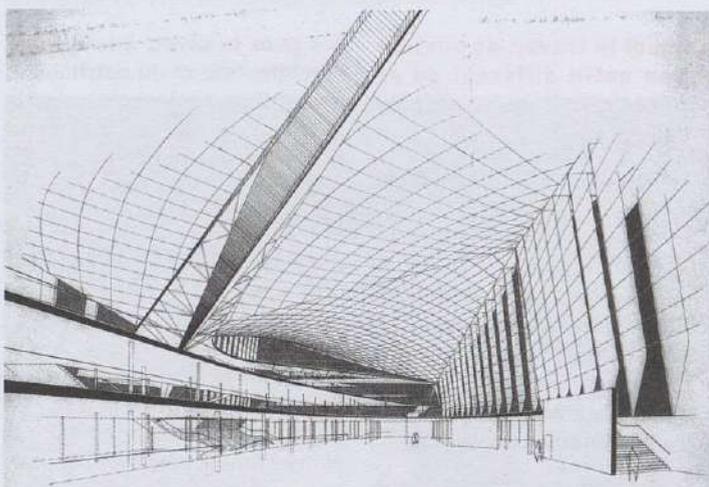
Maquettes Dominique Huard
3, rue de la Résistance
La Mivoye
10160 Saint-Mards-en-Othe
Tél. 03 25 70 12 91
Fax 03 25 70 15 16

Bibliographie

FRANCK DELORME

Attaché de conservation
Centre d'archives d'architecture du xx^e siècle
Cité de l'architecture et du patrimoine

La bibliographie qui suit n'est pas exhaustive. Pour les articles, nous avons privilégié la presse professionnelle. Nous avons retenu les articles conséquents présentant les projets et les réalisations de façon détaillée. La liste des articles de Guillaume Gillet n'est qu'une sélection parmi les nombreux qu'il a écrits.



Pavillon de la France à l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958. Perspective de l'intérieur du pavillon, s.d. (vers 1957).

Écrits de Guillaume Gillet

« Église Notre-Dame de Royan », *Coup d'Aile, journal de Notre-Dame de Royan*, n° 6, août 1957, p. 1 et 3.

« Oui, il peut y avoir encore des cathédrales », *Art Chrétien*, n° 8, « Œuvres et idées », 1957, p. 12-14.

« Le paquebot France », *UIA, bulletin d'information bimensuel*, janvier 1962.

« Éclectisme – danger. Lettre à Monsieur Pierre Mazars », *Le Figaro littéraire*, 15 janvier 1962.

« À la recherche d'une église », *Le Figaro*, 23 janvier 1962.

« France, journal d'un bateau », *Revue des deux mondes*, 1^{er} février 1962.

« Permettez-nous d'être vos ensembliers », *Le Figaro*, février 1962.

« Laideur discrète », *Le Figaro*, 10 mai 1962.

« Aménagement touristique de la mer Noire », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 105, décembre 1962, p. 40-43.

« Chaque grande époque a eu son architecture », dans *Cité ou termitière, une enquête menée*

par Cérabati, Paris, éditions Delpire, 1964, p. 41-45.

« Le Corbusier le mal-aimé », *Les Nouvelles littéraires*, 2 septembre 1965.

« C'est la jeunesse du monde qu'il portait en lui... » [mort de Le Corbusier], *Le Figaro*, 28-29 août 1965, p. 1.

« Nous vivons un âge d'or de l'architecture », *Les Nouvelles littéraires*, spécial 2000, 30 décembre 1965, p. 8.

« Les embellissements difficiles », *Le Figaro*, 24 août 1967.

« Pierre Bonnard », *Le Figaro*, octobre 1967.

L'architecture terrestre au temps des cosmonautes, séance publique annuelle des cinq académies, lundi 27 octobre 1969, Paris, Institut de France, 1969.

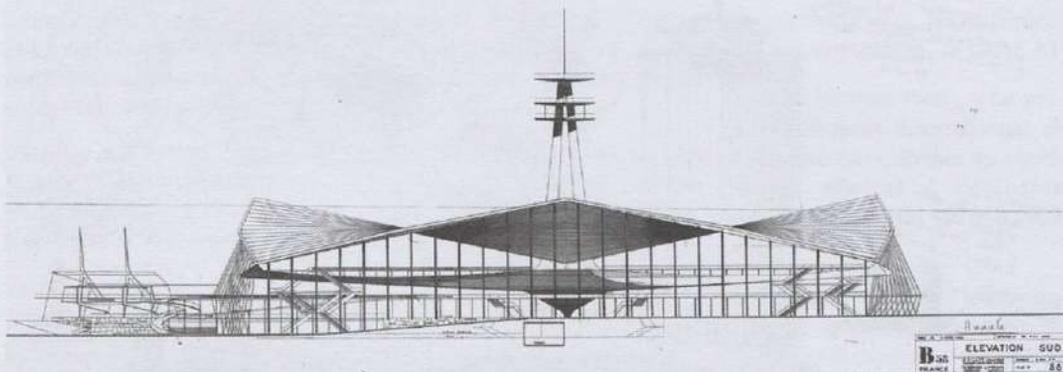
« Hommage à Louis Le Vau », dans *Célébration du troisième centenaire de la mort de Louis Le Vau (1612-1670)*, compte rendu de la séance publique du mercredi 21 octobre 1970, Paris, Institut de France, Académie des beaux-arts, 1970, p. 10-24.

Préface à Jean-Baptiste Ache, *Éléments d'une histoire de l'art de bâtir*, Paris, éditions du Moniteur, 1971.

Réception de Roger Taillibert au fauteuil vacant dans la section d'architecture, suite au décès de M. Eugène Beaudouin, séance publique du 7 décembre 1983, Paris, Institut de France, Académie des beaux-arts, 1983.

Ouvrages

SCHOENDOERFFER (Pierre), *Notice sur la vie et les travaux de Guillaume Gillet (1912-*



Exposition universelle de Bruxelles, pavillon de la France. Élévation façade sud, 28 mai 1956.

1987), séance du 18 octobre 1989, Paris, Institut de France, Académie des beaux-arts, 1989.

La chapelle française à Soest, vie culturelle en captivité. Guillaume Gillet. 1912-1987. Architecte, peintre, écrivain, catalogue d'exposition, Bonn, 2000.

NOGUE (Nicolas), GILLET (Rose), DEBETTE (Isabelle), *Guillaume Gillet: architecte, peintre, écrivain: 1912-1987*. Royan : Royan culture, 2002.

GILLET (Rose, dir.), *Notre-Dame de Royan. Guillaume Gillet, architecte*, Royan, 2005, 105 p.

L'Épée d'académicien de Guillaume Gillet. Paris : Institut de France, Académie des beaux-arts, 1970.

PINON (Pierre), AMPRIMOZ (François-Xavier), *Les envois de Rome. Architecture et archéologie, Rome et Paris*, École française de Rome, coll. de l'École française de Rome, 1988, 458 p.

ZEHRFUSS (Bernard), « Guillaume Gillet », *Académie d'architecture, portraits d'architectes II*, Vol. II, 1983-1988, supplément aux Cahiers de l'Académie d'architecture, 1989, p. 82-84.

MONNIER (Gérard), *Histoire critique de l'architecture en France. 1918-1950*, Paris, Philippe Sers éditeur, 1990.

KLEIN (Richard) et MONNIER (Gérard, dir.), *Les années ZUP. Architectures de la croissance. 1960-1973*. Paris, Picard, 2002, 301 p.

Italia Antiqua. Envois de Rome des architectes français en Italie et dans le monde méditerranéen aux XIX^e et XX^e siècles, Paris, ENSBA, catalogue d'exposition, 2002, p. 377-380.

RAGOT (Gilles, dir.), *L'Invention d'une ville: Royan années 50*. Paris : Monum, Éditions du Patrimoine, coll. « Cahiers du patrimoine » n° 65, 2003.

CAUE 17. « Renouveau de l'architecture sacrée à la reconstruction ». Rencontres nationales, sept. 2003, Royan. Paris : CAUE 17, 2004.

Articles

[La décoration du pont de Passy à l'exposition de Paris 1937], *L'Architecture*, 15 mai 1935, p. 146.

[La décoration du pont de Passy à l'exposition de Paris 1937], *La Construction Moderne*, 19 mai 1935, p.719-721.

[Pavillon de la principauté de Monaco, à l'Exposition internationale de 1937], *La Construction moderne*, août 1937, p. 19.

« Projet pour l'église Notre-Dame à Royan », *Les Cahiers du bâtiment*, n° 23, 1954.

« Programme de 1600 logements économiques à Bagneux », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 62, nov. 1955, p. XV.

« Royan, église Notre-Dame », *Art Chrétien*, n° 1, 1955.

« Église Notre-Dame à Royan. Guillaume Gillet architecte,

B. Laffaille, ingénieur conseil », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 60, juin 1955, p. XI.

« Église à Royan », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 64, mars 1956, p. 20-21.

« Concours organisé par la Caisse des dépôts et consignations pour la construction de 1600 logements à Bagneux, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 66, juil. 1956, p. XXIII.

« Réservoir. Centre commercial à Caen. France. G. Gillet architecte conseil, R. Sarger, ingénieur conseil », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 66, juil. 1956, p. XXXVII.

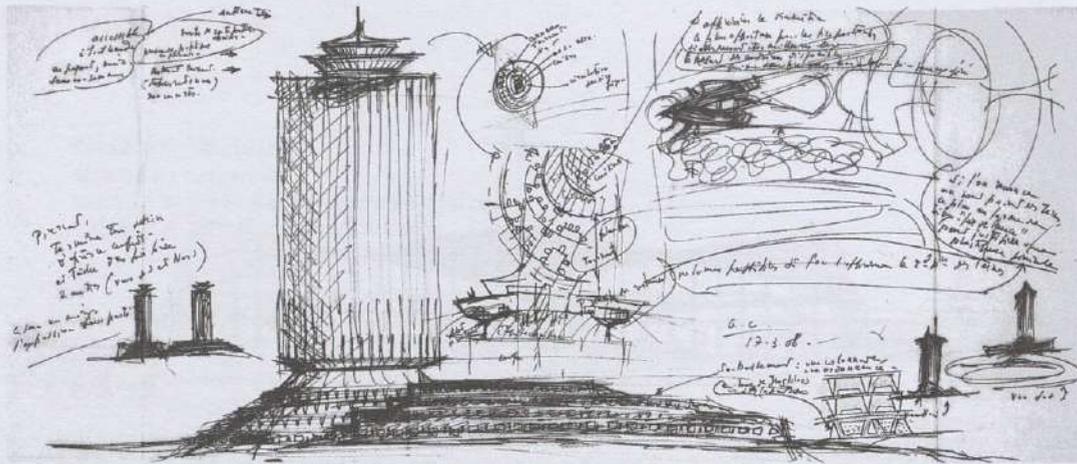
« Groupe d'immeubles du pont du Tilleul, Roubaix, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 66, juil. 1956, p. 29.

« Immeuble tour du Fer à Cheval, Roubaix, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 66, juil. 1956, p. 29.

CHAMPIGNEULLE (Bernard), « L'audace de ces églises imposera-t-elle un style ? », *Le Figaro littéraire*, 22 septembre 1956, p. 11.

« Église Notre-Dame de Royan », *L'Architecture française*, n° 161-162, 1956, p.19-21.

« Pavillon de la France à l'Exposition internationale universelle de Bruxelles, 1958. G. Gillet, architecte, R. Sarger et J. Prouvé, ingénieurs conseils », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 70, fév. 1957, p. XV.

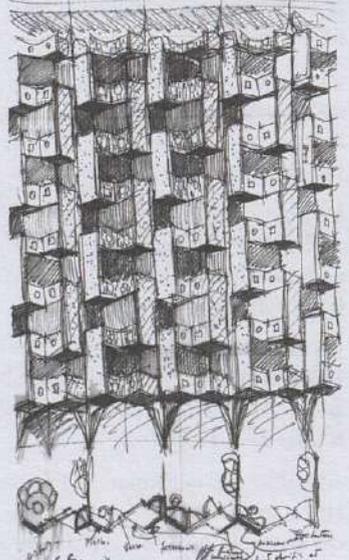


Palais des Congrès de la Porte Maillot, Paris 17^e. Croquis d'études avec annotations de Gillet, 17 mars 1968.

« Guillaume Gillet, René Sarger. Iglesia, en Royan », *Revista informes de la construcció*, n° 92, juin-juillet 1957.

« Concours pour la basilique de Syracuse », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 71, 1957.

RAUD (Abbé M.), « Notre-Dame de Royan. Guillaume Gillet et R. Sarger, arch. », *Art Chrétien*, n° 8, « Œuvres et idées », p. 11.



Projet d'hôtel à la place de la gare d'Orsay à Paris. Études de Gillet pour la façade de l'hôtel, 10 septembre 1969.

« Prototype d'école pour le Sénégal. G. Gillet architecte et René Sarger, ingénieur conseil », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 58, juin 1958, p. XVIII

« Pavillon de la France. Guillaume Gillet architecte. René Sarger et Jean Prouvé, ingénieur conseil, B. Cayla, M. Tétard, P. Bichard et L. Frantz collaborateurs Eiffel, anciens établissements Eiffel, constructeur », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 58, juin 1958, p. 8-13.

« Bruxelles 1958. Pavillon de la France. G. Gillet, architecte, R. Sarger et J. Prouvé ingénieurs conseils », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 76, fév. 1958, p. 102-103.

« Réservoir. Centre commercial de Caen, France. G. Gillet, architecte conseil, René Sarger, ingénieur conseil, J.-P. Batellier, ingénieur assistant », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 75, déc. 1957, janv. 1958, p. XXXIII.

« L'hôtellerie française à l'exposition de Bruxelles », *L'Architecture française*, n° 189-190, 1958, p. 84-87.

« Notre-Dame de Royan », *L'Architecture française*, n° 191-192, 1958, p. 58-61.

LORIN (Paul), VALLÉE (Pierre), « La construction du Pavillon de la France à l'Exposition internationale de Bruxelles », *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*,

n° 130, octobre 1958, p. 1138-1153.

LE CAISNE (Rémy), « Réflexions rétrospectives », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 81, déc. 1958-janv. 1959, p. 94-95.

CORPELET (M. J.), « Ossature métallique du pavillon de la France à l'Exposition internationale des Bruxelles », *Annales de l'Institut technique du bâtiment et des travaux publics*, n° 135-136, mars-avril 1959, p. 282-290.

« French organ pipes [église Notre-Dame de Royan, exposition au Musée d'art moderne, New-York] », *Architectural forum*, avril 1959, p. 226.

« Théâtre du Luxembourg, concours (suite) », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 86, novembre 1959.

« Concours. Théâtre du Luxembourg. Quatrième Prix : R. Maillet, G. Gillet, Jean Prouvé, R. Amemiya, B. Cayla, S. Dona et G. Tétard », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 87, janv. 1960, p. XXIV.

BASCHET (Roger), FOURNY (Anne), « Pour ou contre les églises modernes », *Plaisir de France*, mars 1960, p. 4-15.

« French churches : Notre-Dame de Royan. Guillaume Gillet, architect », *Architectural record*, n° 6, juin 1960, p. 214-215.

« Structures. Château d'eau Belmont, Royan. France. G. Gillet et B. Cayla, architectes », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 90-91, sept.-oct. 1960, p. XXIII.

« Guillaume Gillet. Église de Royan, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 91-92, oct.-nov. 1960, p. 128-130.

« Chalet Tazenat », *L'Architecture française*, juil.-août 1961, p. 86.

« Internat mixte de Royan, Charente-Maritime », *L'Architecture française*, n° 221-222, janv.-fév. 1961, p. 82-83.

« Groupe scolaire Sarraïl, Bagnaux, France », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 94, fév.-mars, 1961, p. 48-49.

« Internat mixte de Royan, France. Guillaume Gillet, Bernard Cayla, architectes », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 94, fév.-mars 1961, p. XLI.

« XI^e salon d'art sacré à Paris », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 96, juin-juil. 1961, p. XV-XVII.

PICHARD (Joseph), « Architettura sacra in Francia », *Rocca*, n° 2, 15 janvier 1962, p. 43-44.

« Projets pour le nouveau Palais d'Orsay à Paris », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 100, fév.-mars 1962, p. VIII-IX.

JOLY (Robert), « L'architecture contemporaine en France », *Jardin des arts*, n° 92-93, juillet-août 1962 p. 22-43 [Notre-Dame à Royan, logements et chaufferie à Bagnaux, château de l'Almarine à Nîmes].

« Église de Vieux-Condé », *Art chrétien*, n° 30 bis, p. 19.

« Groupe scolaire Paul-Éluard à Bagnaux », *L'Architecture française*, n° 249-250, mai-juin 1963, p. 48-51.

RAGON (Michel), « L'art sacré existe-t-il ? », *Arts*, janvier 1965, p. 27.

« Il quartiere di Bagnaux, presso Parigi », *L'Architettura*, septembre 1965.

« La construction scolaire fait de plus en plus appel à l'industrialisation [collège à Sucy-en-Brie] », *L'Usine nouvelle*, 4 mai 1967, p. 127 et 129.

« La maison d'arrêt de Fleury-Mérogis », *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*, n° 50, 16 décembre 1967, p. 21-26.

« A Fleury-Mérogis : la maison d'arrêt pour hommes », *La Construction moderne*, octobre 1968, p. 58-71.

« Réservoir de La Guérinière à Caen », *Jardin des arts*, avril 1969, p. 14.

« Projet de l'hôtel d'Orsay », *Travaux*, avril 1970, p. 50.

« L'hôtel d'Orsay pourrait ouvrir au printemps 1974 », *Revue générale de l'hôtellerie*, avril 1970, p. 16-19.

« Passerelle dite Pont de la Bourse sur le bassin du com-

merce au Havre », *Serrurerie constructions métalliques*, n° 242, septembre 1970, p. 61.

PAUFIQUE (Jean-Paul), « Le projet d'aéroport international de Lyon-Satolas », *Revue du secrétariat général à l'aviation civile*, 13 octobre 1970, p. 119-133.

« Claude Pompidou nous ouvre sa maison de Cajarc », *Arts ménagers*, novembre 1970, p. 31-38.

CHAUMELY (Jean), « Espace multiplié au drugstore Matignon », *La Construction moderne*, janvier 1971, p. 39-46.

« L'aéroport de Lyon-Satolas » *Techniques et architecture*, janvier 1971.

[L'École nationale de la magistrature de Bordeaux], *Recherche et architecture*, n° 14, 1973, p.13-20.

1

Le Corbusier

Le Corbusier, un homme idéal
 dans les réalisations de l'ère moderne
 Beau et très haut j'y étais souvent
 chez moi il y a plusieurs semaines
 en comptant bien, peut-être maintenant
 en 1965, dit qu'en 1929, puis
 et moi. Le meurtre touché à l'été
 et selon ~~le livre de Bl. Art~~ comme
 à l'époque, elle fut dans les 30 ans,
 37 ou 36, à l'époque lui ou n'est plus
 à -- ou lui -- Mais il n'y a plus
 on peut le voir sur le mur de la
 chambre, il y a un autre tableau
 ou autre qui, depuis son départ
 ne diffère pas. C'est ainsi que
 je l'achète dans ma mémoire de 17 ans
 un énorme tableau à la suite Pajel
 et fondé par l'école où le bâtiment est

Article sur Le Corbusier paru dans Les Nouvelles littéraires du 2 septembre 1965. Manuscrit du texte.

[Le Centre international de Paris], *L'Architecture française*, juil.-août 1973, n° 371-372, p. 40-42.

[L'Hôtel Concorde Lafayette], *Bâtir*, n° 28, 1974, p.24.

« L'aérogare de Lyon-Satolas, élément principal d'un grand équipement régional », *Construction, revue mensuelle du bâtiment et des travaux publics*, n° 2, février 1975.

[L'aéroport de Lyon Satolas], *Architecture intérieure*, n° 148, juin-juil. 1975, p.58.

R. (E. de). « L'architecte Guillaume Gillet », *Le Monde*, 28 sept. 1987.

PARENT (Claude). « Hommage : Guillaume Gillet, architecte de violence et d'audace », *Le Monde*, 20 oct. 1987.

PARENT (Claude), « Fragile et farouche : un moderne à l'académie », *L'Architecture d'aujourd'hui*, n° 255, fév. 1988, p.16.

RAGOT (Gilles), « Royan 1950 », *A.M.C Le Moniteur architecture*, n° 14, sept. 1990, p.50-54.

ROBICHON (François), « Fleury-Mérogis prison "modèle" », *D'Architectures*, n° 44, avril 1994.

DUPUICH (Claude), « Palais des congrès : le nouveau nez », *D'Architectures*, n° 52, janv.-fév. 1995, p. 48-49.

Bauwelt, n° 15, avril 1996 (spécial Royan).

ROBICHON (François), « Royan entre reconstruction et préservation », *D'Architectures*, n° 85, juil.-août 1998, pp. 42-44.

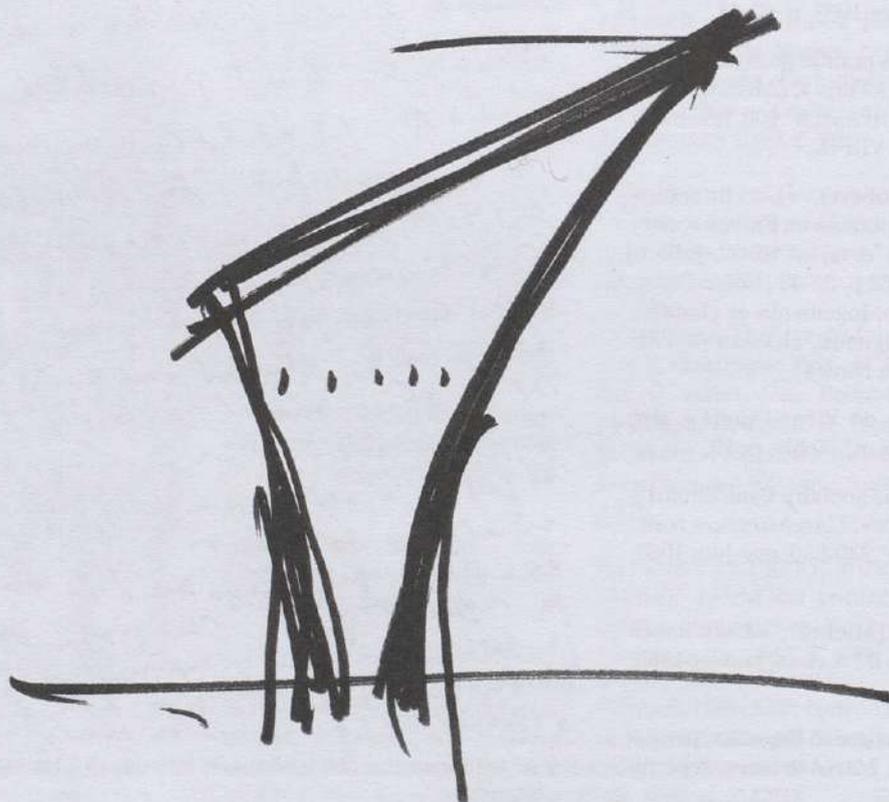
DOULAT (Fabienne), « La prison et son architecture. De la France rurale à celle des grands ensembles », dans *Reconstruire pour moderniser l'institution pénitentiaire*, Paris, ministère de la Justice, éditions ArchiCREE, s.d.

Mémoires et travaux universitaires

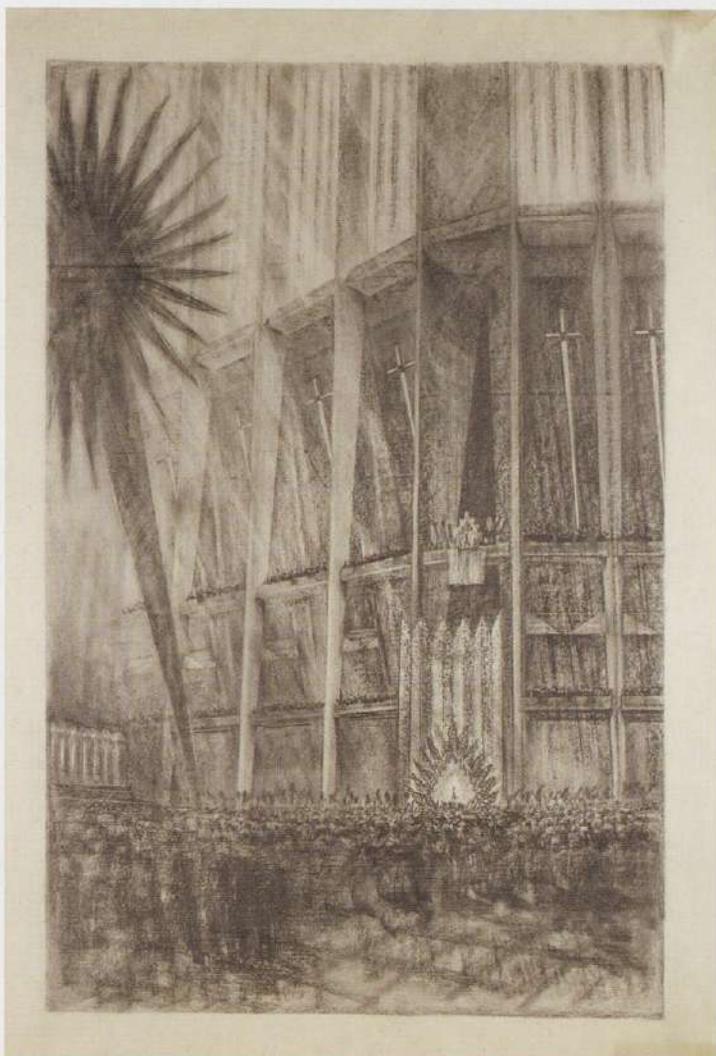
FRAPIER (Christel), *Guillaume Gillet (1912-1987): un exemple de collaboration architecte-ingénieurs*, mémoire de DEA d'histoire de l'architecture sous la direction de Dominique Rouillard, Université de Paris I, UFR 03, juin 2001, 2 volumes.

RICHNER (Rosmarie). *L'Architecture des années 50: histoire d'une œuvre, l'église Notre-Dame de Royan de 1954 à nos jours, architecte G. Gillet*. Université Lyon-I, École nationale supérieure des bibliothécaires, 1990.

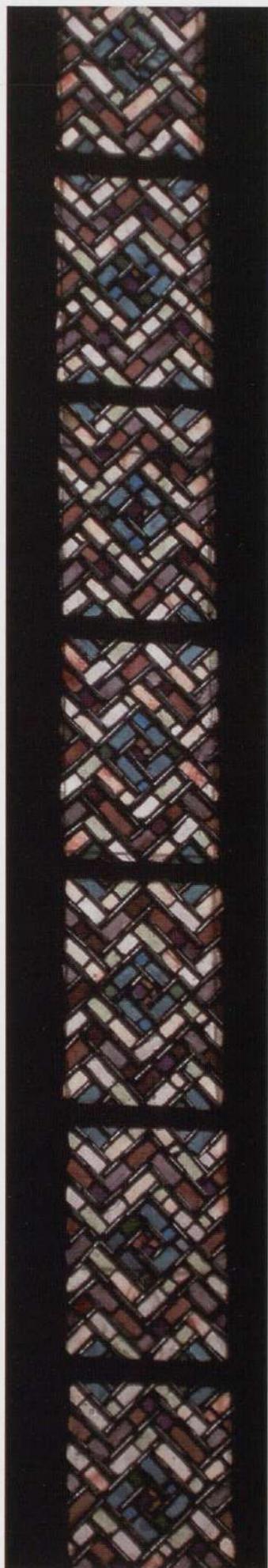
SOIRON (Ségolène), *L'affaire du Diplodocus*, séminaire archéologie du projet (Richard Klein et Marie-Céline Masson dir.), 2001-2002, ENSAP de Lille.



Château d'eau de Belmont, Royan.
Croquis d'étude,
s.d.



Guillaume Gillet. Concours pour la basilique
de la Vierge-aux-Larmes, Syracuse.
Perspective intérieure du projet,
s.d. (vers 1956).



Un vitrail de la nef de Notre-Dame réalisé
par H. Martin-Granel
selon le projet de Guillaume Gillet
(cliché Marc Deneyer, CAUE 17).

DIRECTEUR DE PUBLICATION : FRANÇOIS DE MAZIÈRES

RÉDACTEUR EN CHEF : DAVID PEYCERÉ

SECRETARIAT DE RÉDACTION : NOLWENN RANNOU

COORDINATION DU DOSSIER GUILLAUME GILLET : FRANCK DELORME

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : FRANÇOIS DE MAZIÈRES

RÉDACTEUR EN CHEF : DAVID PEYCERÉ

EN COLLABORATION AVEC LA DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE

CITÉ DE L'ARCHITECTURE & DU PATRIMOINE

WWW.CITECHAILLOT.FR

PRÉSIDENT : FRANÇOIS DE MAZIÈRES

DÉPARTEMENT INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHITECTURE

DIRECTEUR : FRANCIS RAMBERT

1, PLACE DU TROCADÉRO ET DU 11-NOVEMBRE — 75116 PARIS

TÉL. : 01 58 51 52 00 — FAX : 01 58 51 52 50

CENTRE D'ARCHIVES D'ARCHITECTURE DU XX^e SIÈCLE - IFA

127, RUE DE TOLBIAC, 75013 PARIS

TÉL. : 01 45 85 12 00 — FAX : 01 45 70 79 38

E-MAIL : DPEYCERE@CITECHAILLOT.FR

NRANNOU@CITECHAILLOT.FR

MAQUETTE : JOËL MAFFRE

IMPRESSION : CARMAQUITAINE

DÉPÔT LÉGAL 2^e TRIMESTRE 2009

ISSN 1151-1621

ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO

DOMINIQUE AMOUROUX

MARIE BOUQUET

RACHEL CHARZAT-FROISSART

PIERRE-YVES CORBEL

LAURE CONSTANT

FRANCK DELORME

CHRISTEL FRAPIER

FLORENCE GILLET

DOMINIQUE HUARD

CORINNE HUBERT

RICHARD KLEIN

SÉVERINE MÈNET

NICOLE NOISSETTE

EMMANUEL PÉNICAUT

DAVID PEYCERÉ

EMMANUELLE REIMBOLD

PIERRE SADDY

NICOLE SALAT

